



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

• VALORISATION DE LA RECHERCHE

SEPTEMBRE 2024

N° 8

Évaluation de l'impact du dispositif « Fais-moi une place » sur les trajectoires professionnelles

Jérôme Poulain IPP

Audrey Rain IPP

Maxime Tô IPP

Les rapports *Valorisation de la Recherche* sont des travaux de chercheurs et chercheuses ayant bénéficié d'une contribution financière de la Dares. À ce titre, ils n'engagent que leurs auteurs et autrices, et ne représentent pas la position de la Dares ni celle du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.



L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-Ecole d'économie de Paris (PSE) et le Centre de Recherche en Economie et Statistique (CREST). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

www.ipp.eu



TABLE DES MATIÈRES

1	Revue de littérature	19
2	Contexte démographique et institutionnel	23
2.1	Le contexte démographique et économique en Seine-Saint-Denis . . .	23
2.2	L'offre de mode de garde en Seine-Saint-Denis	25
2.2.1	L'offre de mode de garde proposée en Seine-Saint-Denis . . .	25
2.2.2	Le cas des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)	28
2.3	Le recours aux prestations de mode de garde	29
2.3.1	Les aides proposées	29
2.3.2	Les déterminants du recours aux prestations de mode de garde	30
3	Le programme <i>Fais-Moi Une Place</i>	33
3.1	Présentation du programme	33
3.2	Eclairage qualitatif sur le dispositif <i>Fais-Moi Une Place</i>	37
3.3	Description de l'offre de mode de garde recensée par <i>Fais-Moi Une Place</i>	38
3.4	Les bénéficiaires du programme	40
3.4.1	Les caractéristiques des bénéficiaires du programme <i>Fais-Moi Une Place</i>	40
3.4.2	Les caractéristiques des bénéficiaires selon l'état de leur demande	45
4	L'impact de <i>Fais-Moi Une Place</i> sur les trajectoires	47
4.1	L'échantillon d'analyse	48
4.1.1	Les données utilisées	48
4.1.2	Construction de l'échantillon	49

4.1.3	Description de l'échantillon	51
4.1.4	Les variables d'intérêt	52
4.2	Stratégie empirique	58
4.2.1	Cadre de l'analyse	59
4.2.2	Comparaison des trajectoires en <i>event-study</i>	60
4.2.3	Approche en différences-de-différences	62
4.3	Résultats	65
4.3.1	Approche en <i>event-study</i>	65
4.3.2	Approche en différence-de-différences	71
A	Caractéristiques des bénéficiaires de <i>Fais-Moi Une Place</i>	80
A.1	Éléments supplémentaires concernant les bénéficiaires de <i>Fais-Moi Une Place</i>	81
A.2	Les caractéristiques des bénéficiaires de <i>Fais-Moi Une Place</i> suivis par les services d'insertion du département	82
B	Description des données utilisées	84
B.1	Les données ForCE	84
B.2	Les données de gestion de la CAF Seine-Saint-Denis	86
B.2.1	Processus de mise à disposition des données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis	86
B.2.2	Description des données CAF	87
B.3	Description de l'appariement FMUP - CAF - ForcE	89
B.4	Description de l'échantillon	92
C	<i>Event-Study</i> : éléments supplémentaires	95
C.1	Comparaison des trajectoires des bénéficiaires de <i>Fais-Moi Une Place</i> à celles des mères du groupe de contrôle	95
C.2	<i>Event-Study</i> : demandes pourvues	100
C.3	<i>Event-Study</i> : demandes non-pourvues	103
D	Différence-de-différences : éléments supplémentaires	106
D.1	Différence-de-différences, restriction du groupe de contrôle à un seul EPT	106

D.2 Effets hétérogènes	115
D.2.1 Âge de la mère	115
D.2.2 Dispositifs et prestations préconisés par Pôle emploi	121
D.2.3 Rang de l'enfant	129
D.3 Effets hétérogènes, échantillon naissances post T3 2016	137
D.3.1 Tests de robustesse - résultats principaux	138
D.3.2 Effets hétérogènes : personnes en couple	140
D.3.3 Effets hétérogènes : bénéficiaire du RSA	141
Liste des tableaux	146
Liste des figures	147

LES AUTEURS DU RAPPORT

Jérôme Poulain est diplômé de la *Toulouse School of Economics*, il a travaillé pour l'IPP entre 2021 et 2023 en qualité d'assistant de recherche puis d'économiste junior. Il a activement contribué à l'évaluation du projet *Fais-Moi Une Place* en exploitant les différentes bases de données administratives pour ensuite travailler sur l'évaluation causale du programme. Il est actuellement économiste à l'OFCE.

Audrey Rain est responsable du pôle "Formation - insertion" à l'IPP. Elle a consacré ses travaux de thèse à l'évaluation des programmes de formation professionnelle et aux politiques du marché du travail. Ses travaux portent sur les freins à l'entrée en formation et sur l'évaluation de différents programmes d'insertion.

Maxime Tô est responsable du pôle "Retraites" à l'IPP et chercheur associé à University College London et à l'Institute for Fiscal Studies. Il est spécialisé dans l'économie de l'éducation, l'économie du travail et dans l'évaluation quantitative des politiques publiques. Ses travaux de recherche portent entre autres sur l'analyse de l'offre de travail et sur les inégalités femmes-hommes sur le marché du travail.

REMERCIEMENTS

Ce projet a bénéficié d'une subvention dans le cadre de la 3ème édition de l'appel à projet de recherche "La formation des personnes en recherche d'emploi" lancé en juillet 2020 par la Dares, sous l'égide du comité scientifique d'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences (PIC). Ce projet de recherche est le fruit d'un partenariat avec le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du département et l'association SFM-AD, expérimentatrice du dispositif *Fais-Moi Une Place* (FMUP).

Nous remercions tout particulièrement Ana Larrègle, responsable du Pôle Innovation Petite Enfance-Parentalité (PIPEP) au Conseil Départemental, pour son accompagnement tout au long de ce projet de recherche et pour ses précieux retours. Nous tenons également à remercier Sirine Al Gandouzi et Juliana Simoes, chargées de projet *Fais-Moi Une Place*, pour leurs éclairages précieux quant au contenu de l'accompagnement réalisé par le dispositif. Merci également à Céline Portero (chargée de projet Schéma départemental des services aux familles et Observation territoriale, au PIPEP) pour son aide.

Nous remercions vivement les directions du Conseil Départemental et de la CAF de Seine-Saint-Denis pour la confiance et l'intérêt portés aux travaux de l'IPP, représentées respectivement par Anne-Sophie Casteigt (directrice emploi insertion et attractivité territoriale (DEIAT) du département), Bruno Hénon (Chef du Service Emploi et Formation département) et Romain Gardelle puis Tanguy Wybo (sous-directeurs du développement territorial et du service aux allocataires de la CAF).

Nous remercions également Véronique Saint-Aubin et Raphaël Oufkir, directrice et directeur de l'association SFM-AD pour leur confiance tout au long de ce projet.

Nous remercions chaleureusement les équipes du conseil départemental et de la CAF ayant contribué à l'accès aux données par l'équipe de recherche, Gaël Potage (Responsable du Pôle Systèmes d'Informations et Etudes du département), Emilie Tudal (chargée d'études statistiques CAF), Lina Petit-Frère (Chargée de projet Animation Territoriale des Partenariats RSA) et Ambre Martin (cheffe de cabinet du directeur général CAF). Nous tenons également à remercier Anne Cheptou (Cheffe de secteur aller vers du Département) pour la qualité de son travail d'enquête auprès des bénéficiaires de *Fais-moi une Place*.

Nous remercions également l'ensemble des membres du comité de suivi pour leurs retours tout au long de ce projet : Karine Briard, Anne Bucher, Pauline Givord, Ariane Pailhe et Muriel Pucci. Merci également à Lamia Bouadi pour ses retours éclairants sur le programme *Fais-Moi Une Place*.

Merci aux équipes du Centre d'accès sécurisé aux données (CASD) pour leur travail d'appariement des données, ainsi qu'à Emilie Masson, juriste auprès de la DPO du CNRS pour les démarches réalisées dans le cadre de l'analyse d'impact relative à la protection des données.

SYNTHÈSE

En 2018, les françaises gagnent un salaire inférieur de 12% à celui des français, en prenant en compte les différences de temps de travail, d'âge et de catégories socioprofessionnelles¹. Différentes études à l'étranger et en France ont montré que la naissance d'un enfant est liée à un plus grand éloignement des femmes du marché du travail et à une baisse des rémunérations (Coudin et al., 2017; Kleven et al., 2019; Pora and Wilner, 2020). Cet éloignement du marché du travail s'explique en partie par la garde de l'enfant : 51% des enfants sont gardés de façon informelle en 2021 en France. Le recours à un mode de garde formel est très déterminé par la situation d'emploi des parents : 82% des enfants dont les parents travaillent sont confiés à au moins un mode d'accueil formel, contre 21% dont les deux parents sont au chômage ou inactifs (ONAPE, 2023).

En Seine-Saint-Denis, le Conseil Départemental a développé en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) le programme *Fais-Moi Une Place* (FMUP), dans l'Établissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune. Mis en place en 2018 pour une durée de trois ans, son action a été reconduite en 2022 puis en 2023.

Le dispositif permet d'accompagner les parents, des mères dans la grande majorité, dans leur recherche d'un mode de garde formel. Le public ciblé par le programme sont des mères dans une démarche d'insertion qui ne peut aboutir du fait de la nécessité de garder leur(s) enfant(s). Les bénéficiaires sont orientées par un prescripteur (association, service public de l'emploi) qui a identifié la garde d'enfant

1. <https://inegalites-femmes-hommes.ipp.eu/>.

comme un frein dans le projet d'insertion de la personne. Une fois mis en relation, l'équipe de *Fais-Moi Une Place* réalise un travail important d'information auprès des familles, concernant les modes de garde existants et les aides mobilisables. L'association met principalement en relation les familles avec des assistantes maternelles, qui peuvent répondre plus facilement à un besoin non anticipé et s'adaptent à des horaires de travail atypiques. Le travail de terrain de l'équipe de FMUP leur permet d'avoir une connaissance fine des disponibilités des assistantes maternelles sur le territoire et donc de répondre relativement rapidement aux demandes émises par les familles. FMUP accompagne également les assistantes maternelles dans les démarches à réaliser. **Le programme *Fais-Moi Une Place* agit ainsi comme une véritable plateforme entre l'offre et la demande de mode de garde.** Entre 2018 et 2021, le dispositif a permis de traiter plus de 800 demandes.

Le développement de ce programme en Seine-Saint-Denis s'inscrit dans un contexte marqué par un taux d'emploi des femmes significativement plus faible dans ce département par rapport au reste du pays. Dans le même temps, l'offre de mode de garde proposée en Seine-Saint-Denis est la plus faible de France métropolitaine : pour 100 enfants, 31 pouvaient être accueillis en 2019 sur le département, contre 60 en moyenne en France. Malgré ce taux de couverture assez limité, le taux d'occupation des crèches est particulièrement faible en Seine-Saint-Denis, de l'ordre de 55%². La faiblesse du taux de recours peut en partie s'expliquer par un manque de main d'œuvre : des crèches refusent des demandes car elles sont en sous-effectifs. L'équipe de *Fais-Moi Une Place* ne traite pas ce problème, en revanche elle échange avec les crèches pour favoriser l'accueil d'enfants dont les parents sont au chômage ou inactifs ; en général ces derniers ne sont pas prioritaires pour obtenir une place en crèche. Le travail de la structure sur le non-recours porte également sur la demande de mode de garde : certaines familles n'ont pas recours à un mode de

2. Ce chiffre concerne l'ensemble des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) qui incluent les crèches, micro-crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants ou établissements réalisant du multi-accueil.

garde formel à cause d'une mauvaise connaissance des dispositifs existants et des coûts administratifs importants. L'objectif du dispositif de *Fais-Moi Une Place* est notamment de limiter ces barrières institutionnelles et informationnelles.

L'évaluation de l'impact du dispositif entre 2018 et 2022 repose sur l'exploitation de plusieurs bases de données. Premièrement, l'exploitation des données de gestion du dispositif *Fais-Moi Une Place* sur la période 2018-2021 nous permet de caractériser les bénéficiaires du dispositif. Dans 55% des cas la personne accompagnée est une mère élevant seule son enfant ; par ailleurs la plus large partie du public de FMUP est bénéficiaire du RSA (46%) ou demandeur d'emploi (9%). Ensuite, pour mesurer l'impact causal de *Fais-Moi Une Place* sur les trajectoires de formation et d'emploi des bénéficiaires, **nous exploitons un appariement entre les données ForcE³ et les données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis. Cette base est ensuite appariée aux données FMUP.** Le premier indicateur d'intérêt étudié est le recours à une aide de la CAF pour embaucher une assistante maternelle, le Complément de libre choix du mode de garde (CMG) ; il s'agit d'un effet direct de *Fais-Moi Une Place* sur l'accès à une offre de garde proposée par une assistante maternelle. Les données ForcE nous permettent ensuite de caractériser la trajectoire professionnelle des bénéficiaires en mesurant une probabilité d'entrer en formation, de participer à un programme de mission locale ou d'entrer en emploi.

Une première étape de l'analyse consiste à comparer les trajectoires des mères⁴ bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* à des mères similaires résidant dans les EPT où le programme n'a pas été mis en place. Cette méthode d'*event-study* met en lumière le fait que **les bénéficiaires de FMUP sont plus souvent en emploi dans le secteur privé suite à leur entrée dans le programme par rapport à des mères comparables sur la même période.** Cette hausse s'accompagne d'un recours accru au

3. Le dispositif ForcE est un dispositif permanent de croisement des bases statistiques sur la FORMation, sur le Chômage et l'Emploi, mis en place par la Dares en 2020 (voir <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/enquete-source/dispositif-force>).

4. La très grande majorité des parents accompagnés sont des mères ; nous faisons donc uniquement référence à des femmes et des mères.

complément mode de garde et d'une entrée plus fréquente en formation. Un biais de sélection peut néanmoins influencer cette évolution positive, si les bénéficiaires du programme *Fais-Moi Une Place* présentent des caractéristiques non-observées qui seraient associées à une meilleure insertion sur le marché du travail par rapport aux mères considérées comme similaires dans les autres EPT. Par exemple, la participation de ces femmes au dispositif *Fais-Moi Une Place* pourraient refléter une plus grande proximité du marché du travail, qui ne serait pas mesurable sur la base des caractéristiques observées. L'effet mesuré peut donc s'apparenter à une "borne haute" de l'effet du programme *Fais-Moi Une Place* sur les trajectoires des bénéficiaires.

Nous mobilisons donc la méthode de différence-de-différences afin de limiter ce potentiel biais de sélection : plutôt que de restreindre le groupe de traitement aux bénéficiaires du programme *Fais-Moi Une Place*, nous incluons l'ensemble des mères résidant dans l'EPT Plaine Commune, donc potentiellement éligibles à FMUP. Nous les comparons à celles résidant dans les autres EPT, où le programme *Fais-Moi Une Place* n'est pas accessible. Ces deux groupes sont comparés avant et après mai 2018, date à laquelle le dispositif est mis en place dans l'EPT Plaine Commune. Cette approche permet de contourner le biais de sélection mentionné précédemment mais présente l'inconvénient de diluer potentiellement l'effet véritable du dispositif sur les trajectoires des mères, ce qui nous mène à mesurer une "borne basse" de l'impact du programme. En exploitant cette stratégie nous montrons que **les mères résidant dans l'EPT Plaine Commune dont l'enfant a moins d'un an sont plus souvent en emploi après la création de *Fais-Moi Une Place* par rapport aux mères résidant dans les autres EPT du département**, ce que nous interprétons comme un impact positif du programme. Cet impact est principalement tiré par les mères dont il s'agit du premier enfant, les mères non-bénéficiaires du RSA et en couple, autrement dit les mères relativement peu isolées par rapport à l'ensemble de la population considérée. En revanche nous ne mesurons aucun effet

significatif de l'impact de résider dans l'EPT Plaine Commune pour ces mères sur le recours au complément mode de garde, ce qui peut s'expliquer par le fait que les assistantes maternelles ne constituent pas le seul mode de garde proposé par *Fais-Moi Une Place*. Aucun effet du programme n'est détecté sur l'accès à la formation. De façon générale *Fais-Moi Une Place* semble améliorer les trajectoires d'emploi des mères les moins éloignées du marché du travail. A l'inverse, les solutions proposées par le dispositif pourraient ne pas correspondre aux mères les plus isolées.

Ces résultats portent sur les mères résidant en Seine-Saint-Denis, qui est l'un des départements les plus pauvres de France. Une certaine prudence s'impose donc pour généraliser ces conclusions à l'ensemble des mères résidant dans le pays. Par ailleurs, il faut rappeler que les femmes incluses dans l'échantillon sont celles qui sont identifiées à la fois dans les données CAF et les données ForCE, mais il est difficile de définir dans quel sens le biais de sélection lié à cette restriction peut jouer.

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

En 2018, les françaises gagnent un salaire inférieur de 12% à celui des français, en prenant en compte les différences de temps de travail, d'âge et de catégories socioprofessionnelles⁵. Parmi les facteurs expliquant cet écart, l'accès à la formation professionnelle peut constituer un déterminant important.

Les hommes accèdent en effet en moyenne plus souvent à une formation que les femmes, parmi les demandeurs d'emploi ou chez les salariés. Briard (2020) indique par exemple que parmi les personnes en emploi, l'écart moyen d'accès à la formation entre femmes et hommes est de l'ordre de 2pp à caractéristiques égales. Une forte divergence de trajectoires est observée durant les premiers mois de l'enfant où les jeunes mères se forment moins, sans que ce retard ne soit rattrapé par la suite⁶. L'accès différencié à la formation est également plus marqué parmi les demandeurs d'emploi ayant un ou plusieurs enfants. Par exemple, parmi les demandeurs d'emploi, une femme en couple avec un enfant a 18% moins de chance de suivre une formation qu'un homme dans la même situation (DARES, 2023), tandis que l'écart est de 12% si la personne n'a pas d'enfant.

Lever les freins pouvant expliquer ces inégalités d'entrée en formation constitue l'un des enjeux majeurs du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC), qui

5. <https://inegalites-femmes-hommes.ipp.eu/>.

6. L'étude souligne que 24 mois après une naissance, 13% des femmes ont suivi une formation de 18h ou plus contre 21% des pères.

visé notamment à favoriser l'entrée en formation des personnes les plus éloignées du marché du travail. L'accès à un mode de garde formel peut constituer un levier pertinent pour l'accès à la formation et à l'emploi des mères. En effet, 51% des enfants étaient gardés de façon informelle en 2021 en France. Cette part est encore plus importante pour le public visé par le PIC : 82% des enfants dont les parents travaillent sont confiés à au moins un mode d'accueil formel, contre 21% les deux parents sont au chômage ou inactifs (ONAPE, 2023).

En Seine-Saint-Denis, une initiative portée par le département et la CAF vise à accompagner les parents en voie d'insertion professionnelle dans les démarches nécessaires pour faire garder leur enfant. Ce programme, *Fais-Moi Une Place*, a été mis en place dans l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune, en 2018. Il permet d'accompagner les parents, des mères dans la grande majorité, dans leur recherche d'un mode de garde formel. Le public ciblé par le programme est constitué de mères dans une démarche d'insertion, qui ne peut aboutir du fait de la nécessité de garder leur(s) enfant(s). L'association met principalement en relation les familles avec des assistantes maternelles, qui peuvent répondre plus facilement à un besoin non anticipé et s'adaptent à des horaires de travail atypiques. Le travail de terrain de l'équipe de FMUP leur permet d'avoir une connaissance fine des disponibilités des assistantes maternelles sur le territoire et donc de répondre relativement rapidement aux demandes émises par les familles. FMUP accompagne également les assistantes maternelles dans les démarches à réaliser. **Le programme *Fais-Moi Une Place* agit ainsi comme une véritable plateforme entre l'offre et la demande de mode de garde.** Entre 2018 et 2021, le dispositif a permis de traiter plus de 800 demandes.

Objectifs de l'étude

L'objectif de cette étude est de mesurer un frein potentiel à l'entrée en formation et en emploi, le non-recours à un mode de garde formel pour son enfant.

L'étude du programme *Fais-Moi Une Place* permet d'observer dans quelle mesure le recours à un mode de garde formel favorise l'entrée en emploi et en formation des mères bénéficiaires du dispositif. L'étude qualitative du programme permet par ailleurs de mettre en lumière les potentiels mécanismes d'efficacité déployés par *Fais-Moi Une Place*.

Plan du rapport

Ce rapport est organisé comme suit :

Chapitre 1 : Revue de littérature

Ce premier chapitre présente une revue de littérature rapide relative à l'impact de la garde d'enfant sur les trajectoires d'emploi et de formation. Il détaille les inégalités d'accès hommes/femmes à la formation professionnelle et présente les travaux réalisés sur la garde d'enfant comme frein potentiel à l'accès à l'emploi.

Chapitre 2 : Contexte démographique et institutionnel

Ce chapitre présente le contexte démographique et économique dans lequel s'inscrit le programme *Fais-Moi Une Place*. Il détaille les différents modes de garde existant en Seine-Saint-Denis ainsi que le recours aux prestations proposées.

Chapitre 3 : Le programme *Fais-Moi Une Place*

Ce chapitre décrit l'accompagnement proposé par le dispositif, et présente les résultats d'une enquête permettant d'avoir un éclairage qualitatif sur l'utilité du dispositif *Fais-Moi Une Place* pour les familles accompagnées et sur les freins potentiels des parents pour recourir à certains modes de garde. Ce chapitre décrit enfin l'offre de mode de garde recensée par *Fais-Moi Une Place*.

Chapitre 4 : L'impact de *Fais-Moi Une Place* sur les trajectoires

Ce chapitre présente tout d'abord les données exploitées à l'occasion de cette étude, en particulier l'appariement réalisé entre différentes bases de données administratives. Il détaille la composition de l'échantillon retenu ainsi que les différentes variables d'intérêt étudiées. La méthode d'identification est présentée, ainsi que les résultats des différentes estimations réalisées.

CHAPITRE 1

REVUE DE LITTÉRATURE

La littérature économique montre un certain consensus concernant la difficulté des femmes à conserver ou reprendre un emploi après la naissance d'un enfant. Différents articles dans le cadre international ont en effet montré que la naissance d'un enfant est liée à un plus grand éloignement des femmes du marché du travail et à une baisse des rémunérations (Kleven et al., 2019). Ces résultats sont corroborés dans le cadre français par différentes études (Coudin et al., 2017; Pora and Wilner, 2020) qui montrent l'importance des naissances sur les pénalités salariales que subissent les femmes au moment des naissances et sur leur éloignement du marché du travail.

Cette littérature souligne que l'impossibilité de faire garder son enfant peut conduire la mère à se retirer du marché du travail ou à choisir un emploi réduisant ses opportunités salariales. Un effet similaire pourrait être observé pour l'accès à la formation : la naissance d'un enfant peut réduire l'accès à la formation des femmes, à la marge extensive (accès ou non à la formation) ou intensive (type de formation suivie, durée ou qualité de la formation). Cet accès différencié femmes / hommes à la formation pourrait en partie expliquer l'impact de la naissance d'un enfant sur la trajectoire professionnelle des individus. Briard (2020) indique que parmi les personnes en emploi, l'écart moyen d'accès à la formation entre femmes et hommes

est de l'ordre de 6pp¹. Cet écart est réduit à 2pp lorsque les caractéristiques des postes sont prises en compte. Si la situation familiale semble jouer un rôle limité par rapport aux caractéristiques des postes occupés, elle souligne cependant que dans les premiers mois de l'enfant les jeunes mères se forment moins, sans que ce retard ne soit rattrapé par la suite. Ainsi, 24 mois après la naissance, 13% des femmes ont suivi une formation de 18h ou plus contre 21% des pères².

Un moindre accès des femmes à la formation professionnelle? La [DARES \(2023\)](#) montre que, parmi les demandeurs d'emploi, une femme en couple avec un enfant a 18% moins de chance de suivre une formation qu'un homme dans la même situation; cet écart est de 12% si la personne n'a pas d'enfant. Une raison possible de ce moindre accès à la formation est liée à répartition inégalitaire des charges domestiques au sein des ménages. [Fournier and Sigot \(2009\)](#) soulignent en effet que lorsqu'elles suivent une formation, les femmes salariées réorganisent leur vie personnelle dans un cas sur cinq contre un cas sur dix pour les hommes. [Lignon \(2015\)](#) étudie l'accès à la formation des femmes salariées ainsi que des femmes en recherche d'emploi suite à une naissance, en exploitant l'enquête Emploi en continu entre 2003 et 2012. Il montre que si la probabilité d'accéder à un dispositif de formation diminue pour toutes les femmes suite à une naissance, l'amplitude de la baisse dépend du public et de la situation professionnelle préalable. Parmi les femmes en activité, celles titulaires d'un diplôme du supérieur suivent moins souvent une formation en entreprise que celles ayant un niveau bac ou inférieur, tandis que l'inverse est vrai pour les femmes sans emploi. Ainsi, ce sont les demandeuses d'emploi ayant un niveau bac et inférieur qui suivent moins souvent une formation proposée par un organisme de placement (comme Pôle Emploi) suite à une nais-

1. L'auteur s'appuie sur les données de l'Enquête Formation et Qualification Professionnelle (FQP) sur la période 2014-2015.

2. Aucune étude de ce type n'existe concernant les femmes en recherche d'emploi, cependant l'étude des caractéristiques des entrants en formation (DARES, 2021) montre que l'écart de taux d'entrée en formation hommes / femmes est de 4pp (52% vs. 48%).

sance par rapport aux femmes plus diplômées. L'auteur souligne les deux effets potentiels de la naissance sur la formation : un effet "revenu" pourrait inciter les individus à accroître leur participation au marché du travail, tandis qu'un effet substitution conduirait les femmes peu diplômées et sans emploi à ne pas réintégrer le marché du travail au vue du coût de la garde d'enfant. Le premier effet semble confirmé par [Friebel \(2008\)](#) pour les hommes, qui souligne que les hommes déclarent accéder plus souvent à la formation continue pour augmenter leur revenu lorsque survient une naissance.

Un mécanisme possible : la garde d'enfant. Plusieurs mécanismes peuvent expliquer les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes. Parmi eux, l'impossibilité de faire garder son enfant est potentiellement un frein important. Le manque d'offre de garde constitue une explication potentielle. C'est ce qui est suggéré par [Goux and Maurin \(2010\)](#) qui montrent qu'à partir du moment où l'enfant peut entrer à l'école cette contrainte est desserrée. Les auteurs soulignent en effet que la possibilité d'inscrire son enfant à la maternelle a un impact significatif sur l'emploi des mères isolées en France. En revanche l'effet n'est pas significatif dans les familles où les deux parents de l'enfant sont présents dans le ménage. Cet effet est observé uniquement pour les femmes les moins éduquées³. Les auteurs expliquent ce résultat par le fait que ces mères isolées ont moins accès à des moyens formels de garde pour leurs enfants. En revanche [Pora \(2020\)](#) montre qu'il ne suffit pas d'accroître la capacité d'accueil des jeunes enfants pour augmenter le recours aux modes de garde institutionnels. La hausse substantielle du nombre de places en crèche dans le cadre de plans nationaux lancés dans les années 2000 n'a en effet pas modifié l'offre de travail des mères concernées. L'auteur explique cette absence d'effet par le fait que les familles touchées avaient déjà un mode de garde ; il s'agit de parents aisés qui ont basculé d'un système d'assistante maternelle à une garde

3. Les auteurs distinguent les mères qui ont eu leur baccalauréat de celles qui ne l'ont pas eu.

en crèche, moins chère.

L'impossibilité de faire garder son enfant peut également être liée à un problème de contrainte financière du côté de la demande. [Givord and Marbot \(2015\)](#) étudient ainsi l'effet de la création de la PAJE en 2004, qui a entraîné la hausse des aides à la garde de jeunes enfants. Les auteurs montrent que ces aides supplémentaires ont augmenté de 1,1 point le taux d'activité des femmes en moyenne. La faible magnitude de l'effet peut en partie s'expliquer par le fait que la baisse des coûts n'a pas été accompagnée d'une hausse de l'offre disponible.

La littérature existante présente l'effet de différentes politiques publiques visant à accroître l'offre de travail des mères en rendant la garde de leurs enfants plus accessible. A notre connaissance aucune étude n'a encore étudié l'impact d'un programme visant à mettre en relation l'offre et la demande de garde d'enfants et à informer plus largement les personnes éligibles pour limiter le non-recours. Notre contribution concernera plus particulièrement l'effet d'une telle démarche sur l'accès à la formation des mères. Le résultat de [Pora \(2020\)](#) suggère en effet qu'une modification de l'offre ne change pas les décisions des familles défavorisées, ce qui peut refléter une forme de non-recours de leur part.

CHAPITRE 2

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE ET INSTITUTIONNEL

Nous présentons ici le contexte démographique et institutionnel dans lequel s'inscrit le programme *Fais-Moi Une Place*. La Seine-Saint-Denis est divisée en quatre structures administratives, appelées Etablissements Publics Territoriaux (EPT)¹. *Fais-Moi Une Place* a été mis en place en 2018 dans l'EPT Plaine Commune. Les trois autres EPT du département sont Paris Terres d'Envol, Est Ensemble et Grand Paris - Grand Est.

Dans la suite du chapitre, nous détaillons les différents modes de garde existants en Seine-Saint-Denis ainsi que le recours aux prestations proposées.

2.1 Le contexte démographique et économique en Seine-Saint-Denis

Les politiques publiques menées dans le domaine de la garde d'enfant en Seine-Saint-Denis sont ancrées dans le contexte démographique et économique particu-

1. Les EPT ont été créés dans le cadre du Grand Paris ; ils détiennent la compétence en matière d'insertion.

lier du département (CAF, 2020).

Premièrement, le département de Seine-Saint-Denis est marqué par **un dynamisme démographique important** : la Seine-Saint-Denis est le 2ème département le plus peuplé d'Île-de-France, et sa population a augmenté de 4,6% entre 2010 et 2015, contre 2,8% pour la France entière². Cette évolution est principalement dûe un taux de natalité important (17% contre 11% en moyenne en France)³, ce qui conduit à une part plus importante des enfants de 0 à 3 ans dans le département (5% contre 3% en moyenne en France)⁴. La Seine-Saint-Denis est par ailleurs un département qui concentre une forte population urbaine et modeste en totalisant 63 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) contre 14 par département en moyenne en France métropolitaine⁵. **La structure familiale est marquée par la monoparentalité** : 29% des familles avec un enfant à charge sont monoparentales, soit 5 points de plus que la moyenne nationale en 2016⁶. La situation économique est enfin assez dégradée sur le département : en 2019, le nombre d'allocataires du RSA pour 1000 habitants atteint 80, contre 40 en France métropolitaine⁷. Par ailleurs le taux de pauvreté du département s'élevait en 2016 à 29%⁸ soit 15 points de plus qu'en France métropolitaine.

Le taux d'emploi des femmes en Seine-Saint-Denis est significativement plus faible que le taux d'emploi moyen des femmes en France. Le tableau 2.1 montre que le taux d'activité en Seine-Saint-Denis est similaire à la moyenne française, mais qu'en revanche le taux d'emploi y est significativement plus faible. Cet écart s'explique en partie par la différence importante entre le taux d'emploi des femmes résidant

2. Insee, RP 2015

3. Source : Insee 2018.

4. Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2016.

5. En 2018 on dénombrait 1296 quartiers prioritaires de la ville en France métropolitaine. Source : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/quartiers-prioritaires-de-la-politique-de-la-ville-qpv/>.

6. Source : Insee, Recensement de la population (RP) 2016.

7. Source : Observatoire des territoires, <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-dallocataires-du-rsa>.

8. Insee 2016.

en Seine-Saint-Denis avec le taux d'emploi des femmes en France : il est environ de 56%, contre 61% en moyenne en France. Cet écart est le plus important pour les femmes âgées de 25 à 54 ans : 76% d'entre elles sont en emploi en France en moyenne, contre 66% en Seine-Saint-Denis.

Tableau 2.1 : Taux d'activité et d'emploi en France et en Seine-Saint-Denis (en %)

	France	Seine-Saint-Denis
Taux d'activité global	74,1	72,8
Taux d'emploi global	64,2	59,8
Taux d'activité femmes	71,5	68,5
Taux d'emploi femmes	61,3	55,8
Taux d'emploi femmes 15-24 ans	26,8	25,2
Taux d'emploi femmes 25-54 ans	76,0	65,9
Taux d'emploi femmes 55-64 ans	48,7	52,0

Source : INSEE, Recensement de la Population 2018⁹.

2.2 L'offre de mode de garde en Seine-Saint-Denis

2.2.1 L'offre de mode de garde proposée en Seine-Saint-Denis

On distingue deux types d'offres principales dans l'accueil des jeunes enfants : les assistantes maternelles et les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Les EAJE regroupent principalement des établissements d'accueil collectifs, mais incluent également les micro-crèches, crèches familiales et crèches parentales. Au total, en 2019 en France, la capacité d'accueil des assistantes maternelles couvre 33% des besoins théoriques de mode de garde¹⁰, les EAJE en couvrent 21% (ONAPE, 2021). Les modes de garde supplémentaires que sont l'école préélémentaire et les salariées à domicile couvrent 6% de besoins en plus. Au total, la capacité moyenne

9. Voir <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=FRANCE-1#chiffre-cle-5> et <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-93#chiffre-cle-5>.

10. L'offre d'accueil théorique correspond au nombre de places disponibles par rapport au nombre total d'enfants de moins de trois ans. Le rapport de l'ONAPE (2021) souligne la différence avec le nombre d'enfants recourants.

théorique d'accueil par l'ensemble des modes d'accueil formel est de 60% en France. En Seine-Saint-Denis, ce taux de couverture était de 32% en 2019, il s'agit donc du département de France métropolitaine où ce taux est le plus faible selon les dernières données disponibles¹¹. Le taux de couverture varie selon les Etablissements Publics Territoriaux (EPT) de Seine-Saint-Denis : le tableau 2.2 montre qu'il est spécialement faible dans les EPT Plaine Commune et Paris Terre d'Envol, où le taux de couverture atteint respectivement 26% et 24%. L'EPT Plaine Commune, dans lequel le dispositif *Fais-Moi Une Place* opère, propose donc l'un des plus faibles nombres de places en modes d'accueil formels du département.

Tableau 2.2 : Taux de couverture de l'offre de mode de garde en Seine-Saint-Denis, par EPT en 2019

	Taux de couverture par EPT (en %)
Plaine Commune	26
Paris Terre d'Envol	24
Est-Ensemble	41
Grand Paris-Grand Est	39

Source : Carte 2.1, issue du rapport CAF (2020).

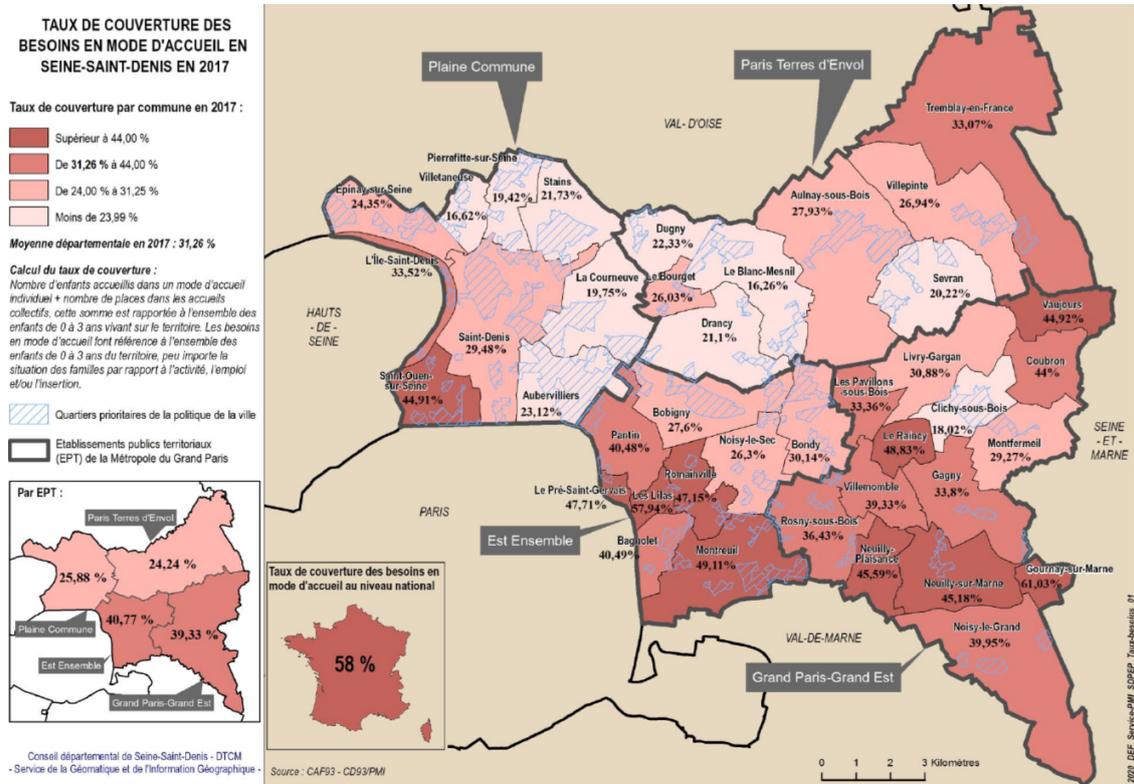
Il est intéressant de souligner que ce taux varie selon les villes de l'EPT. La figure 2.1 montre qu'à Saint-Ouen 45% des besoins d'accueil des jeunes enfants sont couverts contre moins de 20% à la Courneuve ou à Pierrefitte-sur-Seine.

Le rapport du schéma départemental petite enfance de Seine-Saint-Denis (CAF, 2020) a identifié dans son rapport plusieurs points d'alerte concernant l'offre en mode de garde formel dans le département :

- **Un faible taux d'occupation moyen des EAJE** : celui-ci s'élève à 55%. L'analyse par EPT ne montre que peu de variation (entre 52 et 58%). En revanche ce taux d'occupation varie fortement selon le type de gestionnaire : 36% pour les crèches hospitalières, 53% pour les crèches municipales et 72%

11. Source : CAF, voir <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global/resource/e30861ce-caaa-4b0a-8864-266c2cf89c9e>.

Graphique 2.1 : Taux de couverture des besoins en mode de garde en Seine-Saint-Denis



Source : Rapport CAF (2020)

pour les gestionnaires associatifs. Ce phénomène peut en partie s'expliquer par un manque de main d'œuvre : des crèches refusent des demandes car elles sont en sous-effectifs

- Une pénurie de personnel et un déclin des vocations dans le champ de la petite enfance est en effet observé ; en particulier le nombre d'assistantes maternelles est en constante baisse depuis 2013. Des maisons d'assistantes maternelles (MAM) ont été créées (depuis 2010 en France) pour leur permettre d'exercer leur activité professionnelle dans un lieu autre que leur domicile, l'objectif étant faciliter la mise en réseau des assistantes maternelles et l'échange de pratiques. Par ailleurs, les Relais d'assistantes maternelles (RAM) ont été mis en place pour accompagner les professionnelles dans l'exercice de leur métier ; il s'agit également de points d'information pour orienter les familles vers des modes d'accueil. Leur nombre est com-

parable entre EPT, et s'élève à 1 équivalent temps plein pour 70 assistantes maternelles sur le département.

- **Des difficultés d'accès à un mode d'accueil, notamment pour les familles en parcours d'insertion.** Pour palier cette difficulté, plusieurs solutions ont été développées dans le département : les **crèches AVIP** (décrits dans le paragraphe suivant), les garderies éphémères, les modes d'accueil dans les centres sociaux ou l'expérimentation *Fais-Moi Une Place*.

2.2.2 Le cas des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP)

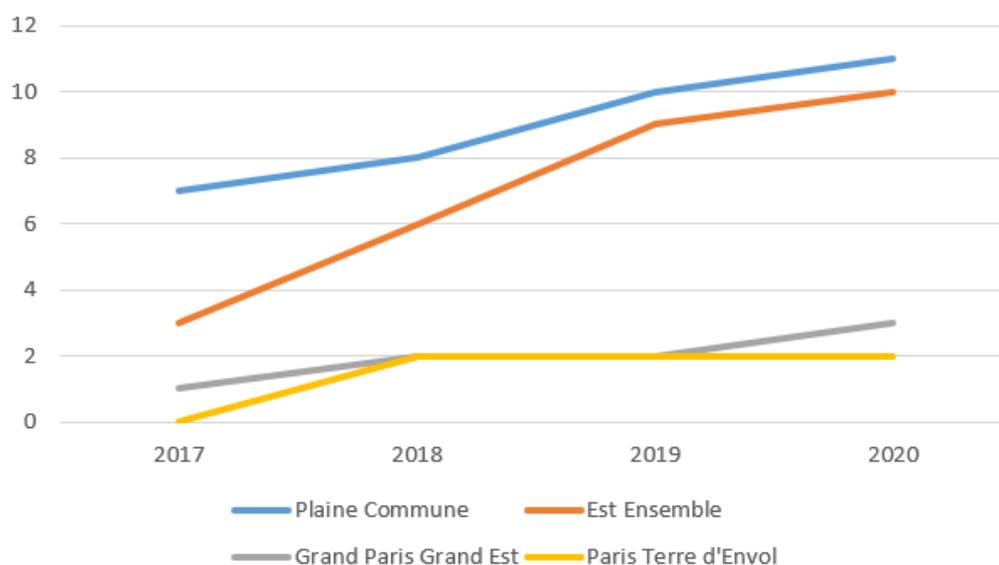
Les crèches sont labélisées AVIP (à vocation d'insertion professionnelle) si elles réservent des places aux jeunes enfants de parents en situation de recherche d'emploi, leur permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel¹². Afin de recevoir le label, ces crèches doivent respecter plusieurs conditions :

- Accueillir 20% d'enfants dont la famille est en recherche d'emploi. Une attention particulière est portée aux familles monoparentales ou résidant dans un quartier prioritaire de la ville (QPV);
- Participer au repérage et à l'orientation des parents vers le dispositif, au côté des services publics de l'emploi et des autres acteurs de l'insertion sociale. Travailler en partenariat avec ces acteurs;
- Désigner un "réfèrent famille" assurant le suivi et l'accompagnement de la famille;

Des conventions tripartites ont été signées avec plusieurs acteurs de l'insertion, parmi lesquels Pôle Emploi et les Missions Locales, ce qui permet aux conseillers accompagnant les familles de travailler plus facilement avec les crèches AVIP lorsque la garde des enfants est identifiée comme un frein au retour en emploi.

12. Commission d'action sociale de la CAF de Seine-Saint-Denis, "Crèche à vocation d'insertion professionnelle" - Dispositif AVIP Bilan et perspective, octobre 2020.

Graphique 2.2 : Évolution du nombre de crèches AVIP par EPT



Source : département de Seine-Saint-Denis, traitement des auteurs.

Les crèches AVIP constituent une alternative potentielle à l'accompagnement par FMUP, qui sont en revanche disponibles dans l'ensemble des EPT. Nous montrons dans le graphique 2.2 que leur nombre a récemment augmenté dans les EPT Plaine Commune et Est Ensemble, pour atteindre 10 à 11 crèches labellisées AVIP dans chacun d'entre eux en 2020, tandis qu'il a stagné autour de 2 ou 3 crèches de ce type dans les EPT Grand Paris Grand Est et Paris Terre d'Envol¹³.

2.3 Le recours aux prestations de mode de garde

2.3.1 Les aides proposées

La prestation de service unique (PSU) versée par les caisses d'Allocations Familiales (CAF) permet de financer les places en EAJE. La PSU est directement versée par les CAF aux gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Son montant équivaut à 66% du prix de revient horaire de l'accueil de l'enfant dans la

13. Comme indiqué précédemment, c'est la démarche de la crèche qui peut aboutir sur la labellisation EAJE. Le rapport du schéma départemental souligne ainsi que la plupart des EAJE sollicitant une labellisation sont implantés sur les territoires de Plaine Commune et Est Ensemble.

limite d'un prix plafond. En contrepartie, les participations familiales sont calculées en fonction d'un barème national fixé par la CNAF.

Lorsque l'enfant est accueilli par une assistante maternelle agréée, par une association ou entreprise qui emploie une personne à domicile ou par une structure d'accueil collectif qui ne peut pas percevoir la PSU (certaines micro-crèches par exemple¹⁴), les parents peuvent recevoir une aide de la CAF, le complément de libre choix du mode de garde (CMG). Les individus peuvent bénéficier du complément mode de garde lorsqu'ils occupent une activité professionnelle ou sont bénéficiaires de minima sociaux¹⁵. L'enfant concerné doit avoir moins de 6 ans. Le montant du CMG dépend du revenu du foyer, du mode d'accueil choisi, du nombre d'enfants à charge et de l'âge des enfants gardés¹⁶.

2.3.2 Les déterminants du recours aux prestations de mode de garde

Le recours aux prestations de mode de garde a été étudié plus en détail dans le rapport de l'ONAPE (2021); les éléments présentés concernent la France entière mais sont pleinement liés au faible recours observé en Seine-Saint-Denis.

Il est premièrement souligné que **le recours à un dispositif d'accueil diffère selon le statut d'emploi des parents et les caractéristiques sociodémographiques des familles**. Ainsi, en 2018, en moyenne 52% des familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans recouraient à un ou plusieurs dispositifs d'accueil, tandis que

14. Il peut s'agir d'une micro-crèche ou une crèche familiale dont le tarif horaire n'est pas supérieur à 10 € par enfant gardé; l'enfant doit être gardé au moins 16 heures dans le mois. Source : <https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches/droits-et-prestations/vie-personnelle/le-complement-de-libre-choix-du-mode-de-garde-cmg>.

15. L'individu doit avoir travaillé au moins une heure le mois de la demande ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active et engagé dans une démarche d'insertion professionnelle, de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation de solidarité spécifique, être étudiant ou signataire d'un contrat de service civique.

16. Par exemple, le barème jusqu'à fin décembre 2022 prévoit qu'un foyer avec un enfant à charge dont les revenus sont inférieurs à 21 320 € en 2020 pourra percevoir 479,17 € pour faire garder un enfant de moins de 3 ans par une assistante maternelle.

cette probabilité tombe à 22% pour les familles au chômage ou inactives. Ce choix est également marqué selon le niveau de ressources : les familles vivant sous le seuil de pauvreté sont 24% à recourir à au moins un dispositif contre 76% pour les foyers vivant au-dessus.

L'écart est également marqué selon le mode d'accueil : les familles modestes font appel à une assistante maternelle ou une salariée à domicile dans 7% des cas, contre 33% pour les familles dont les ressources dépassent le seuil de pauvreté¹⁷. L'une des raisons mises en avant est d'ordre financier : les EAJE sont moins onéreux que les assistantes maternelles et nécessitent des avances de frais moins importantes.

Enfin, le recours varie selon la composition du foyer et l'âge de l'enfant. Le recours est moins important pour les familles monoparentales : 7% des familles monoparentales actives occupées ont recours à au moins un dispositif, contre 63% pour les couples où les deux parents sont actifs occupés, et 23% pour les couples où au moins l'un des deux parents est actif occupé. Lorsque le parent est au chômage ou inactif dans une famille monoparentale, cette probabilité est de 5% (elle est de 3% pour couples où aucun des parents n'est actif occupé). Le recours varie également selon l'âge de l'enfant : avant 6 mois les enfants sont surtout gardés par leurs parents.

En conclusion, on peut donc souligner le caractère particulier dans lequel s'inscrit le programme *Fais-Moi Une Place* : celui d'un contexte économique dégradé où les femmes sont moins souvent en emploi que dans le reste du pays, d'un faible taux de couverture sur le département accompagné d'un faible taux recours aux modes de garde formels. Ce faible taux de recours peut s'expliquer par les caractéristiques socio-démographiques des foyers résidant en Seine-Saint-Denis. On compte par exemple plus souvent de familles dont les membres sont au chômage ou inactifs, ce qui est en moyenne associé à un faible taux de recours à un mode de garde

17. Cet écart était déjà observé en 2013 via l'enquête Modes de garde et d'accueil des jeunes enfants : 5% des enfants des familles les plus modestes étaient accueillis au moins une fois par semaine par une assistante maternelle, contre 46% pour les enfants des familles les plus aisées.

formel. Pour accroître le recours à un mode de garde formel et accompagner les familles dans ces démarches, le programme *Fais-Moi Une Place* a été mis en place dans l'une des intercommunalités du département, l'EPT Plaine Commune.

CHAPITRE 3

LE PROGRAMME *Fais-Moi Une Place*

3.1 Présentation du programme

Le dispositif *Fais-Moi Une Place* (FMUP) est issu du groupe de travail “insertion” du Schéma Départemental Petite Enfance et Parentalité du département de Seine-Saint-Denis¹. Il a été mis en place sur le territoire de Plaine Commune² par l’organisme de formation SFM-AD à la suite d’un appel à projet³. L’association salarie une personne à temps plein⁴ et de façon occasionnelle une personne à temps partiel. Il est mis en place dans l’EPT Plaine Commune, dans lequel le taux de couverture est particulièrement faible par rapport au reste du département (voir section 2.2.1).

1. Le schéma départemental est un outil mis en place par le département, et élaboré avec des partenaires tels que la CAF dans le cas présent. L’objectif de cette démarche est de renforcer la coopération entre l’ensemble des acteurs locaux dans certains domaines, par exemple en matière d’accueil de la petite enfance.

2. Il s’agit d’un établissement public territorial (EPT) : cette structure administrative a été créée dans le cadre du Grand Paris et détient la compétence en matière d’insertion. En Seine-Saint-Denis il existe trois autres EPT : Paris Terres d’Envol, Est Ensemble et Grand Paris - Grand Est.

3. L’appel à projet “Expérimentation d’une plateforme d’accueil du jeune enfant en urgence pour les familles en insertion socioprofessionnelle et/ou en difficultés sur le territoire de Plaine Commune” a été lancé en octobre 2017 par la CAF et le Département.

4. La description du programme est largement basée sur des échanges avec la salariée actuelle de l’association.

Les étapes du dispositif FMUP. Le dispositif permet d'accompagner des mères dans leur recherche d'un mode de garde formel⁵ ; ces dernières dans une démarche d'insertion qui ne peut aboutir du fait de la nécessité de garder leur(s) enfant(s).

La première étape du parcours consiste en une prise de contact par le référent accompagnant la personne dans son parcours d'insertion. Il peut s'agir d'un conseiller du service public de l'emploi, d'un conseiller insertion ou d'un travailleur social par exemple. Le référent identifie le mode de garde de l'enfant comme un frein potentiel à l'emploi, qu'il peut être urgent de lever lorsque la personne a un projet professionnel défini et souhaite entrer en formation ou postuler à une offre d'emploi particulière. La plupart du temps, l'entrée en formation ou en emploi n'est pas imminente⁶. Une fiche d'orientation est adressée à FMUP, mentionnant le besoin de la personne d'un mode de garde.

Un premier contact est alors engagé avec la personne responsable de l'activité de FMUP afin de définir les besoins de la personne relatifs à la garde de son enfant. Une fois le besoin défini, la salariée contacte les assistantes maternelles susceptibles de répondre au besoin décrit, qui concerne principalement le nombre d'heures nécessaires pour faire garder l'enfant. La salariée s'assure par ailleurs que l'assistante maternelle habite dans un rayon de 15 minutes à pied maximum du lieu de résidence de la famille. La salariée FMUP transmet les coordonnées des assistantes maternelles potentielles à la mère, qui prend contact avec elles⁷. Si un accord est trouvé la mère se rend dans les locaux de *Fais-Moi Une Place* pour signer le contrat avec l'assistante maternelle. La salariée préconise également de faire une demande de place en crèche, ce que les familles font rarement d'elles-mêmes. Dans certains cas la demande de place en crèche aboutit. Dans tous les cas la famille est

5. La très grande majorité des parents accompagnés sont des mères ; nous faisons donc uniquement référence à des femmes et des mères.

6. En 2022, sur les 160 demandes traitées par FMUP seules 21 demandes ont été traitées de façon "urgente".

7. La salariée FMUP échange avec les mères tous les 10 jours environ pour suivre les démarches entamées par ces dernières.

libre d'accepter ou de refuser l'offre proposée ; elle a également la possibilité d'annuler sa demande au cours du processus de recherche de l'équipe FMUP.

Il est important de souligner que **le dispositif FMUP n'a pas pour but de fournir de l'information supplémentaire concernant les dispositifs d'insertion disponibles** : toutes les personnes orientées vers l'équipe FMUP sont suivies par un conseiller en insertion qui réalise déjà ce travail avec elles. Son rôle est plutôt de faire le lien entre la demande et l'offre de garde d'enfant.

Les leviers d'action mis en place. L'équipe *Fais-Moi Une Place* a réalisé un travail d'**analyse de l'offre d'accueil disponible** pour caractériser finement les différentes solutions possibles. L'offre a notamment été caractérisée en fonction de sa localisation géographique, de la possibilité d'accueillir à temps plein ou partiel, sur des horaires "atypiques", etc. L'information concernant l'offre d'accueil possible et leurs caractéristiques précises a donc pu être rendue accessible aux familles de façon plus transparente, qui connaissent mal certaines solutions pourtant adaptées aux contraintes auxquelles elles font face, tel que l'accueil à temps partiel. L'information rassemblée est complémentaire à celle renseignée sur le site <https://monenfant.fr/>, que la salariée FMUP utilise largement pour identifier des assistantes maternelles disponibles.

Le travail réalisé par *Fais-Moi Une Place* a également consisté à établir un lien avec les structures d'accueil qui, selon l'un des bilans d'étape, "ne favorisent pas les familles en insertion socioprofessionnelle" dans leurs critères d'attribution. L'équipe *Fais-Moi Une Place* a travaillé sur ces barrières potentielles en lien avec les structures.

Du côté de la demande, les équipes de *Fais-Moi Une Place* réalisent un **travail important d'information auprès des familles**. Ces dernières ne connaissent pas le montant des aides mobilisables pour la garde d'enfant ou le tarif appliqué. La simulation réalisée par *Fais-Moi Une Place* leur permet de prendre connaissance de la viabilité

de ce système, et de prendre conscience que ce type de mode de garde est souvent moins cher qu'un mode de garde informel. Par ailleurs l'accompagnement dans les démarches administratives est clé pour permettre aux familles de signer un contrat avec une assistante maternelle et de les informer de leurs devoirs vis-à-vis de ces dernières en tant qu'employeurs. Un effort de sensibilisation est également réalisé concernant le métier d'assistante maternelle, qui est souvent associé à un mode de garde informel. Une étude menée par Lamia Bouadi, doctorante en sociologie, souligne que les mères considèrent parfois que les profils des assistantes maternelles sont trop proches du leur et refusent pour cette raison d'y recourir.

Les cabinets mandatés par le schéma départemental petite enfance⁸ soulignent que l'accueil individuel est une solution souple dans la mesure où il permet des entrées permanentes tout au long de l'année qui répond donc à un besoin non anticipé. A l'inverse les EAJE publics sont régis par les Commission d'Admission aux Modes d'Accueil (CAMA) de chaque commune, qui ont un calendrier particulier. Il y a très peu de sessions par an et des règles peu souples qui rendent difficile l'accès à des places régulières en cours d'année. Il est par ailleurs souligné que l'inactivité de certaines assistantes maternelles rendaient impossibles l'identification de cette offre par un conseiller insertion, difficulté que le dispositif FMUP a permis de lever.

La **coordination avec des partenaires de l'insertion et de l'action sociale** permet d'articuler les problématiques du mode d'accueil et de l'insertion. Ce maillage des différents acteurs du territoire est un pilier important de l'action du dispositif *Fais-Moi Une Place*.

La suite de FMUP. Entre 2018 et 2021, le dispositif a permis de traiter plus de 800 demandes. L'action de FMUP a été prolongée à l'année 2022 et 2023. Il est prévu qu'en 2024 l'association prenne une forme nouvelle et s'étende à un EPT

8. Les cabinets Intersticiel et Generacio ont été mobilisés par le schéma départemental petite enfance pour accompagner le département dans l'élargissement du dispositif FMUP.

supplémentaire sur le département de Seine-Saint-Denis.

3.2 Eclairage qualitatif sur le dispositif *Fais-Moi Une Place*

Une enquête auprès des bénéficiaires de Fais-moi une place a été réalisée en juin 2022 par le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis⁹. Elle a été réalisée auprès des familles ayant bénéficié du programme FMUP entre le 01/06/2021 et le 30/04/2022. L'équipe d'évaluation de l'IPP a pu contribuer à la réalisation de ce questionnaire. L'objectif était notamment de mieux comprendre les mécanismes par lesquels le programme FMUP pouvait faciliter l'insertion des bénéficiaires. L'enquête permet d'apporter un éclairage qualitatif sur l'utilité du dispositif *Fais-Moi Une Place* pour les familles accompagnées et sur les freins potentiels des mères pour recourir à certains modes de garde.

Sur les 153 personnes contactées, 63 ont pu répondre au questionnaire, soit un taux de réponse de 41%. Parmi les répondants, la part de demandes pourvues correspond à la part totale de demandes pourvues mesurée dans les données de gestion : les résultats de l'enquête semblent donc couvrir de façon relativement adéquate la réalité des bénéficiaires FMUP. L'enquête menée par le département a permis d'identifier plusieurs éléments clés : premièrement, la plupart des personnes accompagnées par FMUP considèrent que l'apport principal de *Fais-Moi Une Place* a été **l'accompagnement humain fourni**, en particulier pour certains pour repérer les places disponibles et/ou avancer sur les démarches administratives. Ensuite, certaines personnes refusent la proposition de mode de garde de FMUP car **elles ne souhaitent pas faire garder leur enfant par une assistante maternelle**. Une part non négligeable des répondants indiquent également refuser la proposition car le

9. Une première enquête avait été réalisée plus tôt en 2021 mais le taux de réponse était faible (22%) et le questionnaire a été repris suite à la remontée de certaines incompréhensions.

reste à charge est trop cher ; cela peut également les conduire à mettre un terme à la garde de l'enfant après l'avoir accepté dans un premier temps. Enfin, les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* dont la demande a été pourvue répondent plus souvent être en emploi au moment de l'enquête que les personnes dont la demande a été annulée, refusée ou non pourvue.

3.3 Description de l'offre de mode de garde recensée par *Fais-Moi Une Place*

Les données de gestion de *Fais-Moi Une Place* renseignent l'ensemble des modes de garde recensés par l'association. Le tableau 3.1 présente pour chaque ville le nombre d'assistantes maternelles et d'EAJE avec lesquels *Fais-Moi Une Place* a pris contact sur l'ensemble de la période¹⁰. Nous ne savons pas en revanche s'il s'agit d'un partenariat qui a conduit à mettre en contact l'EAJE ou l'assistante maternelle avec un bénéficiaire au final. L'équipe de *Fais-Moi Une Place* a pris contact avec des assistantes maternelles et des EAJE dans chacune des villes de l'EPT Plaine Commune, et marginalement dans d'autres villes de Seine-Saint-Denis. Le nombre de contacts dans chaque ville reflète sa densité de population : par exemple les assistantes maternelles contactées à Saint-Denis représentent un quart de l'ensemble des assistantes maternelles contactées par *Fais-Moi Une Place* car Saint-Denis est l'une des villes les plus peuplées de l'EPT.

Le tableau 3.2 compare le nombre d'assistantes maternelles contactées par *Fais-Moi Une Place* au nombre d'assistantes maternelles recensées par la CAF en 2017. Les deux chiffres ne sont pas totalement comparables dans la mesure où l'offre recensée par la CAF est comptabilisée à un instant donné, tandis que celle recen-

10. D'autres informations telles que le nombre de places en EAJE ou chez l'assistante maternelle sont parfois renseignées, mais a priori de façon moins rigoureuse. Nous ne les présentons pas dans ce tableau.

sée par *Fais-Moi Une Place* correspond à l'ensemble de la période 2018-2021. On peut cependant constater que les chiffres sont proches : par exemple le nombre d'assistantes maternelles contactées par *Fais-Moi Une Place* correspond à 90% de l'offre recensée par la CAF en 2017. Cette part est moins importante à La Courneuve, Saint-Denis et Saint-Ouen, ce qui peut refléter deux situations différentes : *Fais-Moi Une Place* a pu contacter peu d'assistantes maternelles par rapport à la population réelle, ou bien le nombre d'assistantes maternelles total a décru fortement à partir de 2018.

Tableau 3.1 : Offre recensée par FMUP, par ville

	Nbre ASMAT	Nbre EAJE	Part ASMAT	Part EAJE
<i>EPT Plaine Commune</i>				
Aubervilliers	147	16	16	17
Epinay-Sur-Seine	179	11	20	11
L'île-Saint-Denis	18	2	2	2
La Courneuve	52	6	6	6
Pierrefite-Sur-Seine	68	7	8	7
Saint-Denis	226	30	25	31
Saint-Ouen	104	14	12	15
Stains	66	8	7	8
Villetaneuse	36	2	4	2
<i>Autres EPT</i>				
Bobigny	6	0		
Clichy	1	0		
Drancy	1	0		
Evry Courcouronnes	1	0		
Garges les Gonesse	2	0		
Le Bourget	1	0		
Montmagny	2	0		
Pantin	4	2		
Sarcelles	4	0		
Ville inconnue	11	1		

Source : Données de gestion FMUP.

Tableau 3.2 : Comparaison entre le nombre d’assistantes maternelles en contact avec FMUP en Seine-Saint-Denis et le nombre d’assistantes maternelles recensées par la CAF en 2017, par ville

	Nbre total ASSMAT FMUP	Nbre ASSMAT CAF 2017	Part contacts FMUP
Aubervilliers	147	142	1.04
Epinay-Sur-Seine	179	196	0.91
L’île-Saint-Denis	18	20	0.90
La Courneuve	52	90	0.58
Pierrefite-Sur-Seine	68	81	0.84
Saint-Denis	226	371	0.61
Saint-Ouen	104	170	0.61
Stains	66	86	0.77
Villetaneuse	36	32	1.12

Source : Données de gestion FMUP et de la CAF de Seine-Saint-Denis.

3.4 Les bénéficiaires du programme

3.4.1 Les caractéristiques des bénéficiaires du programme

Fais-Moi Une Place

L’exploitation des données de gestion du dispositif *Fais-Moi Une Place* sur la période 2018-2021 nous permet de caractériser les personnes au moment où elles se tournent vers le programme : le lieu de résidence ou la situation familiale sont renseignés dès le premier échange avec l’équipe *Fais-Moi Une Place*. Des informations concernant le parcours des bénéficiaires sont également renseignées, telles que l’état de la demande et la solution trouvée le cas échéant. Nous présentons dans le tableau 3.3 (colonne 1 - échantillon “Ensemble”) les caractéristiques des familles bénéficiaires du dispositif FMUP, en prenant en compte une observation par enfant concerné ¹¹.

Les demandes sont adressées à FMUP à partir de mai 2018, date de lancement du programme. On observe ensuite une montée en charge en 2019, puis la crise sani-

11. En annexe A.1 nous présentons les caractéristiques de chaque famille bénéficiaire de FMUP. Dans la mesure où les demandes des familles concernent en général un seul enfant, les résultats ne diffèrent pas de façon significative.

taire a diminué le nombre de prises en charge en 2020. Au total, 810 demandes ont été réalisées auprès de FMUP pour trouver un mode de garde. Le tableau 3.3 permet ensuite de caractériser les personnes qui s'orientent vers *Fais-Moi Une Place*, que leur demande aboutisse ou pas. Dans un peu plus de la moitié des cas, la personne qui effectue la démarche élève seule son enfant (55%, contre 42% en couple). La plus large partie du public de *Fais-Moi Une Place* est bénéficiaire du RSA (46%) ou demandeur d'emploi (9%). Certains individus sont salariés (14%) ou en formation (6%), ce qui peut refléter le fait que la demande est assez urgente puisque la personne a déjà mis en place certains éléments dans le cadre de son projet professionnel. Ces informations sont renseignées lors du premier échange avec l'équipe de *Fais-Moi Une Place* : elles ne sont pas actualisées par la suite mais sont susceptibles de changer en réalité.

Concernant le lieu de résidence des bénéficiaires, la majorité des demandeurs réside à Saint-Denis (28%), à Stains (17%) et à Epinay-sur-Seine (14%). La part des bénéficiaires selon leur lieu de résidence ne semble pas strictement corrélée au taux de chômage de la ville concernée : en 2014 le taux de chômage dans ces villes était respectivement de 24%, 22% et 18%, pour un taux de chômage moyen sur l'EPT Plaine Commune de 22%¹².

Le premier échange avec *Fais-Moi Une Place* résulte d'une orientation par un prescripteur : il s'agit dans 43% des cas des services publics de l'emploi (maison de l'emploi, mission locale, pôle emploi). Ensuite, 29% des bénéficiaires ont été orientés par une association. Les services sociaux du département ou des communes orientent des bénéficiaires dans 9% des cas. La personne est orientée vers *Fais-Moi Une Place* lorsque le mode de garde a été identifié comme un frein potentiel au projet professionnel de la personne, ce qui explique que les bénéficiaires indiquent être intéressés par le programme pour pouvoir entrer en formation (48%) ou en

12. Source : Portrait du territoire Plaine Commune, Département de Seine-Saint-Denis https://ressources.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/2018_portrait_territoire_ept_plaine_commune.pdf.

emploi (43%).

Nous disposons également d'informations qui sont renseignées au cours des démarches réalisées par *Fais-Moi Une Place*. En particulier, le résultat des demandes est renseigné, ainsi que la solution trouvée lorsque la demande a été pourvue. A la fin de l'année 2021, 39% des demandes ont été pourvues depuis la création de *Fais-Moi Une Place* et 29% des demandes ont abouti à un refus par la famille de la proposition réalisée par FMUP. Ensuite, 16% des demandes sont annulées par la famille avant que FMUP n'ait fait une proposition, par exemple lorsque la mère abandonne son projet professionnel ou déménage. La demande peut également être annulée si la mère a trouvé un mode de garde par ses propres moyens. Enfin, dans 11% des cas le dispositif FMUP ne parvient pas à trouver un mode de garde pour la famille. Lorsque la demande est pourvue, la solution trouvée est le plus fréquemment celle d'une assistante maternelle (64%) et celle de la crèche (33%)

Les données ne permettent pas de distinguer les solutions qui entraînent un refus, cependant plusieurs échanges indiquent que le recours à une assistante maternelle génère régulièrement une certaine méfiance de la part des familles. Les mères concernées préfèrent recourir aux crèches car elles ne considèrent pas que les assistantes maternelles soient suffisamment professionnalisées; ces dernières peuvent également apparaître aux yeux des mères comme des personnes auxquelles elles s'identifient tandis qu'elles souhaitent une figure plus professionnelle pour faire garder leurs enfants.

Tableau 3.3 – Caractéristiques du public bénéficiaire de FMUP

	Ensemble		Apparié données admin.	
	N	%	N	%
Année de la demande				
2018	151	18.6	72	18.6
2019	275	34	122	31.4
2020	176	21.7	87	22.4
2021	208	25.7	107	27.6
Situation familiale				
Célibataire	445	54.9	248	63.9
En couple	337	41.6	129	33.2
Non renseigné	28	3.5	11	2.8
Situation professionnelle				
Autres	202	24.9	80	20.6
BRSA	373	46	204	52.6
Demandeur d'emploi	71	8.8	37	9.5
En formation	50	6.2	20	5.2
Salarié	114	14.1	47	12.1
Ville				
Aubervilliers	86	10.6	43	11.1
Autre	17	2.1	6	1.5
Epinay sur Seine	113	14	62	16
L'Île-Saint-Denis	31	3.8	9	2.3
La Courneuve	32	4	14	3.6
Pierrefitte	73	9	33	8.5
Saint-Denis	227	28	105	27.1
Saint-Ouen	57	7	28	7.2
Stains	141	17.4	69	17.8
Villetaneuse	33	4.1	19	4.9
Prescripteur				
associations d'actions sociales	234	28.9	116	29.9
autres	146	18	60	15.5
maison de l'emploi	183	22.6	85	21.9
maison de quartier	8	1	1	0.3
mission locale	50	6.2	26	6.7
pôle emploi	118	14.6	61	15.7
service social	71	8.8	39	10.1
Motivation de la demande				
Autres	64	7.9	33	8.5
Emploi	355	43.8	185	47.7
Formation	391	48.3	170	43.8
Résultat de la demande				
annulée	128	15.8	61	15.7
en cours	38	4.7	20	5.2
non pourvue	90	11.1	35	9
pourvue	319	39.4	157	40.5
refusée	235	29	115	29.6
Solution trouvée				
Assistante maternelle	203	63.6	107	68.2
Autres	12	3.8	4	2.5
Eaje	104	32.6	46	29.3
<i>Total demandes</i>	810	100	388	100
<i>Total familles</i>	791	100	381	100

Source : Données de gestion FMUP, données FORCE et données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis.

Tableau 3.4 – Caractéristiques des enfants et nombre de familles, selon l'échantillon considéré

	Ensemble	Apparié données admin.
Info.date naiss.enf	0.94	0.96
Age moyen enf.(mois)	17.64	16.68
Nbre familles	791	381
Nbre moyen ddes par famille	1.08	1.10
Nbre total demandes	810	388

FMUP, données FORCE et données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis.

Note : L'échantillon "complet" correspond à l'ensemble des demandes réalisées par les familles bénéficiaires; une observation correspond à une naissance (colonne 1). L'échantillon "de travail" correspond aux demandes réalisées par des bénéficiaires qui sont retrouvées dans les données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis et les données FORCE; une observation correspond à une naissance (colonne 2).

La table 3.4 (colonne 1) présente ensuite l'âge moyen des enfants concernés par une demande FMUP, ainsi que le nombre de familles concernées par ces demandes. Comme indiqué dans le tableau 3.3 nous observons au total 810 demandes¹³; certaines sont émises par la même famille. Il s'agit cependant de situations assez rares puisque les 791 familles uniques observées dans la base réalisent en moyenne 1,08 demandes. Nous disposons dans 94% des cas de l'information liée à la date de naissance de l'enfant : en moyenne, la demande FMUP est réalisée lorsque l'enfant est âgé de 18 mois.

Enfin, nous présentons en annexe A.2 des informations supplémentaires concernant les bénéficiaires de FMUP suivis par les services d'insertion du département. Ces éléments sont issus de l'exploitation de la base WebRSA fournie par le département de Seine-Saint-Denis. Au total, 230 bénéficiaires sont identifiés dans les données WebRSA. La quasi-totalité des sont des femmes, en moyenne âgées de 31 ans. Elles sont en général plus jeunes et plus souvent célibataires que les autres bénéficiaires RSA suivis par le département. Elles sont par ailleurs plus souvent orientées vers un parcours socio-professionnel que les autres bénéficiaires du RSA.

13. Dans la base de gestion certains enfants sont concernés par plusieurs demandes; nous conservons la première demande réalisée pour chaque enfant.

3.4.2 Les caractéristiques des bénéficiaires selon l'état de leur demande

Nous distinguons ensuite les caractéristiques des individus selon l'état de leur demande, en excluant les individus dont la demande est en cours. Le tableau 3.5 compare les caractéristiques des individus dont la demande est pourvue à celles des bénéficiaires dont la demande n'a pas abouti¹⁴. Au total, la demande de 319 individus a été pourvue, soit 41% des demandes qui sont terminées. Il est intéressant de souligner par exemple que les personnes célibataires sont légèrement surreprésentées dans cet échantillon (60% contre 55% dans l'échantillon total). Cela peut refléter la contrainte plus pressante pour ces foyers à faire garder leur enfant. Certaines villes sont également surreprésentées parmi les demandes pourvues : les bénéficiaires résidant à Stains représentent 24% des demandes pourvues et seulement 17% des bénéficiaires. La qualité du réseau de contacts de *Fais-Moi Une Place* dans chaque ville ne semble pas clairement corrélée à la plus grande part de demandes pourvues dans certaines villes (voir tableau 3.2); cette répartition peut être due aux caractéristiques socio-démographiques propres à chaque ville.

L'orientation sur le dispositif par des associations est par ailleurs associée à un plus grand nombre de demandes pourvues (35% des demandes pourvues proviennent d'orientation via ce prescripteur). A l'inverse la demande des individus orientés par Pôle Emploi l'est moins souvent que celle des individus orientés par d'autres prescripteurs, compte tenu de leur part relative dans l'échantillon.

14. Nous regroupons les individus dont la demande a été refusée, annulée ou non pourvue. Dans le tableau A.1 en annexe nous présentons ces résultats en distinguant chacune des issues possibles de la demande.

Tableau 3.5 : Caractéristiques du public bénéficiaires de FMUP selon le résultat de la démarche

	N		%	
	Non aboutie	Pourvue	Non aboutie	Pourvue
Année de la demande				
2018	79	72	17.4	22.6
2019	167	108	36.9	33.9
2020	97	79	21.4	24.8
2021	110	60	24.3	18.8
Statut familial				
célibataire	234	191	51.7	59.9
couple	195	124	43	38.9
non renseigné	24	4	5.3	1.3
Ville				
Aubervilliers	56	26	12.4	8.2
Autre	10	5	2.2	1.6
Epinay sur Seine	61	48	13.5	15
L'Île-Saint-Denis	16	15	3.5	4.7
La Courneuve	24	8	5.3	2.5
Pierrefitte	45	25	9.9	7.8
Saint-Denis	133	82	29.4	25.7
Saint-Ouen	38	16	8.4	5
Stains	58	75	12.8	23.5
Villetaneuse	12	19	2.6	6
Prescripteur				
associations d'actions sociales	116	110	25.6	34.5
autres	90	52	19.9	16.3
maison de l'emploi	99	73	21.9	22.9
maison de quartier	3	4	0.7	1.3
mission locale	28	19	6.2	6
pôle emploi	74	35	16.3	11
service social	43	26	9.5	8.2
Motivation				
Autres	44	19	9.7	6
Emploi	181	157	40	49.2
Formation	228	143	50.3	44.8
Total	453	319	100	100

Sources : Données de gestion FMUP.

CHAPITRE 4

L'IMPACT DE *Fais-Moi Une Place* SUR LES TRAJECTOIRES

Nous présentons dans cette partie les résultats de l'évaluation causale du programme *Fais-Moi Une Place*. La partie 4.1 présente l'échantillon utilisé pour l'analyse ainsi que les variables d'intérêt utilisées pour l'étude. L'évolution de chacune de ces variables est détaillée. Nous présentons ensuite les deux stratégies empiriques utilisées, qui permettent d'avoir une borne haute et basse de l'effet (section 4.2). Nous présentons les résultats obtenus dans la partie 4.3.

La première méthode consiste à réaliser une **event-study** en comparant la trajectoire post-naissance de mères bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* à celles de mères comparables ayant eu un enfant à la même période. Nous montrons néanmoins que l'estimateur est probablement biaisé car de nombreuses variables non-observées peuvent influencer la trajectoire des femmes bénéficiaires du programme.

Nous présentons ensuite une deuxième méthode reposant sur une **stratégie de différence-de-différences**. Nous comparons au niveau agrégé les trajectoires des mères résidant dans l'EPT Plaine Commune à celles des mères dans les autres EPT, avant et après la mise en place du programme *Fais-Moi Une Place* en mai 2018.

Avec cette méthode, nous n'identifions pas directement les bénéficiaires de FMUP dans l'EPT Plaine Commune, ce qui revient potentiellement à "diluer" l'effet du programme FMUP puisque le nombre de personnes recourant au programme est cinquante fois plus faible que le nombre de mères résidant dans l'EPT Plaine Commune. Cette méthode permet ainsi de mesurer un effet causal de *Fais-Moi Une Place* en s'appuyant sur des hypothèses assez conservatrices.

4.1 L'échantillon d'analyse

4.1.1 Les données utilisées

Les données ForCE. Les données ForCE sont produites par la Dares et mises à disposition au CASD depuis 2020. Il s'agit d'un appariement de plusieurs bases de données permettant de suivre les trajectoires professionnelles des individus passés au moins une fois par les services publics de l'emploi ou ayant suivi une formation professionnelle prise en charge totalement ou partiellement par les pouvoirs publics. Il est possible de suivre dans ces données les épisodes de chômage passés, de formation ou d'emploi. L'accompagnement éventuel par une mission locale pour un jeune de moins de 26 ans est également renseigné, ainsi que les programmes auxquels la personne pourrait participer. Nous exploitons la vague 8 des données ForCE, qui couvrent la période 2017-2021. Des éléments supplémentaires sur les données ForCE et leur exploitation sont présentés en annexe [B.1](#).

Les données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis. La CAF de Seine-Saint-Denis a mis à disposition ses données de gestion dans le cadre d'une convention d'accès aux données avec la CAF. Il s'agit de l'ensemble des renseignements indiqués par les individus ayant recours à une prestation sociale à moment donné : les informations renseignées permettent de décrire le foyer (nombre d'enfants, dates

de naissance des enfants, code postal de résidence, sexe du responsable du dossier, conjoint éventuel, etc.) ainsi que le recours éventuel au mode de garde. Il est possible en particulier d'identifier le recours au complément de libre choix du mode de garde (CMG)¹. La base transmise couvre la période 2017-2021. Nous présentons en annexe B.2 des éléments supplémentaires concernant le processus de mise à disposition des données de gestion par la CAF de Seine-Saint-Denis ainsi que sur le contenu de ces données et les traitements réalisés.

4.1.2 Construction de l'échantillon

L'appariement des données FMUP-CAF-FORCE. Notre stratégie empirique repose sur l'appariement des données de gestion de l'association *Fais-Moi Une Place* avec les données de gestion transmises par la CAF de Seine-Saint-Denis et les données ForCE. La CAF de Seine-Saint-Denis a premièrement transmis au CASD (tiers de confiance) une table d'appariement permettant d'associer les identifiants individuels des bases FMUP et ForCE au numéro CAF du foyer allocataire, avec la possibilité d'associer plusieurs individus à un même foyer allocataire. Le CASD a réalisé l'appariement des bases CAF, FORCE et FMUP sur la base de ces informations, avec l'aide également des informations identifiantes transmises par FMUP sur ses bénéficiaires. Les variables utilisées pour cet appariement sont mentionnées en annexe B.3. Cet appariement a ensuite été affiné par l'IPP pour parvenir à identifier un foyer CAF par bénéficiaire de FMUP, ainsi que sa trajectoire professionnelle mesurée dans les données ForCE.

Nous intégrons uniquement dans notre échantillon les personnes retrouvées dans les données CAF et les données ForCE dans la mesure où certaines des informations renseignées dans les deux bases sont indispensables à l'étude. Les données CAF renseignent en effet la date de naissance des enfants et le recours au CMG,

1. Le recours à un EAJE en revanche n'est pas renseigné dans les données de la CAF.

tandis que les données ForCE permettent de décrire les trajectoires professionnelles des individus. Par ailleurs seules les personnes inscrites auprès de Pôle Emploi (et/ou ayant suivi une formation) sont suivies dans les données ForCE : il est donc possible qu'une personne soit en emploi mais qu'elle ne soit pas retrouvée dans les données ForCE si elle n'a jamais été enregistrée à Pôle Emploi. Conserver dans l'échantillon les personnes identifiées dans les données CAF et ForCE nous permet de nous assurer qu'aucun épisode d'emploi observé correspond effectivement à une probabilité nulle d'emploi pour la personne concernée.

Description des bénéficiaires FMUP retrouvés dans les données administratives.

Il n'est pas possible d'identifier l'ensemble des bénéficiaires FMUP dans les données CAF et ForCE : au total, on retrouve 388 naissances associées à 381 familles bénéficiaires dans les données CAF et ForCE, ce qui représente 48% de l'ensemble des familles accompagnées par *Fais-Moi Une Place*. Le tableau 3.3 (colonne 2) présenté dans la section 3.4.1 permet de comparer les caractéristiques de ces individus à celles de l'ensemble des bénéficiaires de FMUP.

Les demandes sont réalisées aux mêmes périodes que pour l'ensemble de l'échantillon, et les enfants concernés par les demandes ont le même âge à un mois près (tableau 3.4, colonne 2). Les mères suivies dans cet échantillon sont par ailleurs plus souvent célibataires et bénéficiaires du RSA (respectivement 64% et 53% des demandes) que dans la population totale des bénéficiaires (55% et 46%). La répartition par ville de résidence est en revanche très similaire dans les deux échantillons. De la même façon le type de prescripteur est relativement similaire². Le résultat de la demande ne semble pas non plus varier de façon significative, cependant lorsque la demande est pourvue on observe un peu plus souvent des bénéficiaires recourant à une assistante maternelle dans l'échantillon de bénéficiaires retrouvées dans les données administratives (68% contre 64% au total). Ce résultat est assez

2. On observe un peu plus de demandes motivées par une entrée en emploi dans l'échantillon de bénéficiaires retrouvées dans les données administratives.

logique puisque les données de la CAF permettent seulement d'identifier le recours à une assistante maternelle via le recours au CMG.

4.1.3 Description de l'échantillon

Nous présentons ici certaines caractéristiques des foyers allocataires de la CAF en Seine-Saint-Denis en distinguant les différents EPT, afin de décrire la population étudiée et de vérifier dans quelle mesure la population de chaque EPT est comparable. Les foyers considérés dans l'EPT Plaine Commune sont donc bénéficiaires ou pas du programme FMUP. Pour limiter l'hétérogénéité de l'échantillon nous le restreignons à des foyers où les mères sont nées après 1970 et ont au maximum cinq enfants, de façon à observer des familles où la *probabilité* de bénéficier du programme *Fais-Moi Une Place* est plus importante que pour l'ensemble des foyers allocataires du département.

Le tableau 4.1 présente les caractéristiques des foyers allocataires de la CAF inclus dans l'échantillon pour chaque EPT, où chaque observation correspond à une naissance ayant eu lieu entre 2014 et 2021. Les informations renseignées via la CAF et connues pour l'ensemble des individus observés sont la date de naissance de l'enfant, l'âge de la mère au moment de la naissance et le rang de l'enfant dans la fratrie. Les données ForCE permettent de caractériser les trajectoires professionnelles des individus inclus dans la base ; nous connaissons pour l'ensemble des mères observées le nombre de préconisations réalisées par un conseiller Pôle Emploi dans l'année suivant la naissance, ainsi que le nombre de jours passés au chômage dans les trois mois précédant la naissance de l'enfant.

L'âge moyen de la mère au moment de la naissance est globalement le même dans l'ensemble des EPT, entre 29 et 30 ans. Il s'agit en général du 2^e enfant de la mère. On peut noter que c'est dans l'EPT Plaine Commune que nous observons le plus grand nombre de naissances. **Les mères observées dans les différents EPT**

ne semblent pas différer sur le plan professionnel. Par exemple les mères incluses dans l'échantillon se voient préconiser d'entrer dans un dispositif ou de participer à un atelier par un conseiller Pôle Emploi moins d'une fois dans les 12 mois qui suivent la naissance de leur enfant, quel que soit leur EPT de résidence. Elles passent environ 16% du trimestre précédant la naissance au chômage. Ces éléments confirment que sur certaines dimensions observables les habitantes de l'EPT Plaine Commune sont comparables aux habitantes des autres EPT du département.

Tableau 4.1 : Caractéristiques des foyers allocataires CAF

	Plaine Commune	Grand Paris	Grand Est	Est Ensemble	Paris	Terre d'Envol
Age moyen mère	29.52		29.23	30.23		29.18
Rang moyen enfant	1.94		1.85	1.87		1.96
Année naiss. 2014	3384		2699	2950		2641
Année naiss. 2015	3666		2815	3109		2717
Année naiss. 2016	3670		3109	3379		2866
Année naiss. 2017	3932		3165	3445		2882
Année naiss. 2018	3781		3129	3423		2811
Année naiss. 2019	3601		3028	3318		2707
Année naiss. 2020	3372		2885	3176		2616
Année naiss. 2021	2471		2373	2376		2079
Nbre moyen préconisations PE post naiss.	0.21		0.19	0.17		0.19
Part chômage 3 mois pré-naiss	0.16		0.15	0.17		0.16
N	27877		23203	25176		21319

Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : Le nombre moyen de préconisations d'un conseiller Pôle Emploi pour entrer dans un dispositif est calculé dans les 12 mois qui suivent la naissance de l'enfant. La durée passée au chômage avant la naissance correspond à la part du trimestre précédant la naissance passée au chômage.

4.1.4 Les variables d'intérêt

Nous présentons ici les variables d'intérêt sur lesquelles nous souhaitons mesurer l'effet du programme *Fais-Moi Une Place*. L'évolution de ces indicateurs et pour l'instant présenté pour l'ensemble de l'échantillon présenté ci-dessus³.

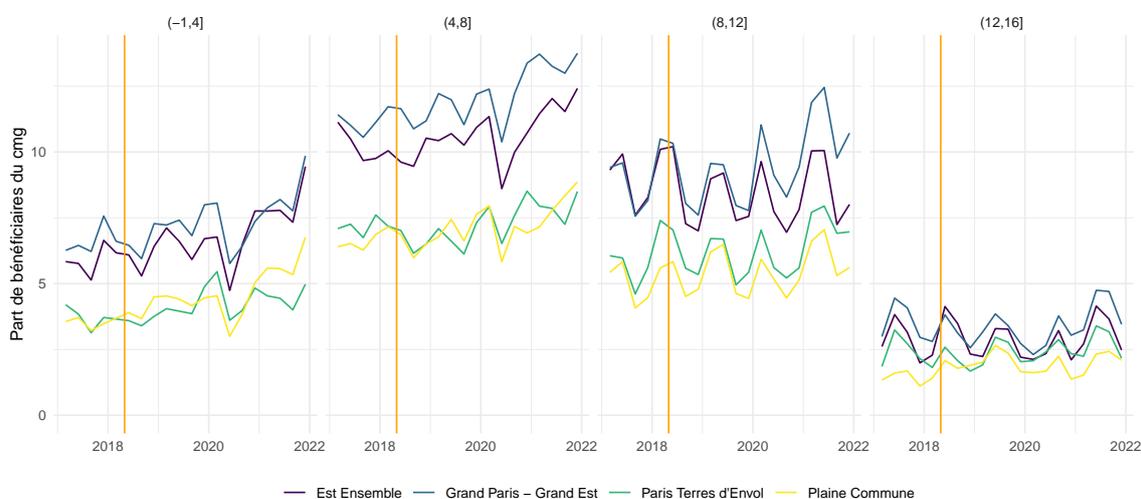
L'accès des bénéficiaires au complément mode de garde Le premier indicateur d'intérêt est le recours au complément mode de garde, qui est attribué aux foyers dont l'enfant est gardé par une assistante maternelle, une micro-crèche ou dans

3. L'EPT Plaine Commune inclut donc des bénéficiaires et des non-bénéficiaires du programme FMUP.

le cadre d'un mode de garde à domicile. Les données fournies par la CAF ne permettent pas en revanche d'observer le recours à un EAJE, qui est par ailleurs un mode de garde moins souvent proposé aux familles FMUP que les assistantes maternelles. Les données de gestion de la CAF renseignent les mois pour lesquels un foyer a bénéficié d'un complément mode de garde, et quel enfant était concerné. La variable d'intérêt est construite de la façon suivante : elle vaut 1/3 si l'individu a eu recours au CMG un seul mois sur l'ensemble du trimestre, 2/3 si il y a eu recours 2 mois sur 3 et 1 si la personne a eu recours au CMG sur l'ensemble du trimestre. Le graphique 4.1 présente l'évolution du taux de recours au complément mode de garde dans chaque EPT du département, par tranche d'âge de l'enfant (l'âge est présenté en trimestres). Nous présentons le recours au CMG pour les mères dont l'enfant est âgé de 3 à 4 ans à titre de comparaison⁴. L'évolution de la différence entre l'EPT Plaine Commune et les autres EPT est présentée en annexe B.4. De façon générale, le taux de recours au CMG est plus faible dans les EPT Plaine Commune et Paris Terre d'Envol que dans les autres EPT, ce qui peut confirmer l'idée que ces deux EPT sont socialement moins favorisés. Cet écart est particulièrement important pour la tranche d'âge 1-2 ans, âge auquel les parents bénéficient le plus souvent du CMG sur l'ensemble du département. Le taux de recours au CMG est beaucoup plus faible lorsque l'enfant a entre 3 et 4 ans : le CMG est accessible mais l'enfant est le plus souvent scolarisé à partir de cet âge-là. Enfin, on peut observer que le taux de recours au CMG est relativement stable sur la période considérée, sauf pendant la crise sanitaire de 2020 où le confinement a conduit des familles à garder elles-mêmes leurs enfants.

4. Il est possible de bénéficier du CMG jusqu'à ce que l'enfant ait 6 ans révolus, bien que la majorité des bénéficiaires aient un enfant de moins de 3 ans.

Graphique 4.1 : Évolution du taux de recours au CMG par EPT et par tranche d'âge de l'enfant



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : Au 3e trimestre 2018, le taux de recours au complément mode de garde est de 3,77% dans l'EPT Plaine Commune pour les mères dont l'enfant est âgé de moins d'un an.

Les trajectoires professionnelles Les autres variables d'intérêt de l'étude caractérisent les trajectoires professionnelles des individus, en particulier les probabilités d'emploi et de formation des individus. L'accès à un programme de formation est mesuré dans les données BREST de la base ForCE pour la plupart des personnes en recherche d'emploi ; pour celles ayant moins de 26 ans et qui sont suivies par les missions locales, nous mesurons la probabilité de participer à un dispositif proposé par la Mission Locale. Cette information est fournie par les données I-MILO dans la base ForCE. La probabilité d'emploi est quant à elle mesurée via l'exploitation de la base MMO⁵. Une description plus détaillée des données ForCE est présentée en annexe B.1.

Les variables d'intérêt sont construites de la façon suivante. On mesure première-

5. Nous restreignons l'indicateur d'emploi aux contrats en CDD et CDI du secteur privé pour assurer un champ comparable tout au long de la période d'étude. En effet, le secteur public a été progressivement intégré à la base ForCE à partir de 2019 seulement. Il semble par ailleurs pertinent de ne pas assimiler les stages de la formation professionnelle ou des périodes d'apprentissage à des périodes d'emploi.

ment la part de jours travaillés dans le secteur privé chaque mois, que l'on agrège ensuite au niveau mensuel. On observe par ailleurs la part du trimestre passée en formation, avec un niveau d'analyse moins fin puisqu'on fait l'hypothèse que si une personne est observée en formation un mois donné elle a été stagiaire durant le mois entier. On observe donc la part du trimestre passée en formation⁶. Enfin, la probabilité cumulée de participer à un programme de la Mission locale est mesurée au niveau trimestriel : puisqu'on ne connaît pas la date de sortie pour certains programmes de la mission locale, on mesure chaque trimestre la probabilité d'entrer sur un programme à partir de ce trimestre⁷.

La figure 4.2 présente l'évolution de la part de jours travaillés (dans le secteur privé) dans le trimestre par EPT en fonction de l'âge de l'enfant, mesuré en trimestres. On peut premièrement remarquer que la probabilité d'emploi est systématiquement plus élevée dans l'EPT Grand Paris Grand Est et dans une moindre mesure dans l'EPT Est Ensemble par rapport à Plaine Commune et Paris Terres d'Envol. Ensuite, la part de jours travaillés dans le trimestre augmente avec l'âge de l'enfant, en particulier dans ces deux derniers EPT : dans l'EPT Plaine Commune, elle atteint par exemple 28% au 3e trimestre 2018 pour les mères dont l'enfant est âgé de 0 à 1 an, contre 35% si l'enfant a entre 3 et 4 ans. On peut facilement expliquer cette tendance par le fait que la mère choisit de faire garder son enfant et de travailler une fois qu'il est assez âgé.

Ensuite, la figure 4.3 présente l'évolution de la part du trimestre passée en formation dans chacun des EPT, par tranche d'âge de l'enfant. De façon générale, cette part est relativement faible sur la période, bien qu'elle augmente au cours du temps, principalement entre 2021 et 2022. On peut noter que l'écart entre les

6. Il est important de noter que les données BREST n'indiquent pas si la formation a été terminée ou pas, autrement dit l'abandon de formation n'est pas observé. Nous surestimons donc légèrement la part du trimestre passé en formation, puisque la probabilité d'interrompre une formation pour un demandeur d'emploi est de l'ordre de 10% (voir https://pmb.cereq.fr/doc_num.php?explnum_id=7810).

7. On observe donc mécaniquement beaucoup moins de variation pour ce dernier indicateur.

EPT est beaucoup moins important que pour l'évolution du taux d'emploi. C'est en partie lié à la façon dont la variables est construite puisque le niveau d'analyse est mensuel et non plus journalier⁸. La part du trimestre passée en formation augmente également avec l'âge de l'enfant mais la différence principale est observée entre les mères d'un enfant de moins ou plus d'un an. Par exemple dans l'EPT Plaine Commune en mai 2018 la part du trimestre passée en formation était de moins d'1% en moyenne pour les mères d'un enfant de moins d'un an, et d'environ 2% pour les mères dont l'enfant a au moins 1 an.

Nous présentons dans la figure 4.4 **l'évolution de la probabilité cumulée d'entrer dans un programme de la mission locale** par EPT et par tranche d'âge. Nous observons dans les données ForCE l'entrée en Garantie Jeune et dans tout autre programme proposé par la Mission Locale, par exemple une formation pour rédiger son CV ou un accompagnement sur la maîtrise du numérique. Comme indiqué ci-dessus, il ne s'agit pas d'une part du trimestre passée dans un programme mais bien de la probabilité cumulée d'entrer dans un programme pour un trimestre donné. Cette probabilité est globalement identique dans chacun des EPT, et décroît avec l'âge de l'enfant : cette corrélation négative est assez logique dans la mesure où plus l'enfant est âgé plus la mère l'est également, donc il est de moins en moins probable qu'elle soit accompagnée par une mission locale.

8. Autrement dit cette part peut prendre la valeur de 0, 1/3, 2/3 ou 1.

Graphique 4.2 : Évolution du taux d'emploi (secteur privé) dans le trimestre par EPT et par tranche d'âge de l'enfant



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : La part de jours travaillés dans le secteur privé et dans l'EPT Plaine Commune est de 29% au 3e trimestre 2018 pour les mères dont l'enfant est âgé de 0 à 1 an.

Graphique 4.3 : Évolution de la part du trimestre passé en formation par EPT et par tranche d'âge de l'enfant

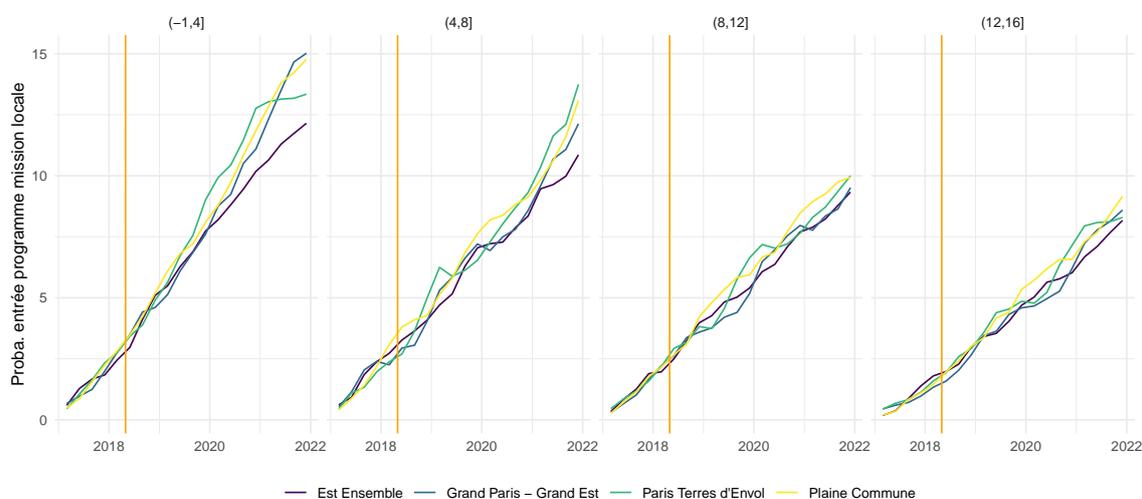


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : La part du trimestre passée en formation dans l'EPT Plaine Commune est de 0,8% au 3e trimestre 2018 pour les mères dont l'enfant est âgé de 0 à 1 an.

Graphique 4.4 : Évolution de la probabilité d'entrée dans un programme de la Mission locale par EPT et par tranche d'âge de l'enfant



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : La probabilité cumulée d'entrer dans un programme de mission locale dans l'EPT Plaine Commune est de 3% au 3e trimestre 2018 pour les mères dont l'enfant est âgé de 0 à 1 an.

4.2 Stratégie empirique

L'objectif de l'étude est de mesurer l'impact causal du programme *Fais-Moi Une Place* sur la probabilité de recourir au CMG des mères bénéficiaires, puis sur leurs trajectoires professionnelles. Pour cela deux méthodes sont mobilisées, la stratégie d'*event-study* et celle de différence-de-différences. Nous montrons que l'hypothèse de *conditional independence* sur laquelle repose la première méthode est trop forte pour que les résultats obtenus soient plausibles, tandis que la méthode de différence-de-différences est relativement conservatrice de ce point de vue. Elle présente cependant l'inconvénient de "diluer" l'impact mesuré du programme évalué, puisque nous considérons dans l'EPT Plaine Commune des individus bénéficiaires et non-bénéficiaires du programme.

4.2.1 Cadre de l'analyse

L'échantillon d'analyse est composé de mères i . La date de naissance calendaire de l'enfant de l'individu i est donnée par la variable B_i , et son lieu de résidence D_i . Nous supposons que le lieu de résidence est binaire et vaut 1 si l'individu réside dans Plaine Commune et 0 sinon. On note W_i la variable décrivant le recours à FMUP pour l'individu i . T_{it} est le recours au complément mode de garde à la période t , et Y_{it} la variable d'intérêt observée à cette même période (recours mensuel au complément mode de garde, nombre de jours, en pourcentage, passé en emploi, recours mensuel à la formation professionnelle, être entré dans un programme de mission locale).

On note également X_i les autres variables fixes dans le temps caractérisant les individus. L'intervention *Fais-Moi Une Place* commençant en mai 2018, on note t_0 cette date. Les dates sont exprimées en trimestres. Nous décrivons dans la partie 4.3 les variables de conditionnement utilisées, ces dernières pouvant différer entre spécifications.

Le modèle sous-jacent est celui du modèle de Rubin à outcome potentiel, tel qu'énoncé par [Borusyak et al. \(2021\)](#). En l'absence de bénéfice de FMUP et si la mère i a un enfant d'âge a , son outcome potentiel est donné par :

$$Y_{it}(0, a) = \alpha_{g(i)} + \beta_t + b_a + \varepsilon_{it}$$

où $\alpha_{g(i)}$ décrit un choc géographique, et β_t un choc temporel. ε_{it} est un choc individuel indépendant. l'index a indique l'âge de l'enfant, le moment de la naissance est donné par $a = 0$. b_a reflète ainsi l'effet d'avoir un enfant d'âge a sur la variable $Y_{it}(0)$.

Pour chaque mère i , on définit de manière analogue un outcome potentiel si celle-ci reçoit l'aide de *Fais-Moi Une Place* :

$$Y_{it}(1, a) = Y_{it}(0, a) + \tau(a)$$

L'effet de traitement associé au programme *Fais-Moi Une Place* pour une mère d'un enfant d'âge a est donc donné par le paramètre $\tau(a)$.

4.2.2 Comparaison des trajectoires en *event-study*

Une première approche consiste à comparer les trajectoires des mères bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* à celle de mères comparables ayant eu un enfant à la même période, et ce après la naissance de leur enfant.

Nous considérons ainsi pour chaque âge de l'enfant l'évolution de la variable d'outcome relativement à la période précédant la demande FMUP. Pour une personne recourant à *Fais-Moi Une Place* d'âge a à la période t , on estime ainsi l'évolution $Y_{it} - Y_{it-a-1}$. Les chocs temporels β_t sont neutralisés en conditionnant sur les la distribution des dates de naissance. Il est possible de définir une date de recours à FMUP pour les bénéficiaires du programme car elle observée; pour les non-bénéficiaires de FMUP il est possible de définir une date supposée de recours à FMUP s'ils avaient résidé dans l'EPT Plaine Commune. Cette date correspond à la date de naissance de l'enfant augmentée de la durée moyenne observée entre la naissance et le recours à FMUP (en moyenne 18 mois). Si l'on note B_i la variable aléatoire décrivant la date du recours à FMUP et un ensemble de variables X_i caractérisant chaque mère i . On estime alors le paramètre suivant :

$$\begin{aligned} \tau^{ATT}(a, X_i) = & E[Y_{it} - Y_{it-a-1} | B_i = t - a, W_i = 1, X_i] - \\ & E[Y_{it} - Y_{it-a-1} | B_i = t - a, W_i = 0, X_i] \end{aligned} \quad (4.1)$$

que l'on intègre sur la distribution des variables X_i des bénéficiaires de FMUP.

La deuxième différence compare les mères qui n'ont pas accès au programme *Fais-*

Moi Une Place avant et après la naissance et permet de mesurer l'effet période et âge de l'enfant. La première différence capte le même effet pour les mères de l'EPT Plaine Commune. La double différence permet ainsi de mesurer l'effet différencié entre les différents EPT que l'on peut interpréter comme le résultat du programme *Fais-Moi Une Place*.

Nous conditionnons la première espérance sur le bénéfice du programme ($W_i = 1$). Le paramètre identifie un ATT (*average treatment effect on treated*) si conditionnellement à X_i la sélection dans le traitement est aléatoire. Dans ce cas, la seconde différence permet d'identifier l'espérance de la variable d'outcome contrefactuelle pour les traités et ainsi un ATT.

Cet estimateur neutralise les effets période et localisation à la manière de la différence de différence. Elle utilise de surcroît les hypothèses usuelles du *matching* (***conditional independance assumption***) pour identifier l'effet de traitement. Il est important de noter que le choix des variables de conditionnement est ici crucial. Il est en particulier important que ces variables captent la démarche d'insertion de la mère. On compare en effet ici des mères ayant recours au dispositif *Fais-Moi Une Place* à d'autres mères des EPT voisins, et le conditionnement sur les variables observables X_i doit garantir que ces dernières soient comparables aux premières. Il apparaît ainsi évident que si les variables de conditionnement ne parviennent pas à capter correctement le fait que les mères sont en démarche d'insertion professionnelle, l'estimateur sera biaisé. Il est par ailleurs probable que ce biais soit positif étant donné qu'en l'absence de projet d'insertion, une mère d'un jeune d'enfant est moins susceptible d'entamer une formation ou de travailler. L'estimateur donnera ainsi une borne supérieure de l'effet de traitement qu'il vise à estimer.

Approche empirique La régression utilisée pour mesurer l'effet décrit dans l'équation 4.1 est celle présentée dans [Callaway and Sant'Anna \(2021, P. 7 et 10\)](#), sous les nomenclatures *doubly-robust* (qui permet notamment de conditionner les observa-

tions du groupe de contrôle aux caractéristiques des traités, et de les repondérer par un ratio de *propensity score*), et “dynamique” (permettant de mesurer des résultats dynamiques selon la durée d'exposition au traitement).

On construit pour le groupe de contrôle une probabilité de faire partie du groupe de traitement : l'objectif est de rendre les plus semblables possibles les caractéristiques du groupe de contrôle et de traitement. Dans l'approche en ATT décrite ci-dessus, le score de propension correspond à la probabilité de bénéficier du programme *Fais-Moi Une Place*. Ce score de propension est utilisé pour repondérer les observations dans le groupe de contrôle. Les variables utilisées pour calculer ce score sont les suivantes : l'année de naissance de la mère, le mois de naissance de l'enfant, le rang de l'enfant dans la fratrie (l'aîné recevant le rang 1) , la part du temps passé en recherche d'emploi pendant les trois mois précédant la naissance et le nombre de préconisations réalisées par Pôle Emploi dans l'année suivant la naissance de l'enfant. Ces variables sont par ailleurs utilisées comme variables de contrôle.

Comme indiqué précédemment, cet estimateur est probablement biaisé dans la mesure où les variables de conditionnement ne permettent probablement pas tout à fait de capter le fait que les mères bénéficiaires sont dans une démarche d'insertion professionnelle. Nous présentons dans la partie suivante l'estimateur utilisé pour mesurer un effet causal du programme *Fais-Moi Une Place*.

4.2.3 Approche en différences-de-différences

L'approche en différence-de-différences consiste simplement à comparer les populations de mères de différents territoires à différentes périodes. L'estimateur usuel pour cette approche est donné par :

$$\tau_t^{DD} = E[Y_{it}|D_i = 1] - E[Y_{it}|D_i = 0] - [E[Y_{it_0-1}|D_i = 1] - E[Y_{it_0-1}|D_i = 0]]$$

les paramètres τ_t^{DD} tels que $t < t_0$ renseignent ainsi sur les *pretrends* tandis que les mêmes valeurs pour des périodes ultérieures à t_0 donnent un ITT (*intention-to-treat effect*), c'est à dire l'effet de se voir proposer le programme *Fais-Moi Une Place* sur la variable de résultat considérée (recours au CMG, entrée en emploi, formation ou dans un programme de mission locale). L'hypothèse identifiante est l'**hypothèse de tendances communes** : en l'absence de FMUP, l'évolution de la variable de résultat aurait été la même dans l'EPT Plaine Commune et dans les autres EPT. Cette hypothèse est contenue dans le modèle à outcome potentiels développé ci-dessous étant donné que les chocs ε_{it} sont indépendants des chocs géographiques (α_g) et des chocs temporels (β_t). Ces derniers chocs sont neutralisés par la stratégie d'identification en différences de différences. Les conditions d'identification sont proches de celles énoncées par [de Chaisemartin and D'Haultfœuille \(2018\)](#). Les paramètres sont ici estimés par simple régression linéaire avec des effets fixes code postal et période.

Conditionnement sur l'âge de l'enfant Cet ITT ne permet donc de détecter qu'indirectement l'effet de *Fais-Moi Une Place* sur les variables de résultat et il est susceptible d'être faible étant donné que l'on considère ici l'ensemble des mères de Seine-Saint-Denis⁹. Afin de mieux cibler les populations nous choisissons de conditionner sur les caractéristiques des mères et des enfants. La première variable de conditionnement que nous utilisons est l'âge de l'enfant. Nous estimons ainsi les paramètres suivants :

$$\begin{aligned} \tau_t^{DD}(A) = & E[Y_{it}|D_i = 1, t - B_i \in A] - E[Y_{it}|D_i = 0, t - B_i \in A] \\ & - [E[Y_{it_0-1}|D_i = 1, t - B_i \in A] - E[Y_{it_0-1}|D_i = 0, t - B_i \in A]] \end{aligned} \quad (4.2)$$

9. Comme indiqué dans la section 4.1.3, on restreint cependant l'échantillon aux mères nées après 1970 dont l'enfant concerné est au maximum le 5e de la famille, ce qui correspond aux caractéristiques observées parmi les bénéficiaires de FMUP.

où nous restreignons la population aux parents d'enfants d'âge A . En pratique, nous distinguons les parents d'enfants de moins d'un an, âgés entre 1 et 2 ans, entre 2 et 3 ans et entre 3 et 4 ans¹⁰.

Approche empirique Pour capter l'effet de traitement décrit dans l'équation 4.2, nous estimons la régression à double effets fixes suivante :

$$Y_{it} = \alpha_t^{Y,A} + \beta_d^{Y,A} + D_{it} * \sum_{\tau} \delta_{\tau}^{Y,A} 1\{t = \tau\} + X_i \gamma^{Y,A} + \varepsilon_{dt}$$

où Y_{it} est la variable d'intérêt pour un échantillon restreint à chaque tranche d'âge A : les trajectoires des différentes variables d'intérêt (recours au CMG, entrée en formation ou en emploi) pouvant fortement varier suivant l'âge de l'enfant, il est important de les distinguer. On note $\alpha_t^{Y,A}$ et $\beta_d^{Y,A}$ les effets fixes période et géographiques (au niveau du code postal), pour chaque tranche d'âge A . Les paramètres $\delta_{\tau}^{Y,A}$ captent les *intention-to-treat effects* (ITT) sur la variable d'intérêt pour la tranche d'âge spécifique. Les effets de traitements sont enfin contrôlés par le rang de l'enfant, l'âge de la mère à la naissance de ce dernier, par la part mensuelle passée en étant inscrite auprès de pôle emploi durant le trimestre précédent la naissance et par le nombre de dispositifs et de prestations préconisées par Pôle Emploi durant l'année qui la suit. Les écarts-types sont clusterisés au niveau du code postal. Enfin, le niveau d'observation est la naissance d'un enfant, une mère peut donc être présente plusieurs fois si elle a eu plusieurs enfants entre 2014 et 2021.

L'avantage de la méthode de différence-de-différences est que l'hypothèse identifiante est beaucoup moins contraignante que utilisée pour l'approche en *event study* : les résultats sont beaucoup plus plausibles. En revanche on mesure des ef-

10. Si la recherche d'un mode de garde est susceptible de concerner les seuls parents d'enfant de moins de 3 ans *au moment de la demande*, on peut s'attendre à ce que des effets de long-terme du programme puissent être observés sur les mères dont l'enfant est âgé entre 3 et 4 ans.

fets en *intention-to-treat* ; autrement dit, avec cette méthode nous n'utilisons pas l'information relative aux bénéficiaires du programme FMUP. On compare les variables d'intérêt des mères de l'EPT Plaine Commune à celles résidant dans d'autres EPT, or les bénéficiaires de FMUP constituent une partie seulement des résidentes de Plaine Commune.

4.3 Résultats

Nous présentons premièrement dans cette partie les résultats liés à l'approche en *event-study* (section 4.3.1), puis ceux estimés via la stratégie d'identification en différence-de-différences (section 4.3.2).

Les résultats estimés via la méthode d'*event-study* montrent un impact très positif du programme *Fais-Moi Une Place* sur les trajectoires des mères bénéficiaires de FMUP, que l'on peut considérer comme des bornes hautes de l'effet de traitement. La méthode de différence-de-différences, robuste au biais de sélection mentionné précédemment, montre que les mères résidant dans l'EPT Plaine Commune dont l'enfant a moins d'un an sont plus souvent en emploi après la création de *Fais-Moi Une Place* par rapport aux mères résidant dans les autres EPT du département, ce que nous interprétons comme un impact positif du programme. Cet impact est principalement tiré par les mères dont il s'agit du premier enfant et par les mères les moins éloignées de l'emploi.

4.3.1 Approche en *event-study*

On présente ici les résultats pour la spécification dite en *event-study*, en mesurant l'effet de *Fais-Moi Une Place* pour les mères ayant effectivement bénéficié du programme. Cette analyse inclut les mères bénéficiaires de FMUP retrouvées dans les données administratives (tableau 3.3, colonne "appariée"). Cette spécification a

l'avantage de prendre en compte le fait que les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* sont entrées dans le programme en continu depuis son ouverture en mai 2018 jusqu'à aujourd'hui. Autrement dit, la date du recours peut varier selon les individus, ce qui n'est pas pris en compte dans la partie suivante 4.3.2. Le niveau d'observation est la naissance, impliquant que les mères ayant fait appel à *Fais-Moi Une Place* pour plusieurs de leurs enfants apparaissent plusieurs fois dans l'échantillon.

Les graphiques 4.5 à 4.8 présentent ces effets pour chaque variable d'intérêt (en ordonnée) selon le temps écoulé avant / après l'entrée dans le programme (en abscisse)¹¹. Pour chacun des indicateurs étudiés, nous comparons les trajectoires des bénéficiaires de FMUP aux mères ayant des caractéristiques comparables et ayant eu un enfant à la même période¹².

Tableau 4.2 : Description des trajectoires des mères bénéficiaires en event-study

Variable dépendante	Coeff.	Ecart-type	Nb contrôles	Nb traités	Resultat signif., tx d'erreur 5%
recours au CMG	8.96	1.19	57625	388	x
Probabilité d'emploi	17.32	3.20	57625	388	x
Entrée en formation	0.52	1.98	57625	388	
Entrée en dans un programme de ML	4.81	1.73	57625	388	x

Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* ont vu leur part de jours travaillés progresser de 17pp (significatif) de plus que les mères comparables résidents dans d'autres EPT. Il s'agit de la moyenne pondérée des coefficients de régressions présentés sur le graphique 4.6.

Le tableau 4.2 synthétise les résultats présentés dans les graphiques 4.5 à 4.8. De façon générale, suite à leur participation au programme, **les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* recourent plus souvent au complément mode de garde et sont plus souvent en emploi que des mères comparables ayant eu un enfant à la même période.** Les trajectoires de formation semblent également différer de celles des

11. Nous présentons les trajectoires brutes des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* et des mères du groupe de contrôle en annexe C.1.

12. Cet effet est comparable à un *average treatment effect on the treated*, où le traitement correspond au fait d'être accompagné par le dispositif FMUP, que la demande soit finalement pourvue ou non.

mères du groupe de contrôle mais l'ampleur des effets est moins importante et les écarts-types des coefficients beaucoup plus larges, ce qui rend difficile toute interprétation.

Évolution du recours au complément mode de garde Le graphique 4.5 présente le résultat de l'estimation de l'équation 4.1 en considérant le recours au complément mode de garde comme variable d'intérêt. Avant la date observée ou potentielle¹³ de recours à *Fais-Moi Une Place*, les bénéficiaires du programme et les mères similaires dans les autres EPT sont comparables au regard de leurs démarches de recours au CMG. Après avoir bénéficié du programme FMUP le taux de recours au CMG augmente de façon significative dans les 10 premiers trimestres après la demande; la hausse est la plus forte dans les 4 premiers trimestres suivant la demande, entre 12 et 15 pp de plus que dans le groupe de contrôle. Cette dynamique est relativement logique dans la mesure où les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* ont recours au dispositif dans le but de trouver un mode de garde, et où le mode de garde majoritairement proposé est le recours à une assistante maternelle.

Évolution des trajectoires professionnelles Ensuite, le graphique 4.6 montre la différence de taux d'emploi dans le secteur privé entre les mères traitées et les mères du groupe de contrôle sur la même période. A nouveau, les trajectoires d'emploi sont comparables avant le recours à *Fais-Moi Une Place*, en revanche suite à la participation au programme la part de jours travaillés dans le secteur privé dans le mois augmente de façon conséquente pour les bénéficiaires du programme. Dès l'entrée sur le dispositif la part de jours travaillés par les mères bénéficiaires dans le mois augmente de 3pp par rapport au mères comparables non-bénéficiaires. Cet effet augmente progressivement et se stabilise autour de 20pp un an et demi après

13. Les mères ayant recours à *Fais-Moi Une Place* au T3 2019 et dont l'enfant a 2 ans à cette date seront comparées à des mères non bénéficiaires dont l'enfant a le même âge : T3 2019 correspondra à leur recours potentiel.

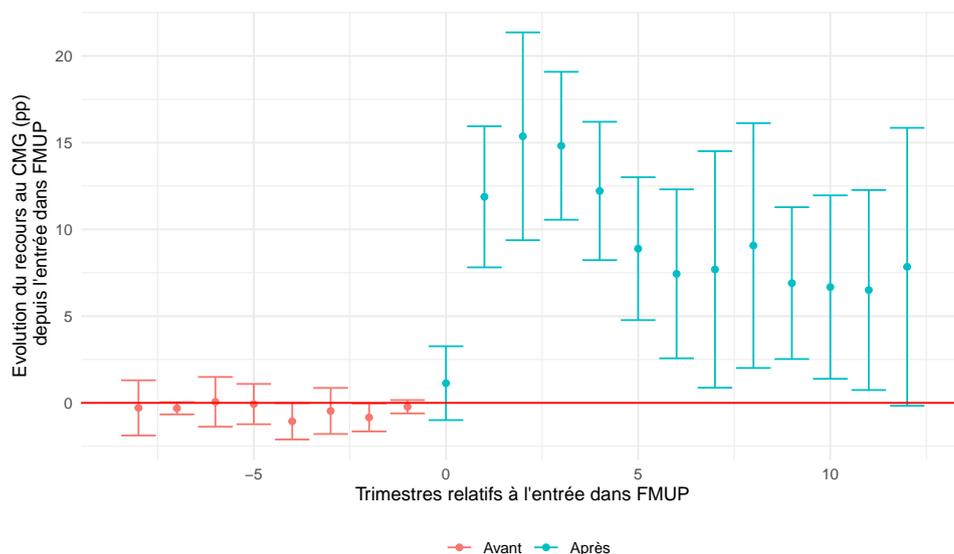
le recours à FMUP ; il atteint un peu moins de 30pp trois ans après la participation au programme.

Nous présentons dans les graphiques 4.7 et 4.8 les coefficients de l'équation 4.1 en considérant comme variables d'intérêt la probabilité de participer à un programme de formation et la probabilité cumulée d'entrer dans un programme de la mission locale. Le premier graphique montre que les mères bénéficiant de FMUP entrent plus souvent en formation dès leur entrée sur le programme *Fais-Moi Une Place* (la hausse est de l'ordre de 3pp par rapport au groupe de contrôle) mais qu'ensuite cet effet n'est plus significatif et tend vers zéro. La probabilité de participer à un programme de la mission locale augmente également de façon significative le trimestre suivant l'entrée dans FMUP mais cette hausse n'est pas significative par la suite, sauf au cours de quelques trimestres dans les deux ans suivant l'entrée dans FMUP. L'ampleur des écarts-types rend difficile une interprétation précise de ces résultats.

Limites de l'approche Les mères bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* semblent donc bénéficier juste après leur entrée dans le programme d'un recours accru à une assistante maternelle et entrent également plus souvent en formation à ce moment-là. Elles sont par ailleurs plus souvent en emploi que des mères similaires suite au recours à FMUP, et cet effet s'amplifie dans le temps. Il est cependant difficile de tirer des conclusions quant à l'effet causal de FMUP dans la mesure où les variables utilisées pour définir le groupe de contrôle ne sont pas suffisantes pour éliminer le biais potentiel de sélection existant. On peut interpréter ces résultats positifs comme la *borne haute* de l'effet du programme dans la mesure où nous ne distinguons pas le biais de sélection de l'effet causal du programme. Nous présentons dans la partie suivante les résultats de l'approche en différence-de-différences permettant d'identifier un effet de traitement de *Fais-Moi Une Place*.

Mécanismes possibles En annexe, nous distinguons ces résultats suivant que la demande ait été pourvue (annexe C.2) ou non (C.3). Les trajectoires de recours au CMG ou d'emploi restent positives quel que soit le statut final de la demande ; en revanche les coefficients sont plus forts lorsqu'on restreint l'échantillon aux mères dont la demande est pourvue. Deux conclusions alternatives peuvent être tirées de cet exercice : l'effet positif du programme *Fais-Moi Une Place* peut être lié à l'information apportée aux mères sur les démarches administratives à réaliser pour faire garder leur enfant, qu'elles peuvent réutiliser sans passer par le dispositif pour trouver un mode de garde. Il est également possible que les bénéficiaires du programme soient dans une démarche d'insertion qui les conduirait, avec ou sans l'aide de *Fais-Moi Une Place*, à trouver un mode de garde puis un emploi ; cette démarche, que les données exploitées ne permettent pas de capter, expliquerait la trajectoire positive des mères quelque soit le résultat de la demande FMUP. Autrement dit, un biais de sélection positif peut également expliquer ces résultats.

Graphique 4.5 : Coefficients de l'évent-study pour la probabilité d'avoir recours au complément mode de garde

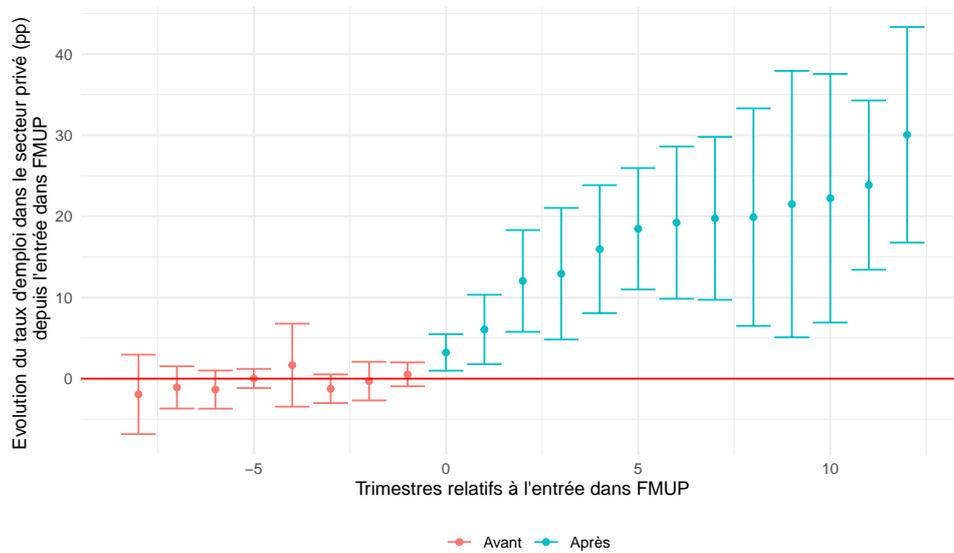


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux de recours au complément mode de garde des mères bénéficiaires est 15 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable). Le recours au complément mode de garde est mesuré en nombre de mois dans le trimestre.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.6 : Coefficients de l'event-study pour la probabilité d'emploi à temps plein (secteur privé)

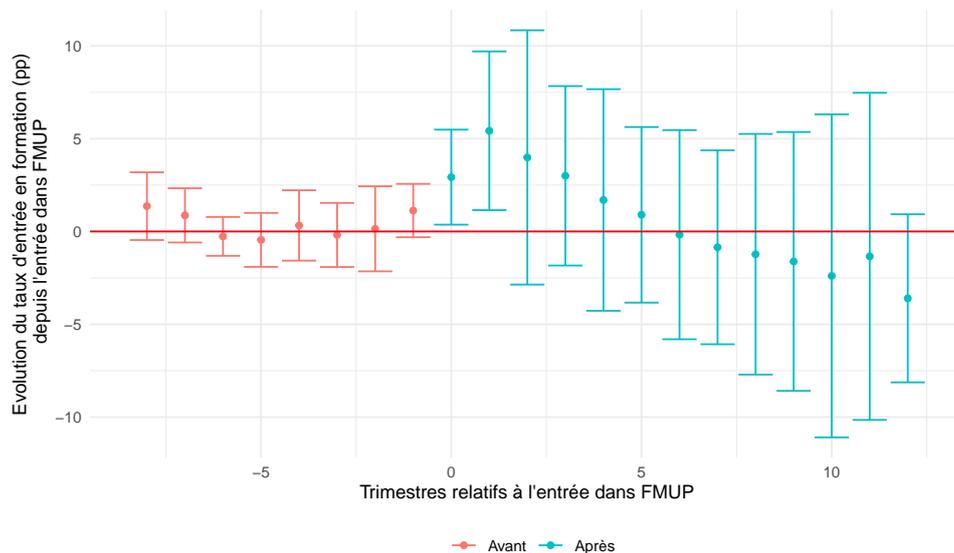


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux d'emploi des mères bénéficiaires est 6 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable). Le taux d'emploi est mesuré en nombre de jours travaillés dans le trimestre.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.7 : Coefficients de l'event-study pour la probabilité de participer à un programme de formation

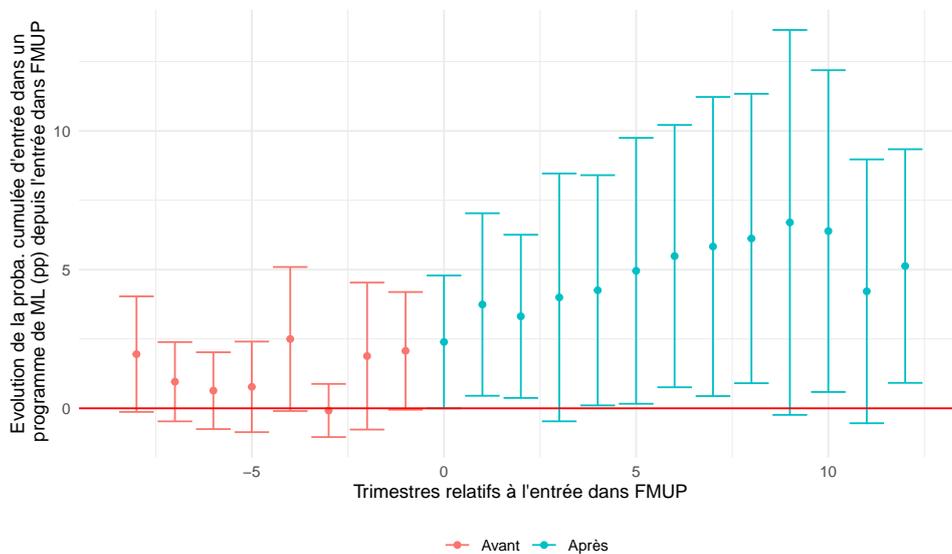


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux de formation des mères bénéficiaires est 6 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable). Le taux de formation est mesuré en nombre de mois dans le trimestre où la mère a passé au moins 1 jour en formation.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.8 : Coefficients de l'event-study pour la probabilité cumulée de participer à un programme de la mission locale



Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression de la probabilité cumulée d'entrée dans un programme de mission locale des mères bénéficiaires est 3.5 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable). Pour les individus qui sont entrés dans un programme de mission locale, cette variable vaut 1 à partir du trimestre où ils sont dans le programme et 0 sinon.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

4.3.2 Approche en différence-de-différences

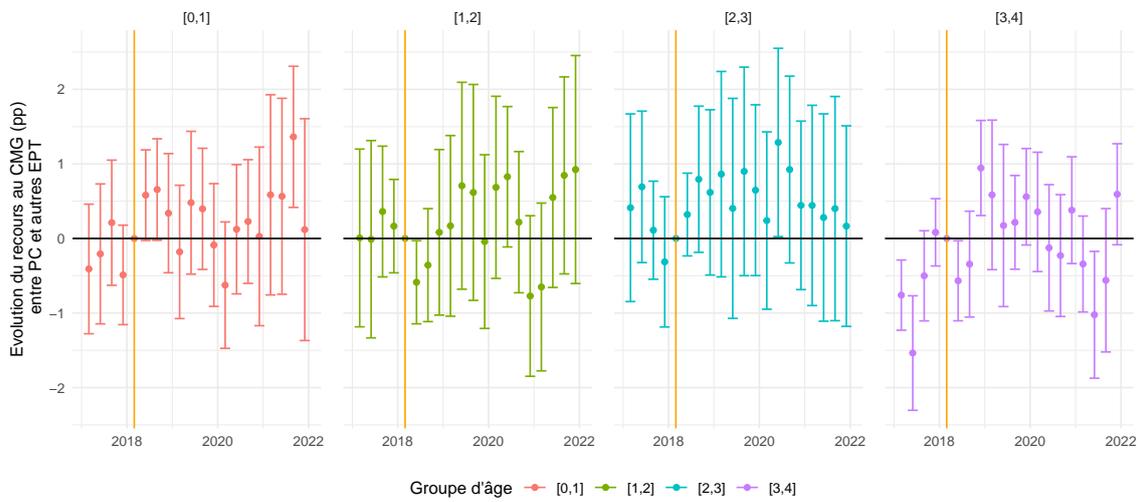
Résultats principaux. Nous présentons les résultats de la stratégie de différence-de-différences mentionnée dans la partie 4.2. Pour chaque trimestre (en abscisse), nous évaluons comment la différence entre Plaine Commune et les autres EPT pour chaque variable dépendante a évolué depuis mai 2018, date de création du dispositif *Fais-Moi Une Place*. Nous observons l'évolution des trajectoires de l'ensemble des mères résidant dans Plaine Commune, et pouvant en théorie bénéficier du programme, et les comparons à celles des mères résidant dans les autres EPT. Cette comparaison est réalisée avant et après mai 2018, en contrôlant par les variables mentionnées dans la partie 4.2.3. Comme indiqué précédemment, cette analyse peut être associée à une approche en *intention to treat*. Chaque résultat est présenté de manière distincte selon la tranche d'âge de l'enfant.

Les graphiques 4.9, 4.10, 4.11 et 4.12 présentent respectivement l'impact d'habiter dans l'EPT Plaine Commune sur le recours au complément mode de garde, sur la part du trimestre passée en emploi dans le secteur privé, en formation et sur la probabilité cumulée d'entrer dans un programme de mission locale. Les effets sont normalisés par rapport à mai 2018, date à laquelle le programme *Fais-Moi Une Place* a été lancé.

Pour l'ensemble de ces variables d'intérêt et pour chaque tranche d'âge de l'enfant, aucun coefficient n'est significativement différent de zéro à l'exception de la **probabilité d'emploi fin 2021 des mères dont l'enfant a moins d'un an**. Cette absence d'effet peut s'expliquer par le faible recours au programme *Fais-Moi Une Place* : le tableau 4.2 montre en effet que le nombre de personnes recourant à FMUP est cinquante fois plus faible que le nombre de mères résidant dans l'EPT Plaine Commune. L'analyse en *intention-to-treat* peut donc conduire à diluer l'effet véritable du programme FMUP. Par ailleurs l'analyse en coupe conduit à mesurer l'impact de *Fais-Moi Une Place* à chaque période or tous les bénéficiaires n'ont pas accès au dispositif dès mai 2018 (l'entrée dans le programme est continue de mai 2018 à fin 2021). On peut cependant conclure a minima que le programme FMUP permet d'améliorer les trajectoires d'emploi des bénéficiaires du programme lorsque leur enfant a moins d'un an.

A titre de robustesse, nous présentons les résultats d'une estimation similaire où chaque EPT est utilisé séparément comme groupe de contrôle (annexe D.1). Les résultats sont généralement robustes quel que soit l'EPT de contrôle, sauf lorsque nous considérons uniquement l'EPT Est Ensemble. Dans ce cas l'effet mesuré sur les trajectoires d'emploi est plus important qu'en incluant l'ensemble des EPT dans le groupe de contrôle.

Graphique 4.9 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité de recours au complément mode de garde, par tranche d'âge de l'enfant

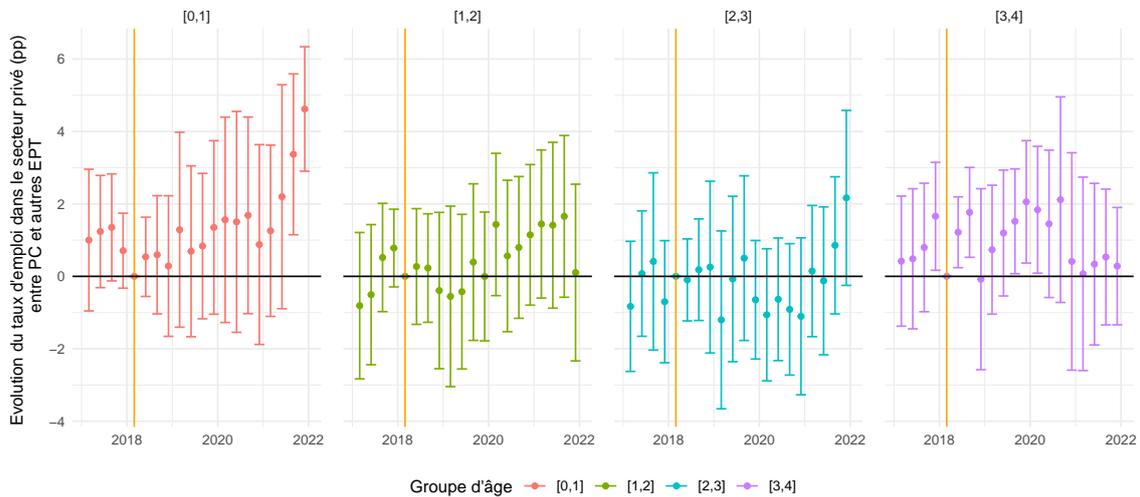


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a augmenté de 0.6pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT. Le recours au complément mode de garde est mesuré en nombre de mois dans le trimestre.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.10 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité d'emploi, par tranche d'âge de l'enfant

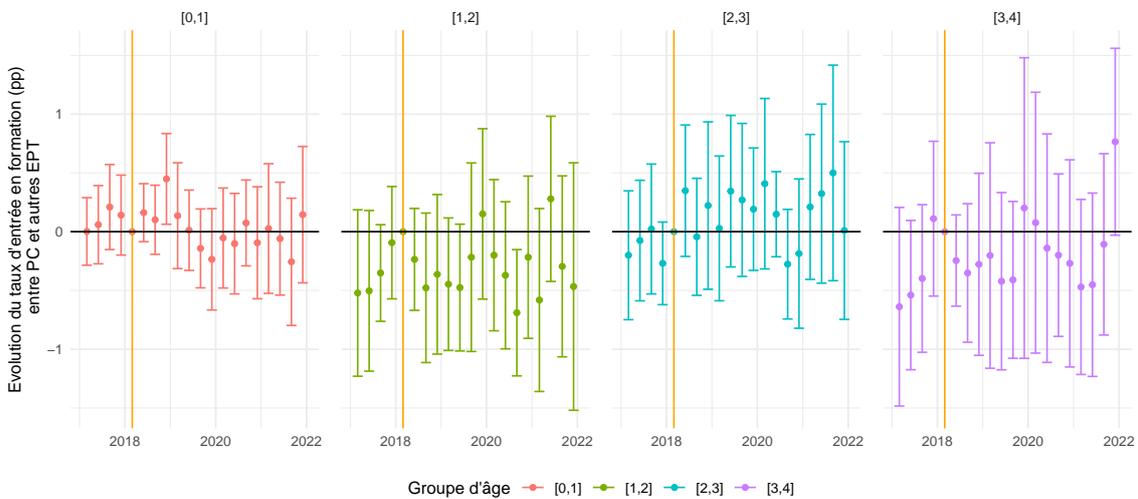


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le taux d'emploi a augmenté de 1pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT. Le taux d'emploi est mesuré en nombre de jours travaillés dans le trimestre.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.11 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité de participer à un programme de formation, par tranche d'âge de l'enfant

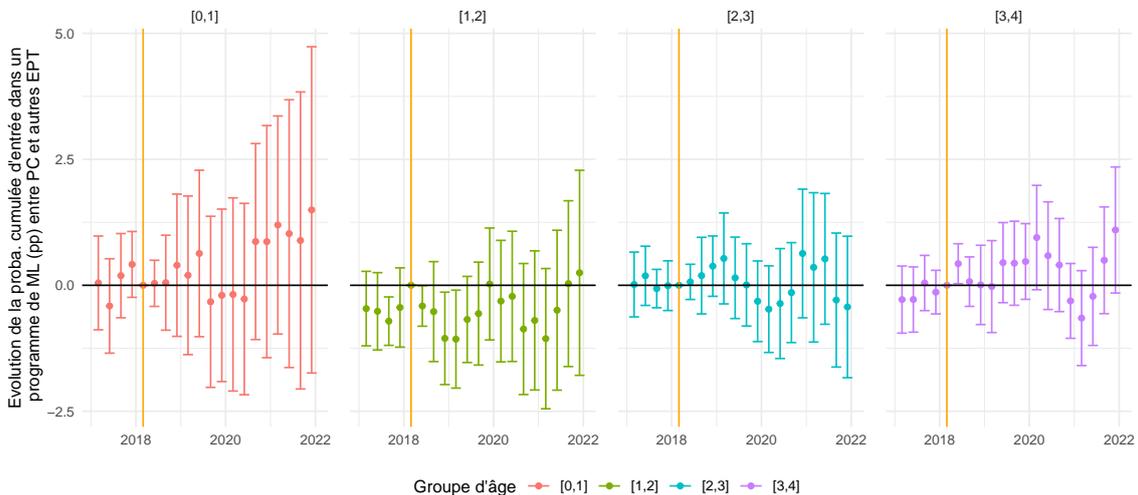


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le taux de formation a augmenté de 0.2pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT. Le taux de formation est mesuré en nombre de mois dans le trimestre où la mère a passé au moins 1 jour en formation.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.12 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité cumulée de participer à un programme de la mission locale



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la progression de la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale a été de 0.5pp (non significatif) moindre pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT. Pour les individus qui sont entrés dans un programme de mission locale, cette variable vaut 1 pour le trimestre où ils sont dans le programme et 0 sinon.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

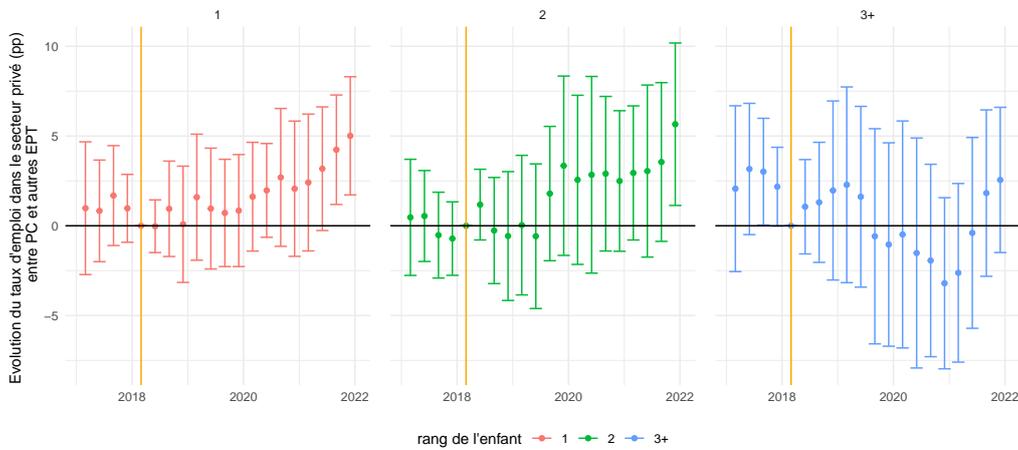
Effets hétérogènes. Nous vérifions enfin si le programme FMUP a un effet hétérogène selon les caractéristiques des bénéficiaires, à savoir l'âge de la mère à la naissance de l'enfant, le rang de l'enfant et le nombre de dispositifs et de prestations préconisées par Pôle emploi dans l'année suivant la naissance de l'enfant. Il s'avère que l'effet principal mentionné précédemment ne varie pas selon ces différentes caractéristiques ; les résultats sont présentés en annexe [D.2](#).

Il est possible de mesurer l'effet hétérogène du programme en fonction de deux caractéristiques supplémentaires, **être bénéficiaire du RSA et être en couple au moment de la naissance**. Cette analyse est cependant réalisée sur un échantillon restreint dans la mesure où nous ne pouvons observer ces variables qu'à partir de janvier 2017. Nous définissons donc un second échantillon de travail pour lesquelles il est possible d'observer ces informations ; il s'agit des mères dont l'enfant a moins d'un an¹⁴. Nous montrons au préalable en annexe [D.3.1](#) que l'effet positif sur la probabilité d'emploi mentionné précédemment est similaire pour ce sous-échantillon, qui semble donc comparable à l'échantillon principal. Les variables supplémentaires observées sont utilisées pour mesurer l'hétérogénéité de l'effet moyen observé ; les résultats des estimations sont présentés dans les graphiques [4.13](#) à [4.15](#). L'effet moyen semble principalement tiré par les mères dont c'est le premier enfant et les mères qui sont moins éloignées de l'emploi, c'est-à-dire non bénéficiaires du RSA, ou en couple.

Des résultats supplémentaires de cette analyse sont présentés dans la partie [D.3.2](#) (être en couple vs. être célibataire) et la partie [D.3.3](#) (être ou non bénéficiaire du RSA).

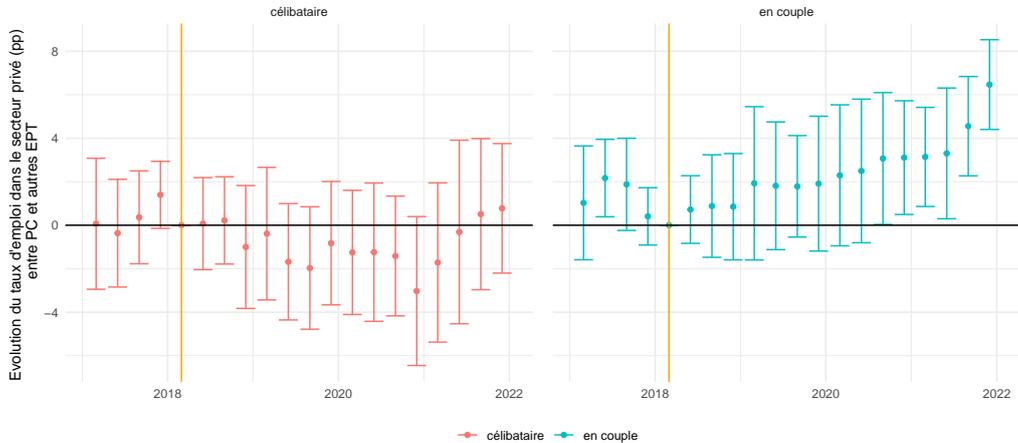
14. Par rapport à l'échantillon principal, nous conservons uniquement les mères dont l'enfant a moins d'un an et dont la naissance a lieu à partir de mi-2016. Dans le cas où l'enfant est né au 3e ou 4e trimestre 2016, nous imputons des caractéristiques en fonction de la situation observée en 2017.

Graphique 4.13 : Effets hétérogènes : rang de l'enfant- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans



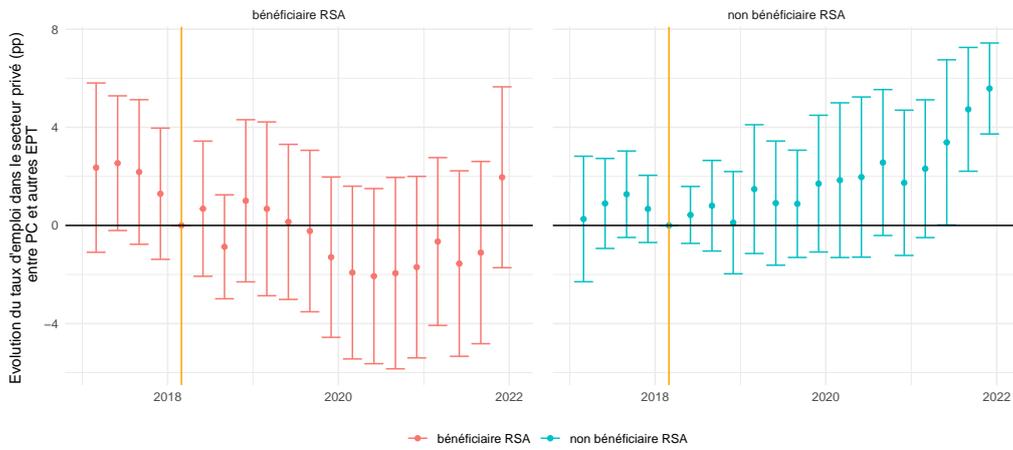
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.
 Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a progressé de 2pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.
 Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.14 : Effets hétérogènes : couple - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.
 Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a progressé de 2pp (non significatif) de plus pour les mères en couple résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.
 Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique 4.15 : Effets hétérogènes : RSA - probabilité d'emploi (secteur privé)-
âge enfant 0-1 ans



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a progressé de 2pp (non significatif) de plus pour les mères non bénéficiaires du RSA résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce rapport propose une évaluation de l'impact du programme *Fais-Moi Une Place*, un dispositif mis en place dans l'une des intercommunalités de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune. De façon générale, l'objectif est de mieux comprendre le lien entre l'impossibilité de faire garder son enfant et l'entrée en formation ou en emploi.

La valeur ajoutée de *Fais-Moi Une Place* semble résider dans l'information apportée aux mères et aux assistantes maternelles, et peut-être également dans la sensibilisation réalisée auprès des crèches sur le territoire vis-à-vis des personnes en insertion. Un élément important de l'information apportée aux mères est lié aux préjugés initiaux qu'elles peuvent avoir envers les assistantes maternelles, sur lesquels l'association travaille pour convaincre les mères de s'appuyer sur ce mode de garde beaucoup plus flexible que les modes de garde collectifs. Les bénéficiaires du dispositif mentionnent également l'importance de l'accompagnement réalisé dans les démarches administratives. Le dispositif *Fais-Moi Une Place* vise donc principalement à limiter le non-recours des mères aux modes de garde formels disponibles.

Une première comparaison des trajectoires des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* à celle de mères similaires montre qu'elles sont plus souvent en emploi dans le secteur privé suite à leur entrée sur le programme par rapport aux mères du groupe de contrôle à la même période. Cette tendance s'accompagne d'une hausse du recours au complément mode de garde pour les mères bénéficiaires, signe qu'elles embauchent une assistante maternelle plus souvent que les mères similaires dans

le groupe de contrôle. La stratégie de différence-de-différences mise en œuvre confirme que le dispositif FMUP améliore les perspectives d'emploi des mères résidant dans l'EPT Plaine Commune, plusieurs années après son lancement en mai 2018.

Les mères qui semblent le plus bénéficier du programme *Fais-Moi Une Place* ont un enfant de moins d'un an et n'ont jamais eu d'enfant auparavant. L'information dispensée pourrait donc être particulièrement utile pour ce public. Par ailleurs l'impact du programme est important pour les femmes les moins éloignées de l'emploi et qui sont en couple. De façon générale *Fais-Moi Une Place* apporte donc des solutions aux mères qui ont les moyens de s'insérer à plus ou moins court terme dans l'emploi. Pour ce type de public, lever les freins liés à la garde des enfants permet effectivement d'améliorer les perspectives d'emploi des mères concernées. A l'inverse, les solutions proposées par le dispositif pourraient ne pas correspondre aux mères les plus isolées. Des offres telles que des lieux d'accueil enfant-parent par exemple pourraient être plus adaptées à des familles plus isolées.

Ces résultats portent sur les mères résidant en Seine-Saint-Denis, qui est l'un des départements les plus pauvres de France. Une certaine prudence s'impose donc pour généraliser ces conclusions à l'ensemble des mères résidant dans le pays. Par ailleurs il faut rappeler que les femmes incluses dans l'échantillon sont celles qui sont identifiées à la fois dans les données CAF et les données ForCE, mais il est difficile de définir dans quel sens le biais de sélection lié à cette restriction peut jouer.

ANNEXE A

CARACTÉRISTIQUES DES BÉNÉFICIAIRES DE *Fais-Moi Une Place*

Nous présentons ici des informations supplémentaires relatives aux bénéficiaires du dispositif *Fais-Moi Une Place*. L'annexe [A.1](#) décrit de façon plus approfondie les bénéficiaires du dispositif *Fais-Moi Une Place* et l'annexe [A.2](#) présente les caractéristiques des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* suivis par les services d'insertion du département. Ces informations sont issues des données WebRSA transmises par le département.

A.1 Éléments supplémentaires concernant les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place*

Tableau A.1 – Caractéristiques du public bénéficiaires de FMUP selon le résultat de la démarche

	N				%			
	Annulee	Non pourvue	Pourvue	Refusee	Annulee	Non pourvue	Pourvue	Refusee
Année de la demande								
2018	21	15	72	43	16.4	16.7	22.6	18.3
2019	36	38	108	93	28.1	42.2	33.9	39.6
2020	27	15	79	55	21.1	16.7	24.8	23.4
2021	44	22	60	44	34.4	24.4	18.8	18.7
Statut familial								
célibataire	64	43	191	127	50	47.8	59.9	54
couple	59	43	124	93	46.1	47.8	38.9	39.6
non renseigné	5	4	4	15	3.9	4.4	1.3	6.4
Statut professionnel								
autres	33	31	69	61	25.8	34.4	21.6	26
BRSA	60	32	154	106	46.9	35.6	48.3	45.1
Demandeur d'emploi	12	11	28	20	9.4	12.2	8.8	8.5
formation	11	4	20	13	8.6	4.4	6.3	5.5
salarié	12	12	48	35	9.4	13.3	15	14.9
Ville								
Aubervilliers	9	14	26	33	7	15.6	8.2	14
Epinay sur Seine	13	11	48	37	10.2	12.2	15	15.7
L'Île-Saint-Denis	4	1	15	11	3.1	1.1	4.7	4.7
La Courneuve	7	3	8	14	5.5	3.3	2.5	6
Pierrefitte	15	8	25	22	11.7	8.9	7.8	9.4
Saint-Denis	46	23	82	64	35.9	25.6	25.7	27.2
Saint-Ouen	11	8	16	19	8.6	8.9	5	8.1
Stains	19	11	75	28	14.8	12.2	23.5	11.9
Villetaneuse	4	4	19	4	3.1	4.4	6	1.7
Autre	0	7	5	3	0	7.8	1.6	1.3
Prescripteur								
associations d'actions sociales	31	21	110	64	24.2	23.3	34.5	27.2
autres	20	21	52	49	15.6	23.3	16.3	20.9
maison de l'emploi	39	17	73	43	30.5	18.9	22.9	18.3
mission locale	5	7	19	16	3.9	7.8	6	6.8
pôle emploi	19	17	35	38	14.8	18.9	11	16.2
service social	14	6	26	23	10.9	6.7	8.2	9.8
maison de quartier	0	1	4	2	0	1.1	1.3	0.9
Motivation								
Autres	14	9	19	21	10.9	10	6	8.9
Emploi	52	34	157	95	40.6	37.8	49.2	40.4
Formation	62	47	143	119	48.4	52.2	44.8	50.6
<i>Total</i>	128	90	319	235	100	100	100	100

Sources : Données de gestion FMUP

A.2 Les caractéristiques des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* suivis par les services d'insertion du département

Certains bénéficiaires *Fais-Moi Une Place* sont suivis par les services d'insertion du département dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (données WebRSA). L'appariement à ces données permet d'enrichir les informations concernant certains bénéficiaires *Fais-Moi Une Place* et de comparer les caractéristiques de ces individus aux autres personnes suivies par les services d'insertion du département.

Nous avons accès aux données WebRSA entre 2015 et juin 2021. Le champ des données correspond aux foyers dont un membre est bénéficiaire du RSA et qui a eu au moins un enfant sur la période 2014-2020¹. Au total, 230 bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* sont identifiés dans les données WebRSA, sur les 810 enregistrés dans les données de gestion. Nous identifions donc 28% des individus dans la base WebRSA², ce qui est plus bas qu'attendu puisque 46% des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* déclarent percevoir le RSA à leur entrée sur le dispositif. Parmi les individus qui déclarent être bénéficiaires du RSA à leur entrée sur le dispositif, 62% (soit 230 sur 373) sont bien retrouvés dans les données WebRSA.

Le tableau A.2 présente les caractéristiques de l'ensemble des 230 individus que nous retrouvons dans les données WebRSA : la quasi-totalité des bénéficiaires du dispositif sont des femmes et l'âge moyen de ces individus est de 31 ans.

1. La façon dont la base a été constituée est la suivante : tous les enfants nés entre 2014 et 2021 ont été identifiés dans les données. Leur foyer de rattachement sur chaque année a été identifié, puis pour ces foyers correspondants les données des allocataires ont été extraites sur la période 2014-2021.

2. Il est possible d'apparier les données FMUP et WebRSA sur la base du numéro CAF. Dans la mesure où plusieurs individus du même foyer peuvent avoir le même numéro CAF dans les données WebRSA, nous apparions également sur la base du prénom. La méthode d'appariement utilisée permet de prendre en compte les erreurs de saisie du prénom, l'oubli d'accent, etc. Lorsque le numéro CAF n'est pas disponible, nous réalisons l'appariement sur la base du nom, prénom et ville de résidence.

Nous comparons cette population aux autres bénéficiaires du RSA suivis par le département. Pour rappel nous observons les individus ayant eu au moins un enfant sur la période. Par ailleurs l'échantillon est restreint aux individus accompagnés par le département à partir de 2018. Les bénéficiaires du dispositif FMUP accompagnés par le département sont plus souvent des femmes que les autres bénéficiaires du RSA, sont plus jeunes et plus souvent célibataires. Elles ont le même nombre d'enfants que les autres bénéficiaires du RSA, deux en moyenne.

Sur le plan de l'accompagnement RSA, les bénéficiaires du dispositif FMUP sont plus souvent orientées vers un parcours socio-professionnel que les autres (65% vs. 44%). L'une des raisons est que ces personnes sont plus souvent engagées sur un parcours d'insertion et donc mécaniquement accompagnées par le département : 68% ont signé un contrat d'engagement réciproque contre 62% pour les personnes non bénéficiaires du dispositif FMUP. Le montant du RSA versé aux bénéficiaires FMUP est plus bas que les autres bénéficiaires du RSA d'environ 16% : elles touchent en moyenne 409 euros contre 489 pour les autres bénéficiaires du RSA.

Tableau A.2 : Caractéristiques des bénéficiaires de FMUP par rapport aux autres individus suivis par le département,

	Non FMUP	FMUP
Part de femmes	0.66	0.97
Nombre d'enfants	2.00	2.00
Age moyen	35	31
Part celib.	0.19	0.46
Part RSA socio-pro.	0.44	0.65
Montant moy. RSA	489	409
Annee moy. debut RSA	2019	2020
Part CER	0.62	0.68
Total	112 022	230

Sources : Données de gestion FMUP et données WebRSA.

ANNEXE B

DESCRIPTION DES DONNÉES UTILISÉES

B.1 Les données ForCE

Les données ForCE sont un appariement du Fichier Historique des Demandeurs d'Emploi (FHS), des données "Mouvements de main d'oeuvre" issues de la Déclaration Sociale Nominative des Employeurs (MMO), de la base BREST décrivant les formations suivies par les individus et enfin de la base IMILO qui permet de suivre les individus inscrits en Mission locale. Les données ForCE sont mises à disposition par la DARES sur le CASD.

L'exploitation des données ForCE repose sur le nettoyage des données FHS, BREST et MMO afin de définir respectivement des épisodes de chômage, formation et d'emploi. Nous précisons ici les hypothèses sur lesquelles reposent la définition de ces épisodes.

Définition des épisodes de chômage, d'emploi ou de formation Nous définissons des épisodes de chômage, d'emploi ou de formation en faisant les hypothèses suivantes dans les données "brutes". Premièrement, lorsqu'un épisode est inclut dans un autre plus long, nous considérons uniquement l'épisode le plus long. Ensuite, lorsqu'un épisode B commence pendant un autre épisode A mais se termine une

fois l'épisode A terminé, nous considérons un seul épisode où la date de début correspond à celle de l'épisode A et la date de fin est celle de l'épisode B. Une fois ces modifications effectuées, nous considérons que si deux épisodes de chômage sont espacés de moins de 30 jours il s'agit du même épisode de chômage. Les données collectées auprès des missions locales (données I-MILO) ne nécessitent pas de faire le même type d'hypothèse car l'information renseignée est une date d'inscription : aucun épisode ne peut être construit car la date de fin de l'inscription n'est pas renseignée.

Construction des indicateurs d'intérêt L'utilisation des données ForCE permet donc le suivi de l'entrée en formation et de l'emploi salarié de la population. Nous avons utilisé les données de mouvement de main d'oeuvre (MMO) afin de reconstituer les trajectoires d'emploi salarié à un niveau mensuel. Les données MMO donnant des informations sur les dates de début et de fin des contrats, nous avons reconstitué pour chaque individu/mois précédemment sélectionné une part de temps travaillé. Cette part de temps correspond à la part de jours au cours du mois où l'individu a été sous contrat. Les informations concernant le suivi de formations (présentes dans les données BREST) ont fait l'objet d'un traitement similaire.

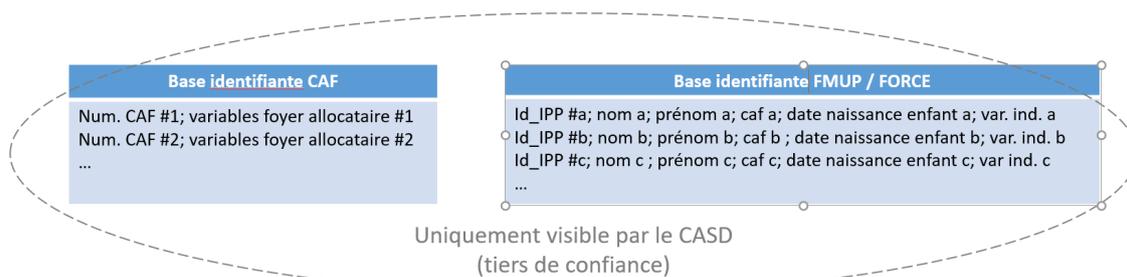
Imputation des trajectoires ForCE Les individus inclus dans l'échantillon final sont retrouvés au moins une fois dans la base FHS, BREST ou IMILO. On reconstruit les trajectoires de la façon suivante : lorsque la personne n'est pas retrouvée dans les données MMO (BREST) sur une période donnée, on fait l'hypothèse qu'elle n'est pas en emploi (en formation).

B.2 Les données de gestion de la CAF Seine-Saint-Denis

B.2.1 Processus de mise à disposition des données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis

On présente ici le processus de mise à disposition des données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis. On considère que toutes les observations de la base FMUP disposent d'un ID unique ("id_ IPP"). La base transmise par la CAF au CASD prenait la forme suivante :

Dessin 1 : bases initiales



La CAF a également transmis une table associant à chaque matricule CAF les variables nécessaires à l'appariement et comportant :

- Nom (allocataire et conjoint)
- Prénom (allocataire et conjoint)
- Numéro CAF
- Date de naissance (allocataire et conjoint)
- Commune de résidence
- Dates de naissance des enfants (variables dnaien#).

Cette table d'appariement, accessible par le CASD - tiers de confiance-, est illustrée ci-dessous :

Dessin 2 : base d'appariement

Table CAF pour appariement
Num. CAF#1; nom a; prénom a; date naissance alloc. / enfant a; commune résidence a; Num. CAF#2; nom b; prénom b; date naissance alloc. / enfant b; commune résidence b; Num. CAF#2; nom c; prénom c; date naissance alloc. / enfant c; commune résidence c; ...

Uniquement visible par le CASD (tiers de confiance)

Comme on peut le constater, la table d'appariement permet d'associer les identifiants individuels des bases FMUP et ForcE au numéro CAF du foyer allocataire (et que plusieurs individus peuvent partager). Une fois l'appariement réalisé, le CASD fournit une table "CAF anonymisée" illustrée dans le dessin 3, comportant un matricule fictif, ainsi qu'une table "base FMUP-ForcE appariée" comportant ce même matricule fictif :

Dessin 3 : bases finales de l'IPP

Base CAF anonymisée	Base FMUP – FORCE appariée
Matricule fictif #1; variables foyer allocataire #1 Matricule fictif #2; variables foyer allocataire #2 ...	Matricule fictif #1; id_IPP#a; var. ind. a; Matricule fictif #2; id_IPP#b; var. ind. b; Matricule fictif #2; id_IPP#c; var. ind. c; ...

B.2.2 Description des données CAF

La CAF de Seine-Saint-Denis nous a transmis ses données de gestion sur la période 2017 - 2021. Il s'agit de l'ensemble des renseignements indiqués par les individus ayant recours à une prestation sociale. Dès la naissance de l'enfant, le parent peut demander une prime à la naissance et par la suite faire la demande d'un complément mode de garde pour financer l'embauche d'une assistante maternelle¹. L'allocataire renseigne également d'autres caractéristiques telles que son statut familial ou s'il bénéficie d'autres prestations sociales comme le RSA. Nous présentons ci-dessous plus en détail les variables mises à disposition par la CAF.

1. On sait par ailleurs pour quel enfant le recours au CMG est réalisé.

Variables caractérisant le foyer On connaît les informations suivantes pour chaque foyer. Lorsque plusieurs enfants font partie du foyer, les variables associées sont toujours accompagnées du numéro de l'enfant (1 à 12) :

- annnen# : année de naissance enfant #;
- moinen# : mois de naissance enfant #;
- dnaienf# : date de naissance enfant #;
- topgro : permet d'identifier une partie des grossesses;
- catenf# : permet d'identifier les enfants à charge;
- codeposd : code postal de résidence;
- sexe + sexeconj : sexe des demandeurs et de l'éventuel conjoint;
- dtnaires + dtnaicon : date de naissance des demandeurs et de l'éventuel conjoint.

Variables caractérisant le recours au mode de garde Le recours aux différents modes de garde (crèche, assistante maternelle) constitue une des variables de résultat que nous désirons observer dans notre échantillon. Les données de gestion de la CAF permettent d'identifier le recours au complément libre de mode de garde, qui signale le recours à une assistante maternelle, une micro-crèche ou une aide à domicile. Les variables associées à ce recours sont les suivantes :

- cmgenf# : quel mode de garde (assistante maternelle, micro-crèche, aide à domicile) est utilisé par l'enfant #;
- pajcoasm : montant cumulé des cotisations des assistantes maternelles pris en charge;
- pajcodom : montant cumulé des cotisations de la garde à domicile pris en charge;
- depmcrem : montant des dépenses engagées en structure d'accueil micro-crèche Prestation Accueil Jeune Enfant.

Traitements réalisés par l'IPP Pour déterminer si l'allocataire de la CAF constitue un foyer avec une autre personne, on identifie un conjoint lorsque la date de naissance de ce dernier est renseignée. Dans la mesure où le sexe de l'éventuel conjoint n'est pas toujours renseigné, on fait l'hypothèse assez simplificatrice que les membres du foyer n'ont pas le même sexe. Autrement dit, si la responsable du dossier est une femme on fait l'hypothèse que son conjoint est un homme.

B.3 Description de l'appariement FMUP - CAF - ForCE

Nous disposons d'informations provenant de vague 8 des données ForCE, des données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis et des données de gestion *Fais-Moi Une Place*. Ces données ont été appariées par le CASD sur la base de données identifiantes. Le résultat de cet appariement a été retravaillé par l'IPP par la suite. Pour information, une analyse d'impact relative à la protection des données a été réalisée en amont de ces démarches, dans la mesure où le traitement consistait à appairer plusieurs bases de données sensibles².

Appariement réalisé par le CASD L'appariement entre les données de gestion *Fais-Moi Une Place*, les données ForCE et les données de la CAF de Seine-Saint-Denis a été réalisé par le CASD. Le processus consistait premièrement à appairer les données FMUP aux données ForCE sur la base du nom et prénom de l'individu³. L'appariement a permis de récupérer les dates de naissance des bénéficiaires du

2. Une déclaration RGPD a ensuite été réalisée ; le traitement réalisé a été porté au registre tenu par la DPD du CNRS.

3. L'opération consistait à identifier les personnes ayant des noms et prénoms identiques. A défaut, une deuxième façon de retrouver les personnes dans les données ForCE consistait à concaténer les noms et prénoms puis à calculer la distance de Jaro-Winkler entre les deux chaînes concaténées. Seuls les individus dont la distance est égale à 1 ont été retenus. Parmi l'ensemble de ces bénéficiaires retrouvés dans les données ForCE, un filtre supplémentaire a été appliqué : il s'agissait d'éliminer les individus qui avaient des dates de naissances différentes dans les 4 tables ForCE, afin de réduire le taux de faux positifs dû aux homonymes.

programme *Fais-Moi Une Place*. Cette information a ensuite été utilisée pour appairer les données FMUP aux données CAF, sur la base du nom, prénom et date de naissance (récupérée dans les données ForCE).

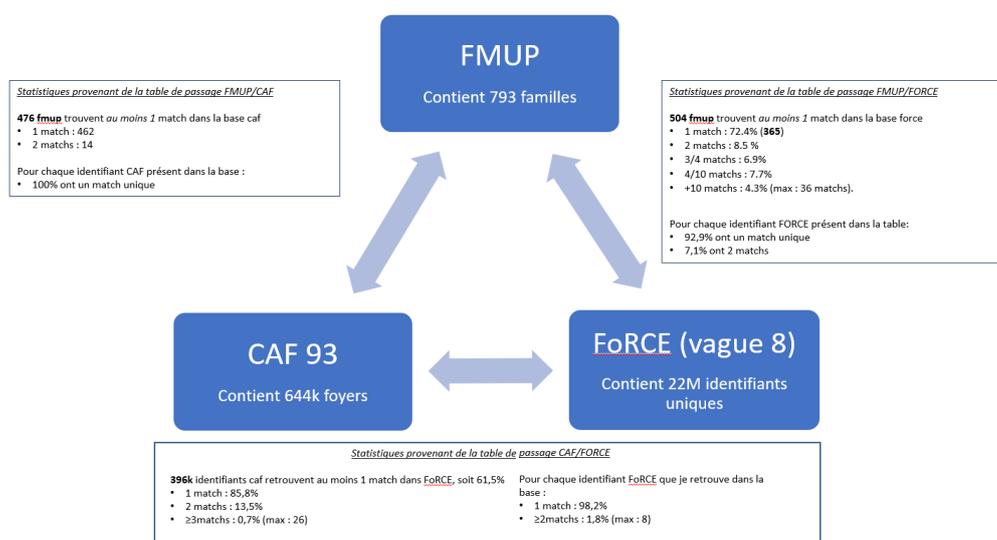
Enfin, l'appariement entre les données CAF et ForCE a été réalisé sur la base des noms, prénoms et dates de naissance⁴. Cet appariement a été réalisé pour l'ensemble de la base de la CAF de Seine-Saint-Denis, ce qui permet de retrouver les individus traités mais également les observations potentiellement sélectionnées dans le groupe de contrôle par la suite.

Appariement réalisé par l'IPP Le CASD a mis à disposition de l'IPP le résultat de ces premiers appariements : si certains bénéficiaires étaient directement reliés à un seul individu dans les données CAF, plusieurs "candidats" pouvaient subsister pour d'autres bénéficiaires. Afin d'affiner l'appariement et d'aboutir à un match de 1 pour 1 entre les données de gestion FMUP et les données CAF, des filtres supplémentaires ont été appliqués. Nous utilisons la date de naissance de l'enfant pour distinguer les "faux" match du "bon" match. Lorsque la date de naissance de l'enfant n'est pas disponible nous filtrons sur la base de la ville de résidence du bénéficiaire (telle que renseignée lors de la demande FMUP). L'appariement réalisé nous permet dans ce cas de récupérer ensuite la date de naissance manquante via les données CAF : il s'agit de la date de naissance du dernier enfant né avant la demande FMUP. Au final on obtient une table de passage permettant de faire correspondre les bénéficiaires *Fais-Moi Une Place* à un ou plusieurs foyers CAF. Il est en effet tout à fait possible qu'un même bénéficiaire change de matricule CAF au cours du temps

4. De la même manière que pour l'autre appariement avec les données ForCE, la première étape a consisté à prendre les individus avec des noms, prénoms et dates de naissances identiques. Ensuite, d'autres individus ont été intégrés à la base en concaténant les noms / prénoms puis en calculant la distance de Jaro-Winkler ; seuls les individus dont la distance était égale à 1 et qui avaient la même date de naissance ont été conservés. Par la suite, quelques individus qui avaient les mêmes prénoms, les mêmes dates de naissances mais des noms imbriqués dans l'une des deux tables ont été ajoutés (c'est-à-dire une partie du nom de l'individu dans la table CAF se trouve dans le nom de l'individu dans les données ForCE et vice versa).

(en cas de séparation des membres du foyer par exemple). En revanche l'inverse n'est pas possible, ce qui nous pousse à faire des choix précisés dans le paragraphe suivant. Par ailleurs plusieurs individus ForcE peuvent être assignés à un même matricule CAF, puisqu'un foyer peut être composé d'un ou deux individus. La figure B.1 présente de façon schématique le résultat de l'appariement à ce stade ⁵.

Graphique B.1 : Résultat de l'appariement entre les bases CAF 93, ForcE et FMUP.



Ensuite, l'échantillon final est constitué de la façon suivante. Nous supprimons les bénéficiaires FMUP dont la date de naissance renseignée dans la base de gestion est incohérente ⁶. Nous supprimons également les foyers CAF qui sont associés à plusieurs bénéficiaires FMUP car un seul membre du foyer entame des démarches auprès de FMUP, en très grande majorité la mère de l'enfant. Ces restrictions nous conduisent à identifier un ou plusieurs foyers CAF par bénéficiaire FMUP. Pour associer un identifiant ForcE à un foyer CAF, nous sélectionnons uniquement les femmes dans un foyer ForcE ⁷.

5. Ces éléments sont présentés à titre illustratif, il s'agit des résultats de la version quasi-finalisée de l'appariement mais les chiffres exacts ont légèrement varié depuis.

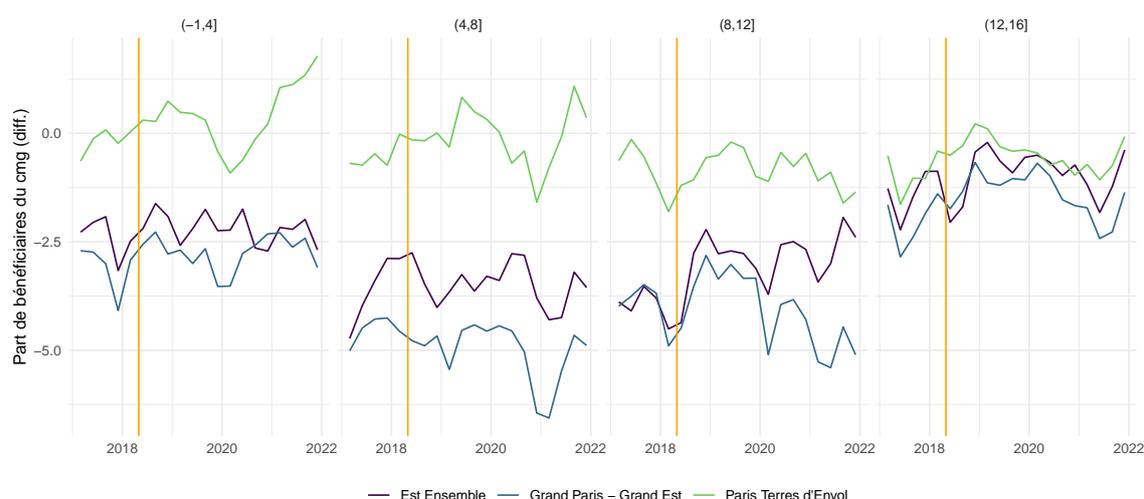
6. Les demandes FMUP concernant un enfant né avant mai 2015 sont supprimées.

7. Lorsque deux femmes sont identifiées dans un foyer CAF nous ne sommes pas capables d'identifier la bénéficiaire de *Fais-Moi Une Place*, nous supprimons donc ces foyers CAF.

B.4 Description de l'échantillon

Nous présentons ici l'évolution du recours au complément mode de garde et des trajectoires professionnelles dans l'échantillon⁸, par EPT de résidence.

Graphique B.2 : Évolution de la différence de recours au CMG entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant



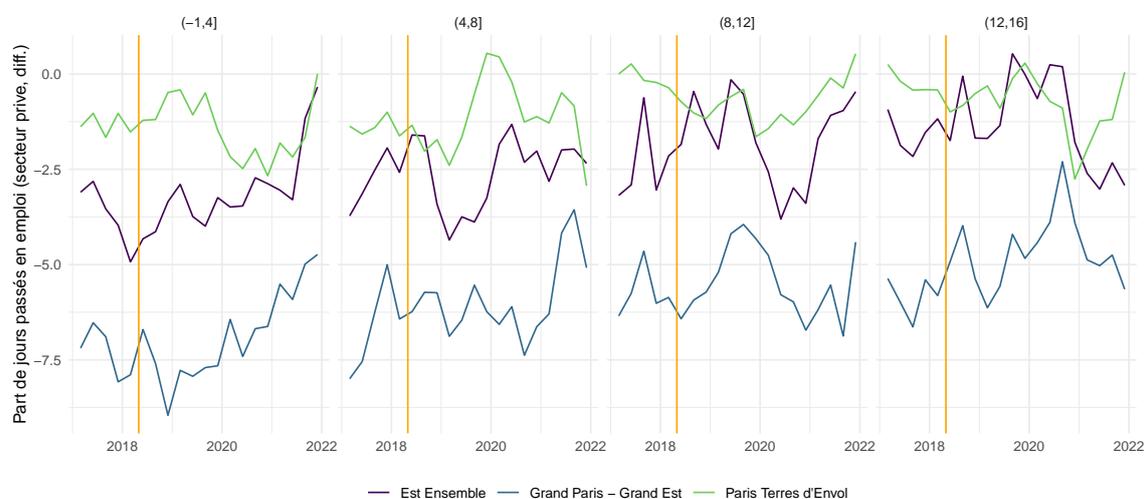
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : Au 3e trimestre 2018, la différence de taux de recours au complément mode de garde entre l'EPT Plaine Commune et Est Ensemble pour les mères dont l'enfant est âgé de moins d'un an est de -1.5pp.

8. Il s'agit de l'échantillon global présenté dans la partie 4.1.3, qui englobe toutes les familles où la mère est née en 1970 ou après et qui comptent au maximum 5 enfants.

Graphique B.3 : Évolution de la différence de taux d'emploi (secteur privé) entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : Au 3e trimestre 2018, la différence de taux d'emploi entre l'EPT Plaine Commune et Est Ensemble pour les mères dont l'enfant est âgé de moins d'un an est de -4pp.

Graphique B.4 : Évolution de la différence de taux d'accès à la formation entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant

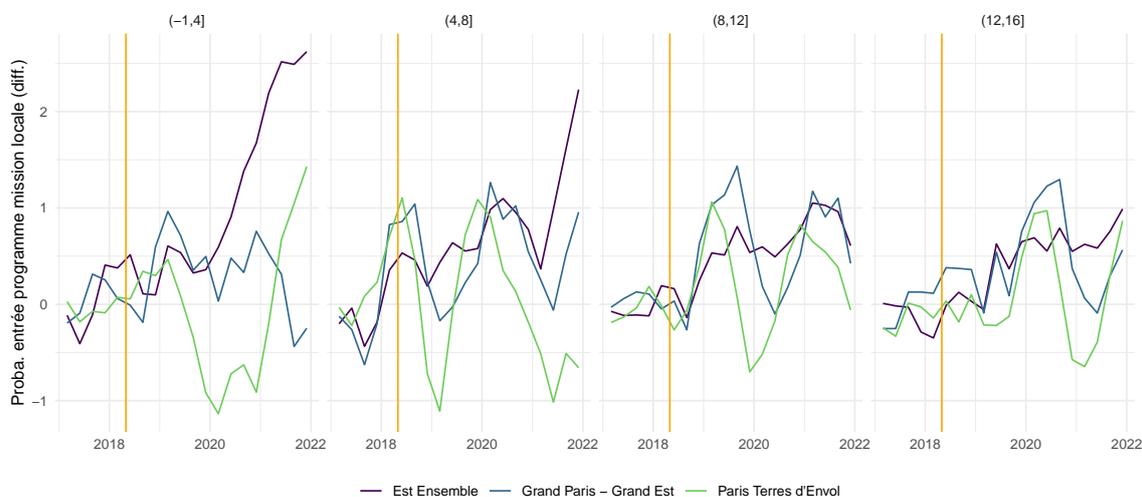


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : Au 3e trimestre 2018, la différence du taux d'accès à la formation entre l'EPT Plaine Commune et Est Ensemble pour les mères dont l'enfant est âgé de moins d'un an est de 0.05pp.

Graphique B.5 : Évolution de la différence de la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Note : On considère séparément les mères selon l'âge de leur enfant, qui est présenté en trimestres. Les tranches d'âge considérées sont i) jusqu'à un an inclus (-1,4], ii) entre un an et deux ans inclus (4-8], iii) entre un deux et trois ans inclus (8,12], iii) entre un trois et quatre ans inclus (12,16].

Lecture : Au 3e trimestre 2018, la différence de la probabilité cumulée d'entrée dans un programme de mission locale entre l'EPT Plaine Commune et Est Ensemble pour les mères dont l'enfant est âgé de moins d'un an est de 0.1pp.

ANNEXE C

Event-Study : ÉLEMENTS

SUPPLÉMENTAIRES

C.1 Comparaison des trajectoires des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* à celles des mères du groupe de contrôle

Nous présentons ici les trajectoires des bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* et les comparons à celles des mères du groupe de contrôle. Les variables d'intérêt étudiées sont les mêmes que celles décrites dans la partie 4.1.4 : recours au complément mode de garde (tableau C.1), part d'emploi du secteur privé (C.2), accès à la formation (C.3) et aux programmes de mission locale (C.3). Ces trajectoires sont représentées avant et après le passage par le programme pour les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* ; pour les mères issues du groupe de contrôle qui par définition n'ont pas participé au programme, leur date d'entrée "fictive" dans le programme correspond à 5 trimestres après la naissance de leur enfant. Ce délai correspond à la durée moyenne observée pour les bénéficiaires entre la naissance de leur enfant et leur recours au programme *Fais-Moi Une Place*.

Les mères du groupe de contrôle sont sélectionnées dans l'échantillon présenté dans le tableau 4.1. Chaque mère résidant dans un EPT différent de Plaine Commune se voit attribuer un poids de sorte à ce que la distribution des caractéristiques dans le groupe de contrôle corresponde à celle observée dans le groupe traité¹. Certaines mères se voient attribuer un poids nul et ne sont donc pas incluses dans le groupe de contrôle.

Concernant le recours à des assistantes maternelles (graphique C.1), le niveau de recours est faible après la naissance pour les contrôles et les traités puisque le niveau moyen de recours dans le département est de 11%. Néanmoins, on observe une forte progression de ce recours pour les bénéficiaires de *Fais-Moi Une Place* après leur passage par le programme pour atteindre presque 20% neuf mois après. Les contrôles ne connaissent aucune croissance comparable.

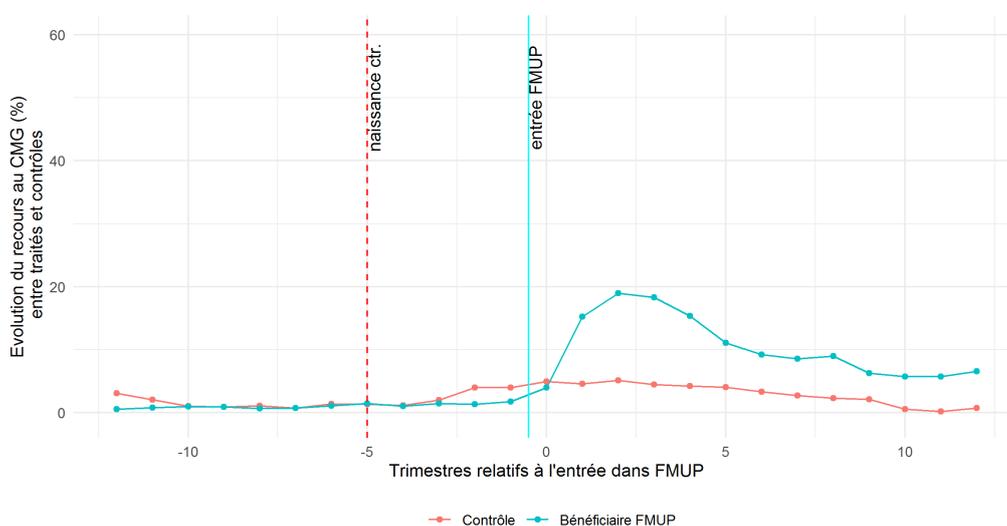
Ensuite, on peut constater sur le graphique C.2 que le taux d'emploi dans le secteur privé des mères traitées est bien plus faible avant leur accueil que leurs homologues (14% contre 26%), et que l'évolution dans le temps des deux groupes est parallèle. En revanche, dans les 3 années suivant *Fais-Moi Une Place*, les mères vont voir la part de jours travaillés croître fortement (jusqu'à 50%), quand les contrôles ne parviendront pas à retrouver leur niveau d'activité un an avant la naissance de leur enfant.

Enfin, les mères bénéficiaires sont plus souvent en formation (graphique C.3) ou dans un programme de mission locale (C.4) que les contrôles matchés avant leur entrée dans le programme. De plus, l'entrée dans un programme de mission locale progresse à partir de la naissance de l'enfant chez les traités : il est probable que

1. Les mères du groupe de traitement sont matchées de façon exacte aux mères du groupe de contrôle sur la base des variables date de naissance de l'enfant, de la mère, et rang de l'enfant. Parmi les différentes candidates potentielles du groupe de contrôle pour une mère du groupe de traitement, un poids est attribué en fonction d'un *propensity score* qui dépend de la date de naissance de l'enfant, de l'âge de la mère, de la part du temps passé au chômage trois ans avant la naissance et des préconisations éventuelles réalisées par un conseiller Pôle Emploi dans les 12 mois suivant la naissance. On peut souligner que cette méthode de matching diffère en partie de celle utilisée dans la partie 4.3.1, qui suit la méthode développée par Callaway and Sant'Anna (2021).

Fais-Moi Une Place ne soit pas corrélé à cette croissance. Pour l'accès à la formation, les trajectoires des mères du groupe de traitement évoluent de la même façon que dans le groupe de contrôle avant leur accueil, augmente sur les deux premières périodes pour atteindre 11%, puis décroît. Le pic chez les traités est tout de même notable : comme on peut le constater sur le graphique C.3 l'accès à la formation varie sur la période entre 1 et 5%.

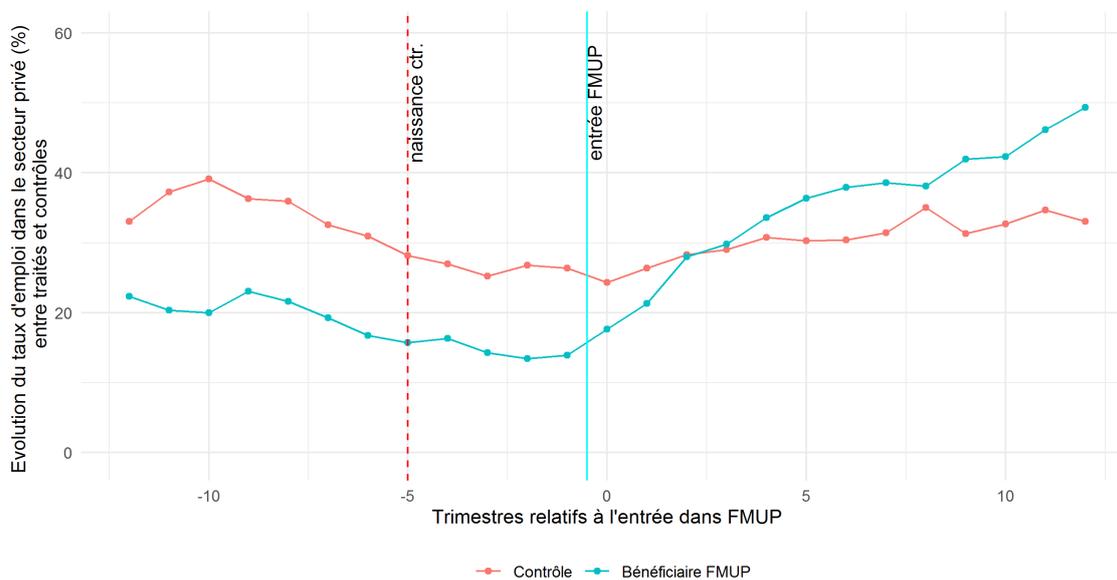
Graphique C.1 : Recours au complément mode de garde, comparaison bénéficiaires *Fais-Moi Une Place* et contrôles



Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, le recours au complément mode de garde des mères bénéficiaires est de 16%.

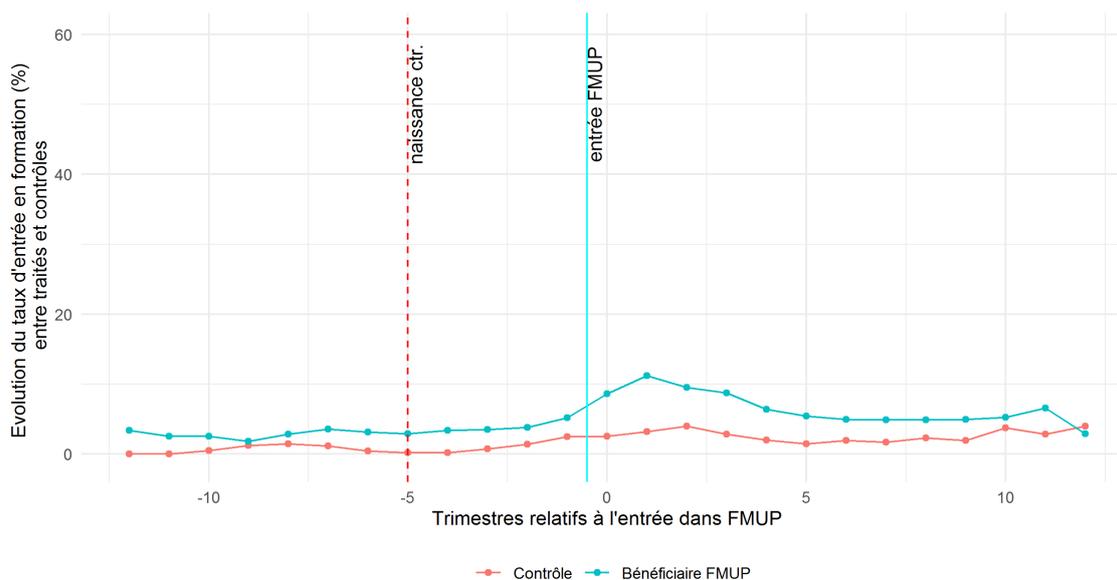
Graphique C.2 : Part de jours travaillés dans le trimestre (secteur privé), comparaison *Fais-Moi Une Place* et contrôles



Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la part de jours travaillés des mères bénéficiaires est de 21%.

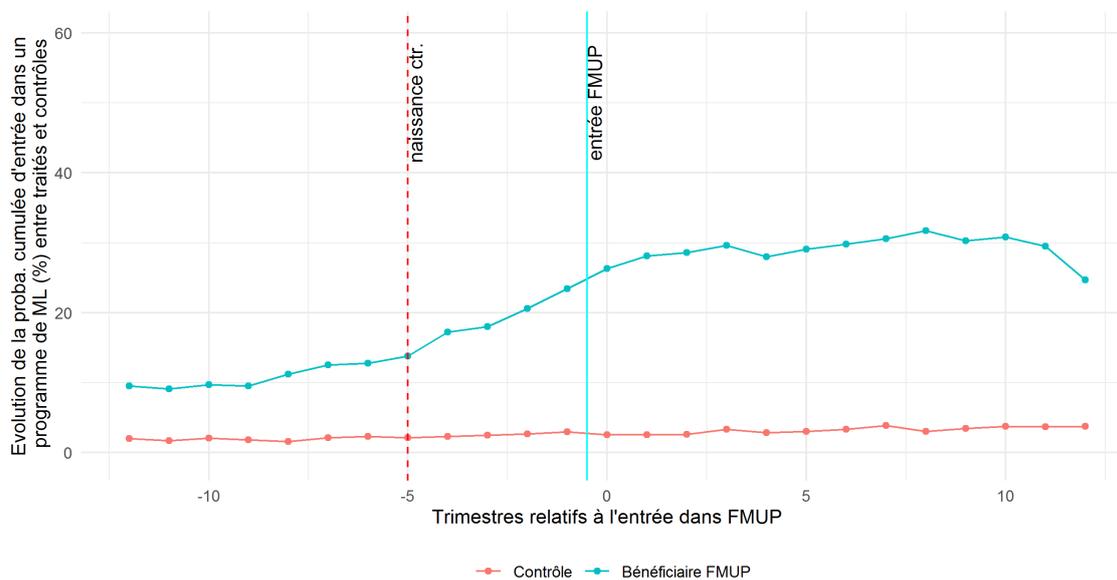
Graphique C.3 : Accès à la formation, comparaison *Fais-Moi Une Place* et contrôles



Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, l'accès à la formation des mères bénéficiaires est de 11%.

Graphique C.4 : Proba. cumulée d'entrer dans un programme de mission locale, comparaison *Fais-Moi Une Place* et contrôles



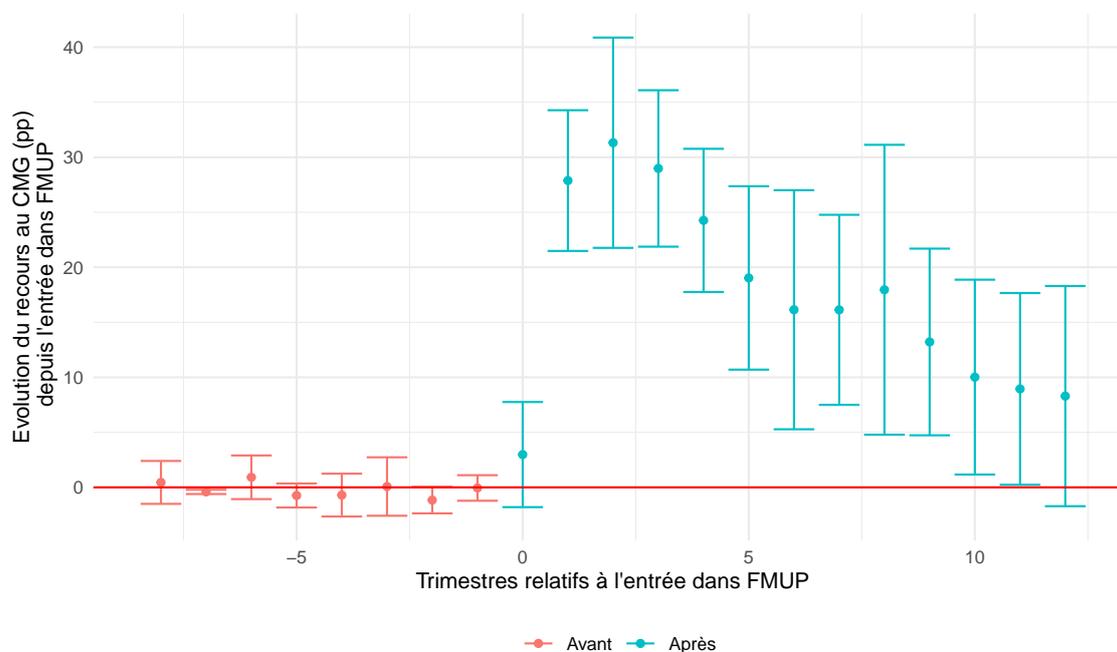
Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la probabilité cumulée d'entrer dans un programme de mission locale des mères bénéficiaires est de 28%.

Note : la probabilité cumulée baisse en fin de période car le nombre d'observation n'est pas le même pour chaque intervalle en abscisse. Celle-ci est en effet mesurée en temps calendaire : une personne entrée dans le programme en janv. 2019 prendra une valeur de 1 jusqu'en décembre 2021, mais ne sera observée que jusqu'au trimestre "8", et ne sera donc pas comptée dans les moyennes de T+9 à T+12 du graphique C.4.

C.2 Event-Study : demandes pourvues

Graphique C.5 : Coefficients de l'event-study (demande pourvue) pour le recours au CMG

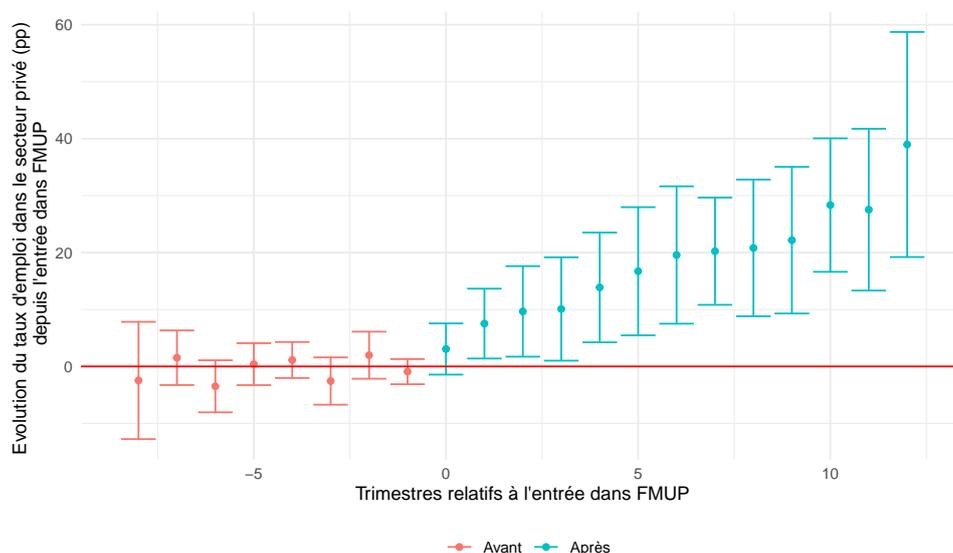


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux de recours au complément mode de garde des mères bénéficiaires dont la demande a été pourvue est 28 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique C.6 : Coefficients de l'évent-study (demande pourvue) pour la probabilité d'emploi

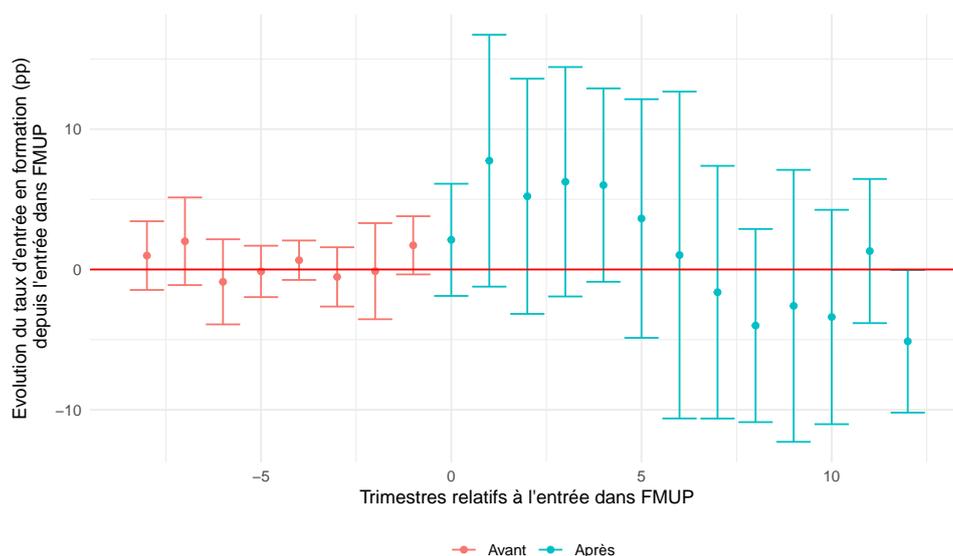


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux d'emploi des mères bénéficiaires dont la demande a été pourvue est 8 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique C.7 : Coefficients de l'évent-study (demande pourvue) pour la probabilité d'accès à la formation

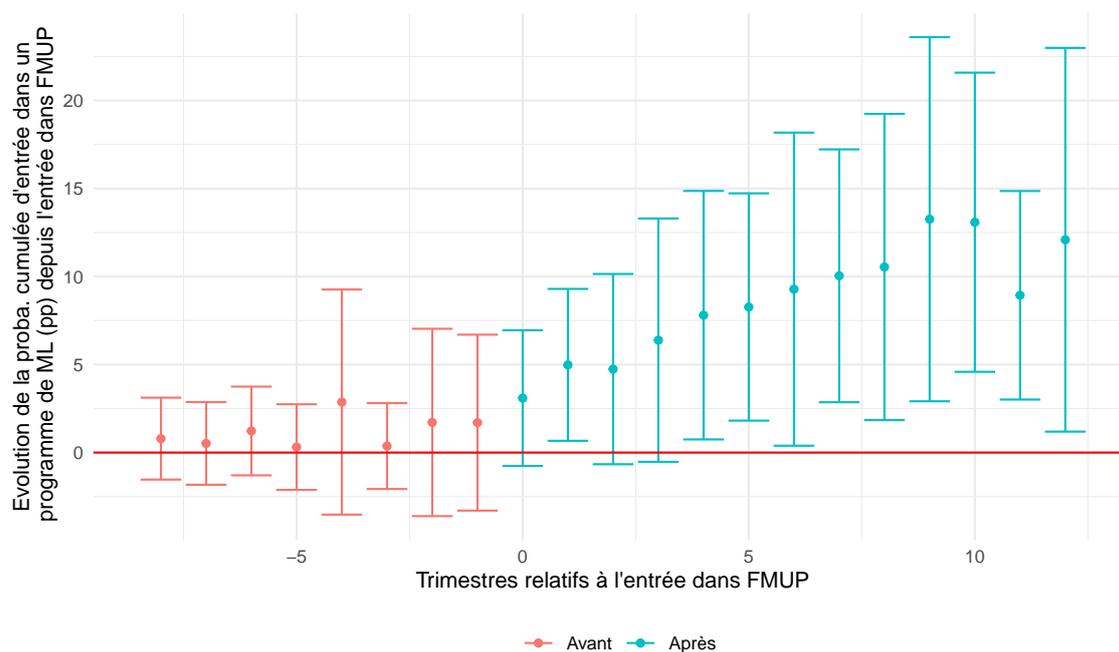


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux de formation des mères bénéficiaires dont la demande a été pourvue est 7.5 pp supérieure (non significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique C.8 : Coefficients de l'évent-study (demande pourvue) pour la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale



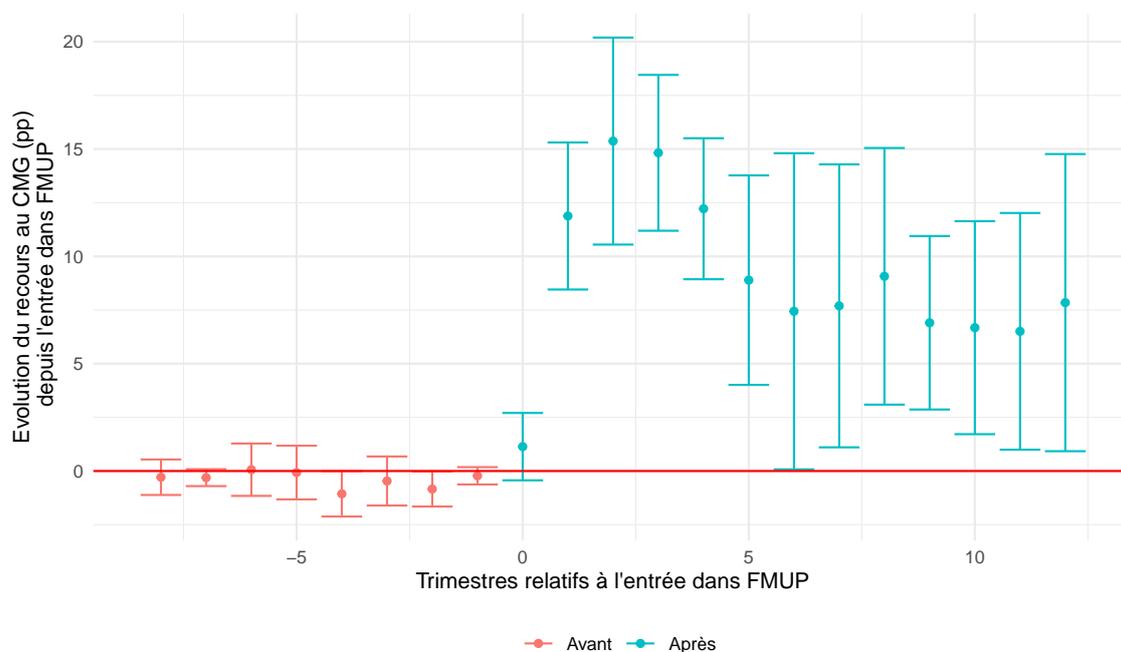
Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression de la probabilité cumulée d'entrée dans un programme de mission locale des mères bénéficiaires dont la demande a été pourvue est 5 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

C.3 Event-Study : demandes non-pourvues

Graphique C.9 : Coefficients de l'event-study (demande non pourvue) pour le recours au CMG

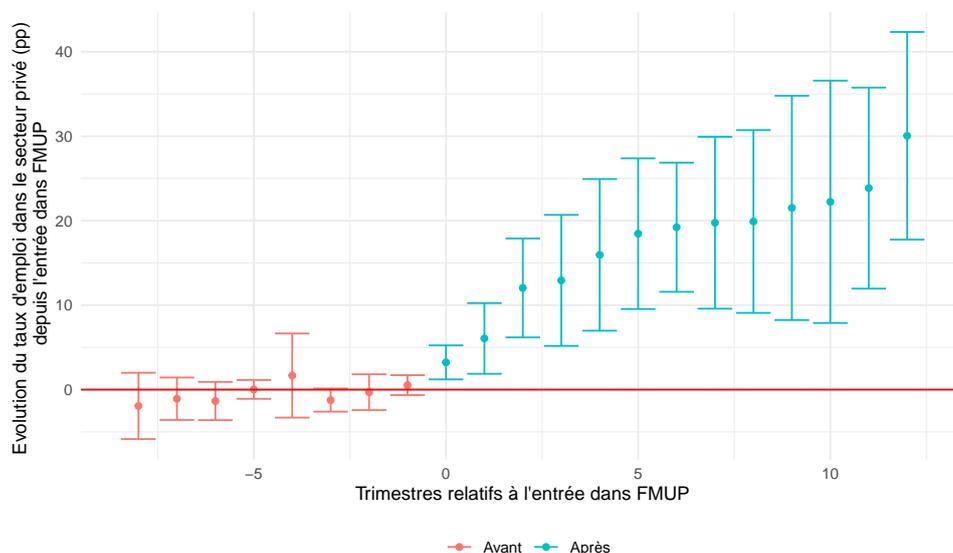


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux de recours au complément mode de garde des mères bénéficiaires dont la demande n'a pas été pourvue est 12 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique C.10 : Coefficients de l'évent-study (demande non pourvue) pour la probabilité d'emploi

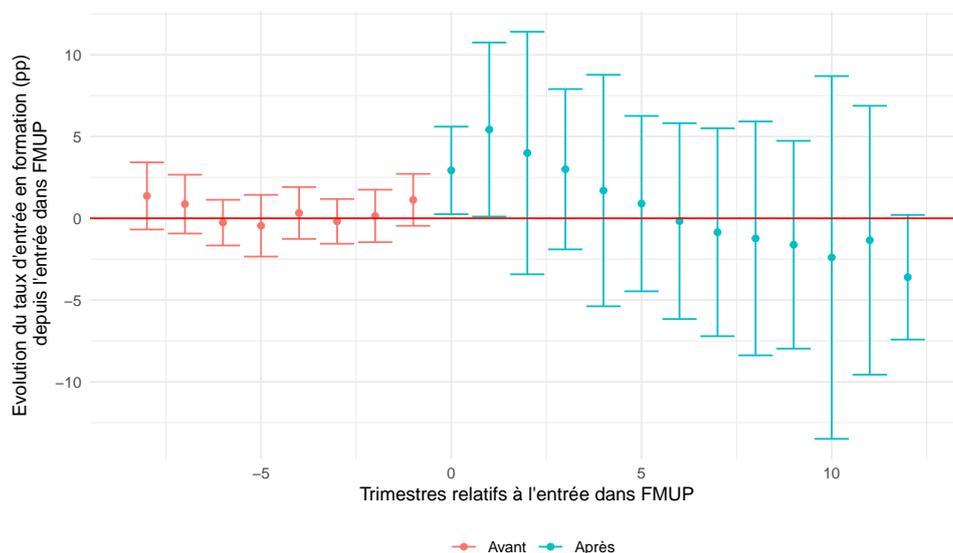


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux d'emploi des mères bénéficiaires dont la demande n'a pas été pourvue est 6 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique C.11 : Coefficients de l'évent-study (demande non pourvue) pour la probabilité de formation

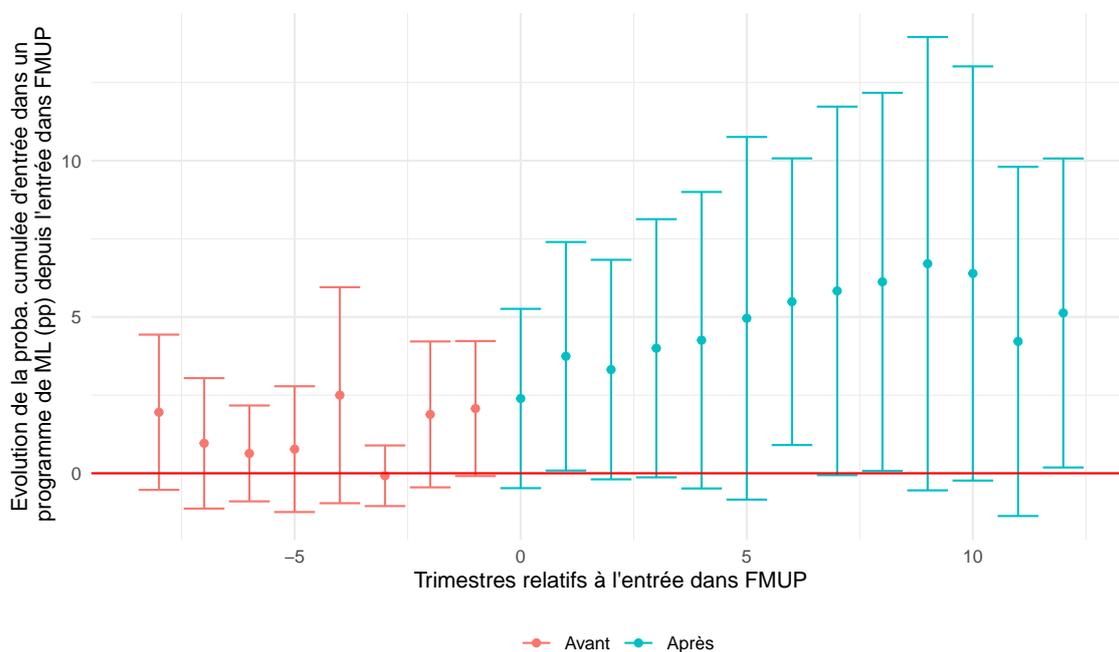


Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression du taux de formation des mères bénéficiaires dont la demande n'a pas été pourvue est 6 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique C.12 : Coefficients de l'évent-study (demande non pourvue) pour la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale



Source : Données de gestion de *Fais-Moi Une Place* appariées à celles de la CAF de Seine-Saint-Denis et à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : Trois mois après leur entrée dans *Fais-Moi Une Place*, la progression de la probabilité cumulée d'entrée dans un programme de mission locale des mères bénéficiaires dont la demande n'a pas été pourvue est 4 pp supérieure (significatif) à celles résidant dans les EPT autres que Plaine Commune (à date de naissance de l'enfant comparable).

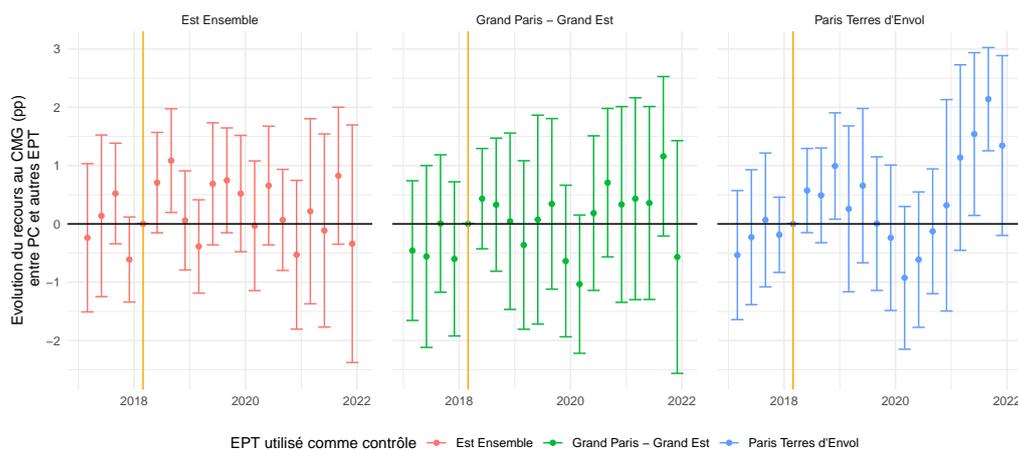
Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

ANNEXE D

DIFFÉRENCE-DE-DIFFÉRENCES : ÉLÉMENTS SUPPLÉMENTAIRES

D.1 Différence-de-différences, restriction du groupe de contrôle à un seul EPT

Graphique D.1 : Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode
de garde- âge enfant 0-1 ans

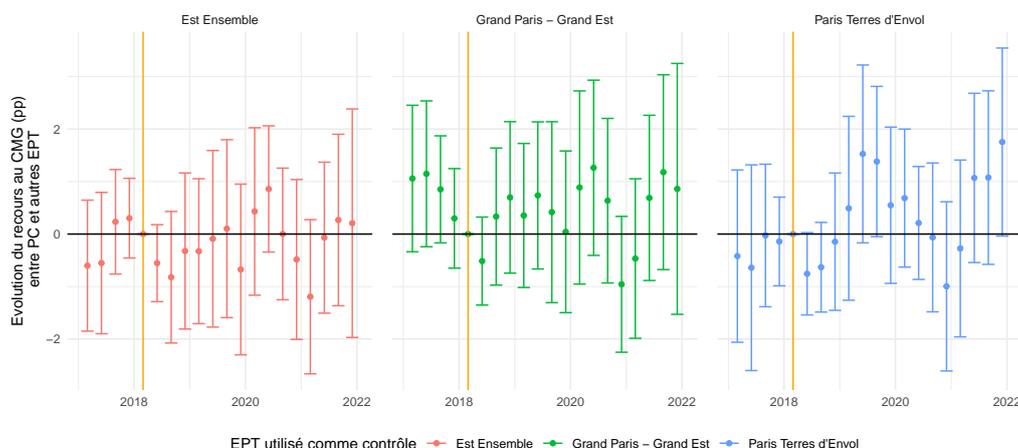


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de manière comparable pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) et pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.2 : Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans

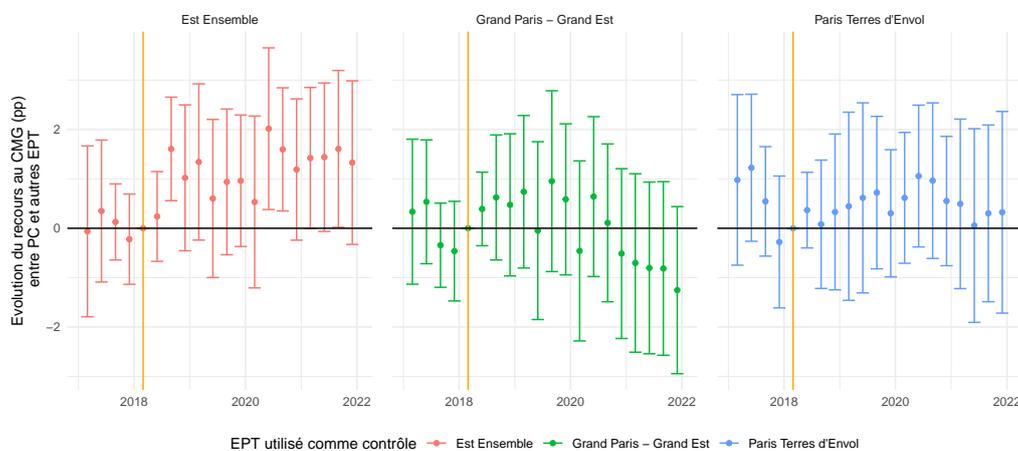


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.5pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.3 : Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans

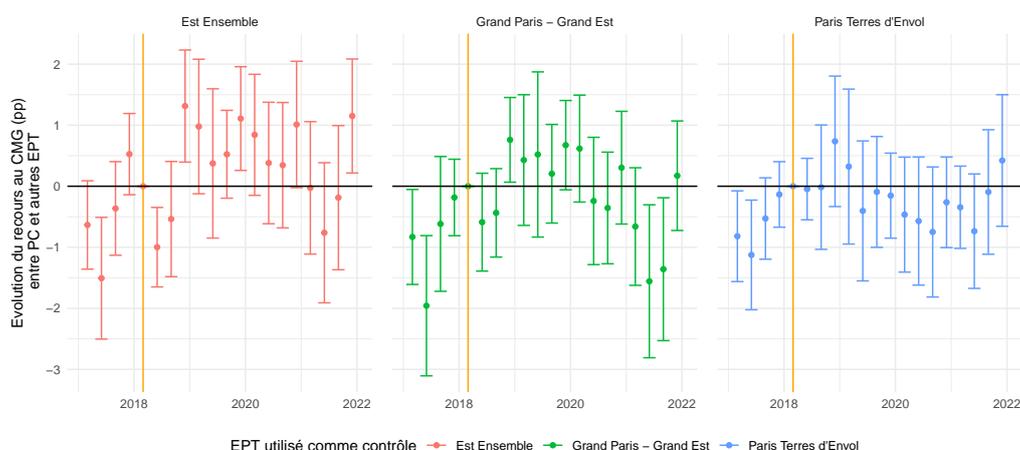


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.5pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.4 : Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans

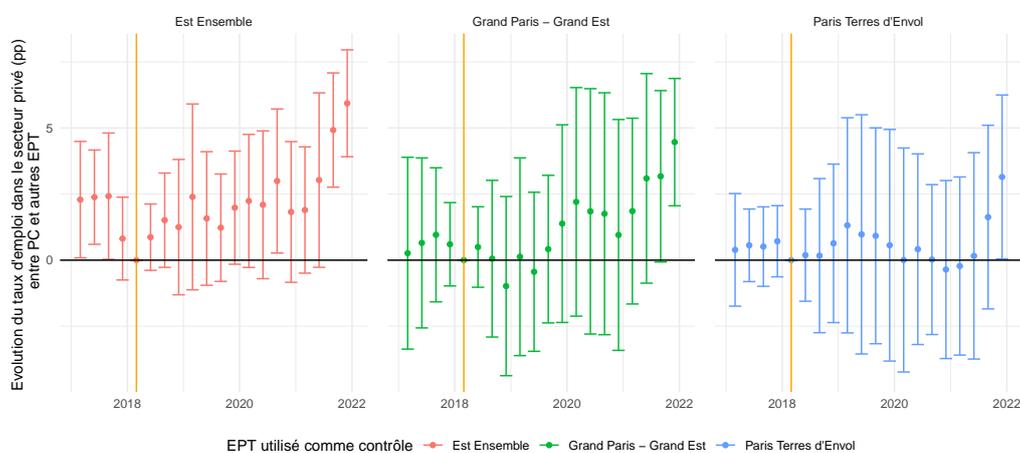


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.9pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.5 : Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans

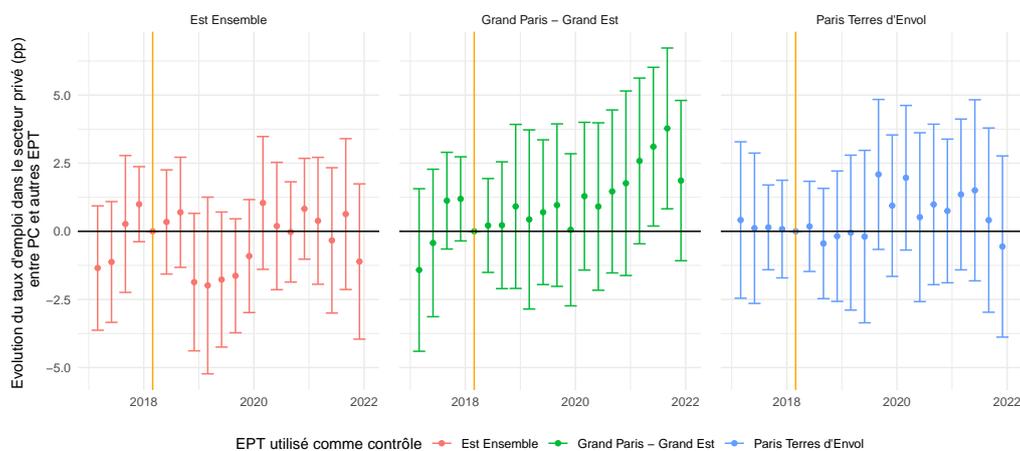


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 2.4pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant en Est Ensemble.

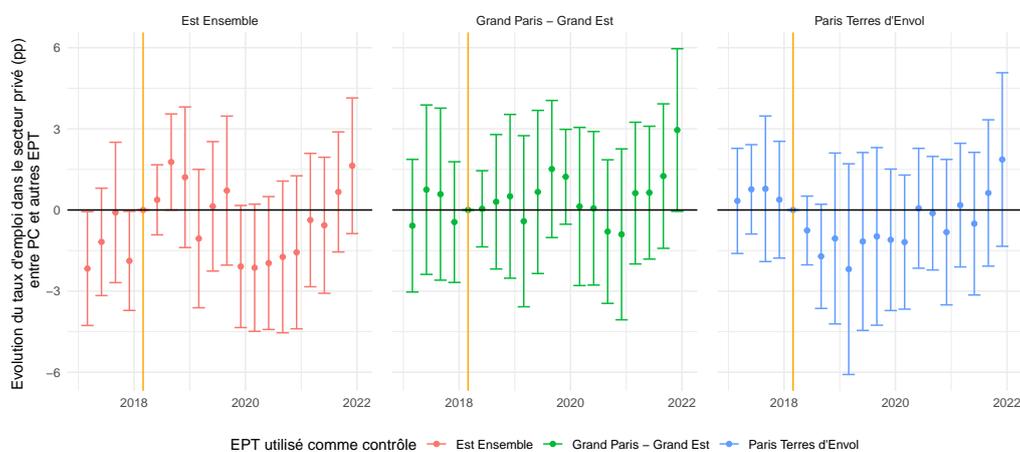
Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.6 : Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans



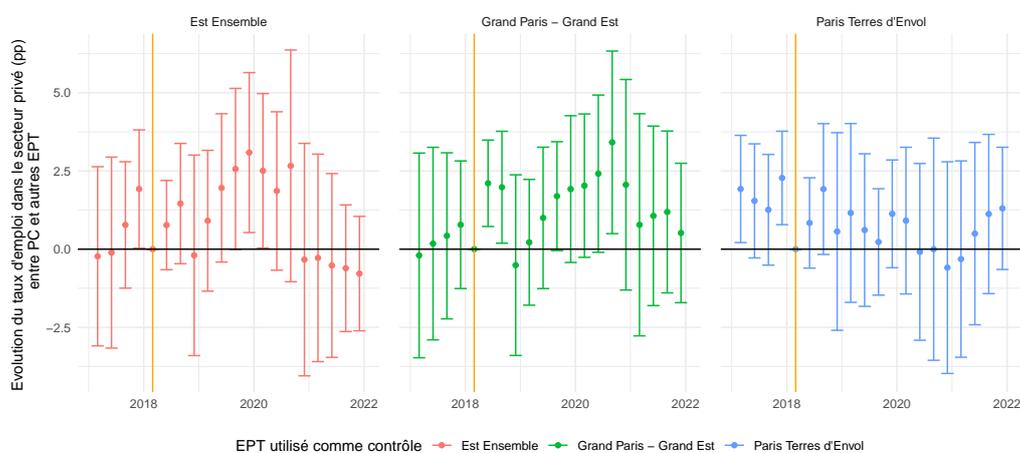
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.
Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 1.2pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.
Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.7 : Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans



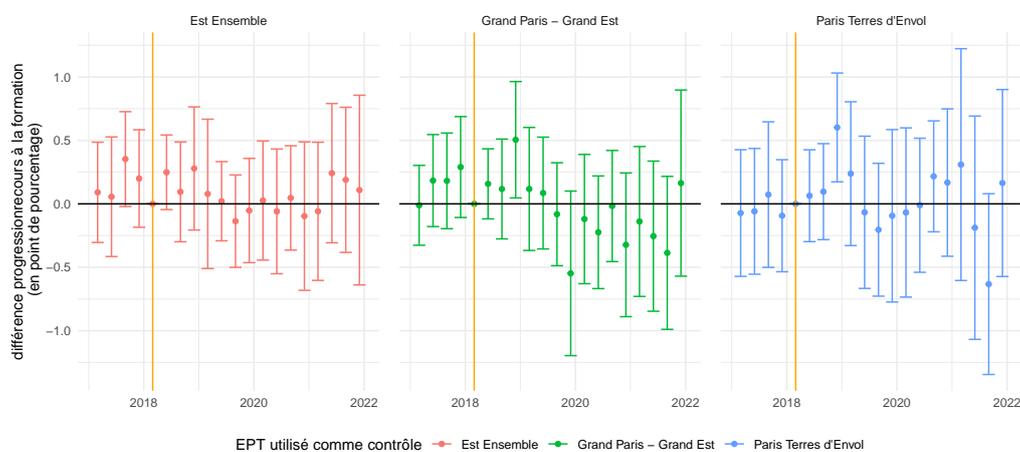
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.
Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 1.6pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.
Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.8 : Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans



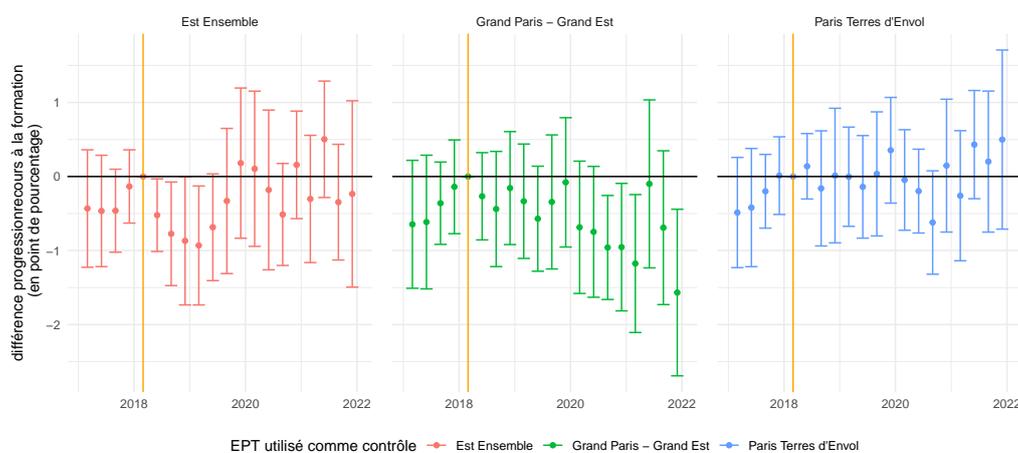
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.
Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 2.5pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.
Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.9 : Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 0-1 ans



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.
Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de manière comparable pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) et pour celles résidant en Est Ensemble.
Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.10 : Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 1-2 ans

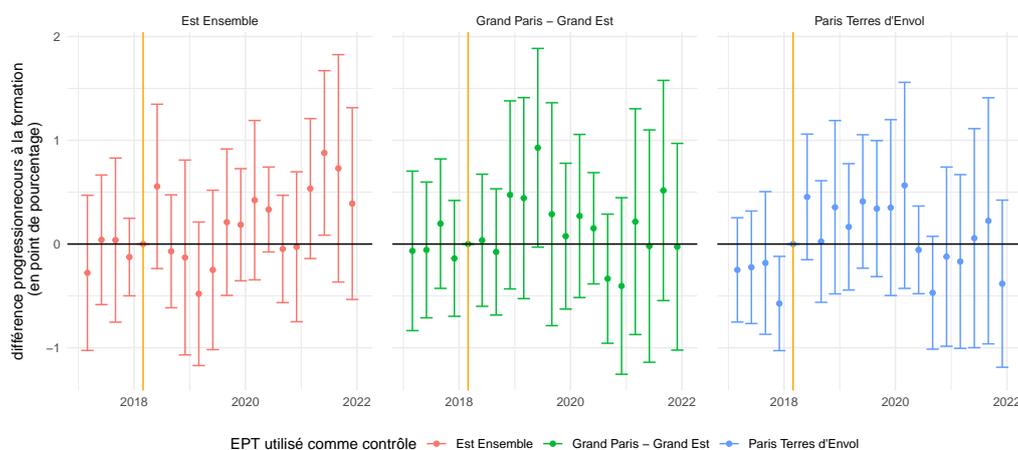


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.1pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.11 : Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 2-3 ans

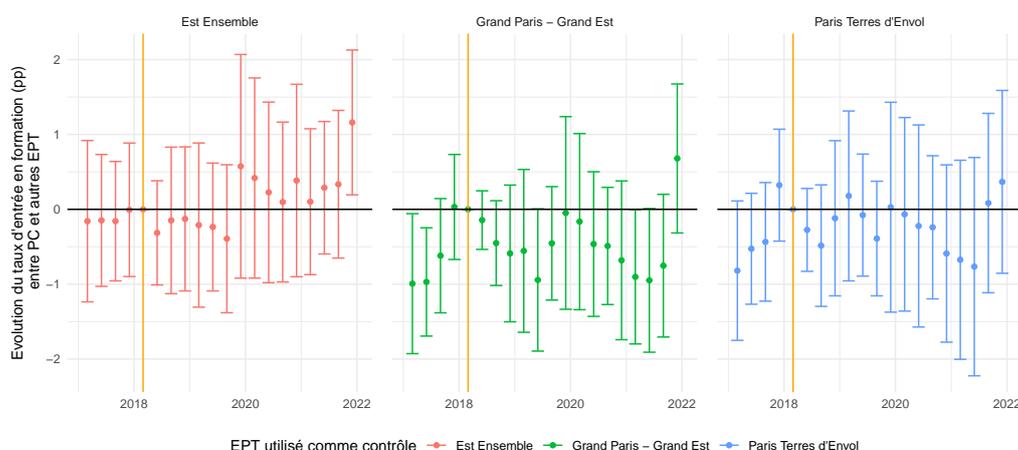


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.5pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.12 : Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 3-4 ans

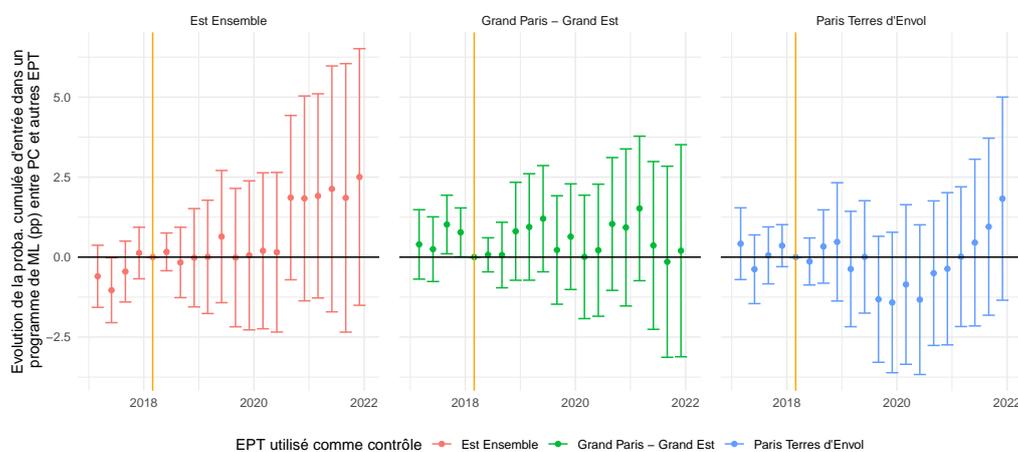


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.5pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.13 : Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans

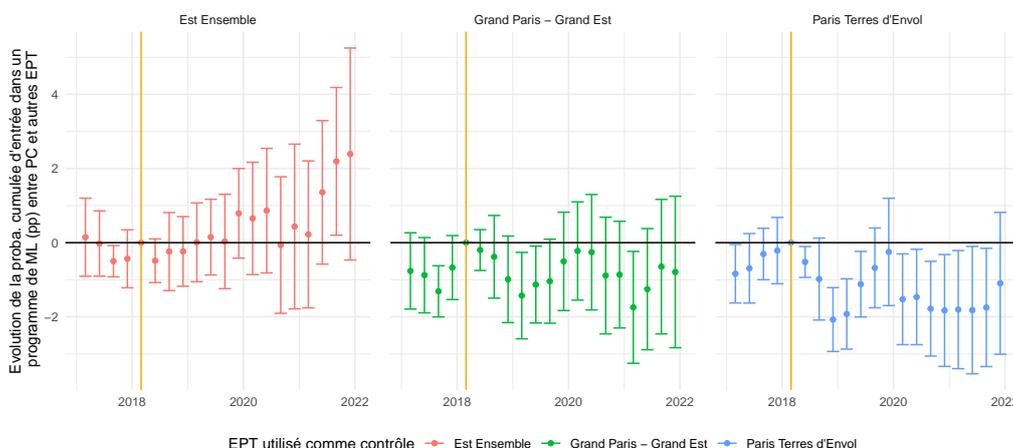


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de 0.1pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.14 : Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML-
âge enfant 1-2 ans

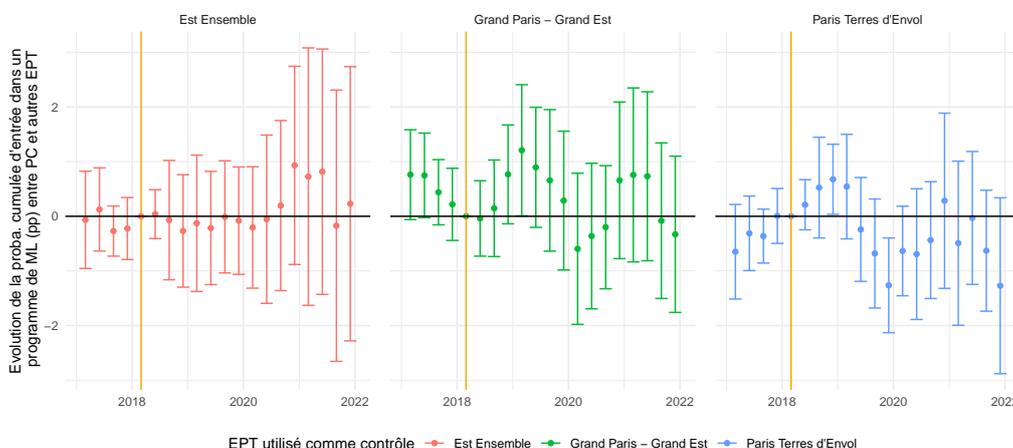


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de 0.8pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.15 : Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML-
âge enfant 2-3 ans

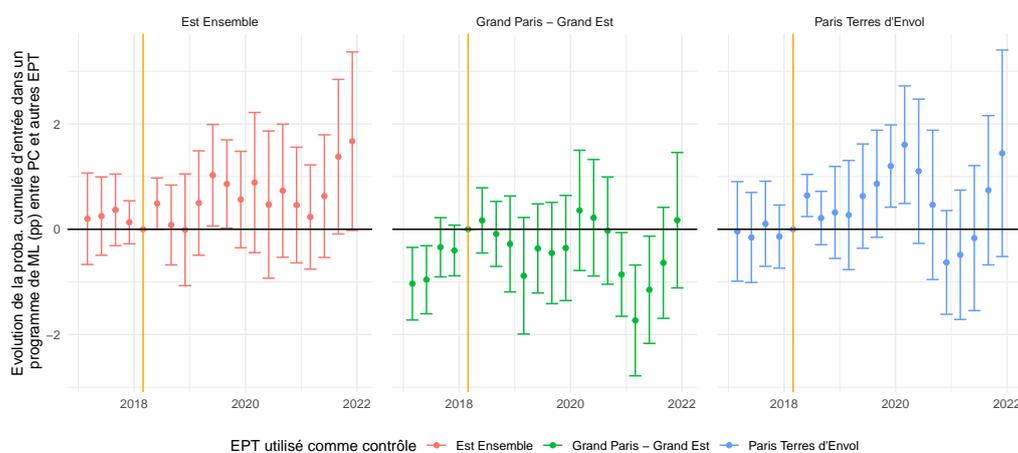


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de 0.2pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.16 : Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML- âge enfant 3-4 ans



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

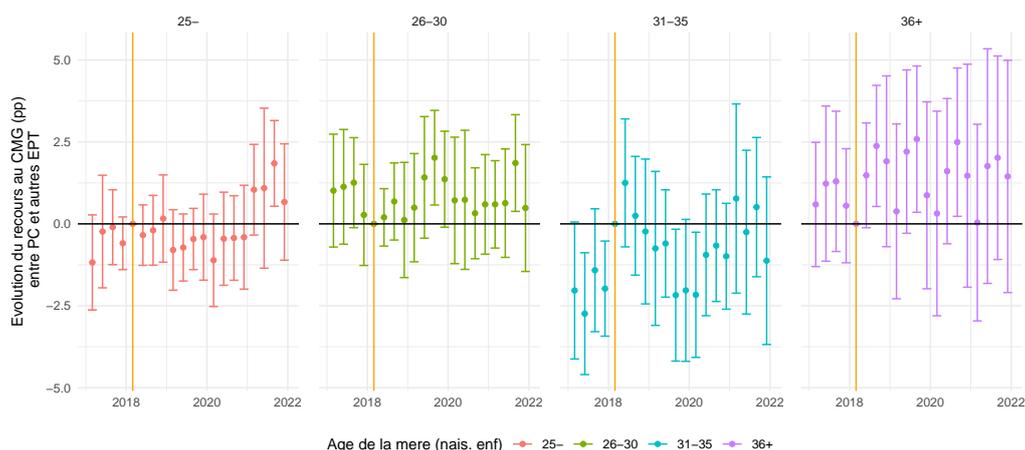
Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrée dans un programme de ML a évolué de 1pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant en Est Ensemble.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

D.2 Effets hétérogènes

D.2.1 Âge de la mère

Graphique D.17 : Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans

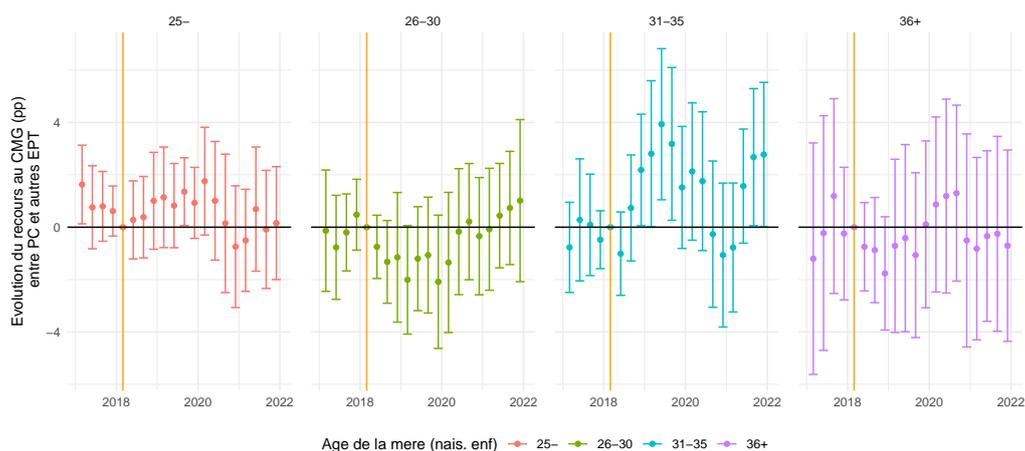


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a diminué de 1.2pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.18 : Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans

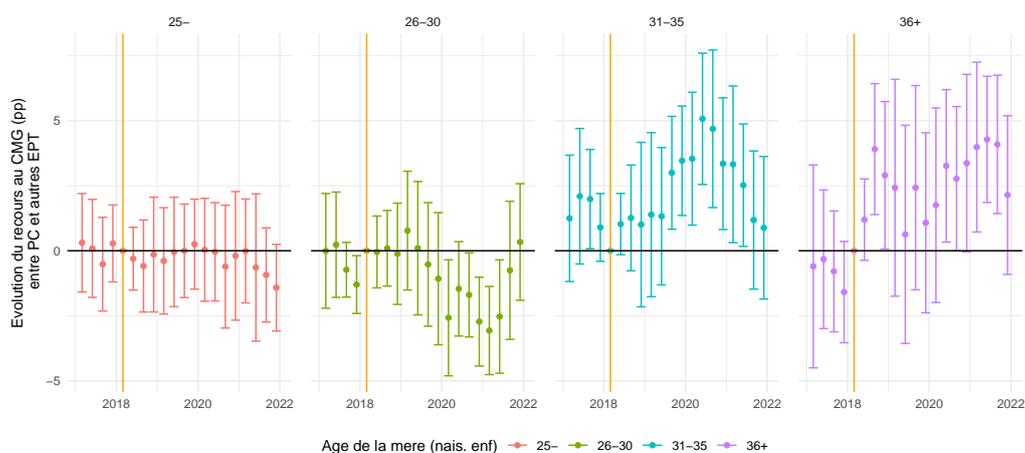


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a progressé de 2 pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.19 : Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans

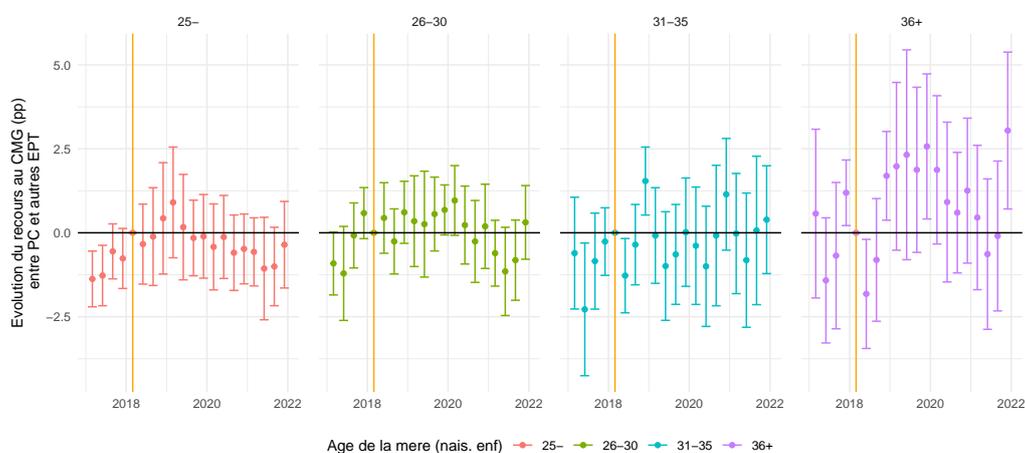


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a progressé de 0.2pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.20 : Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans

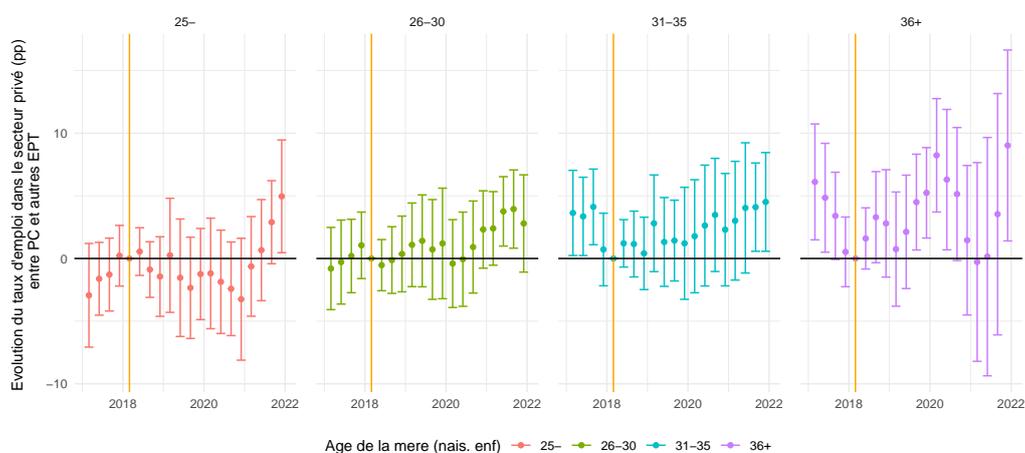


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a diminué de 0.3pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.21 : Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans

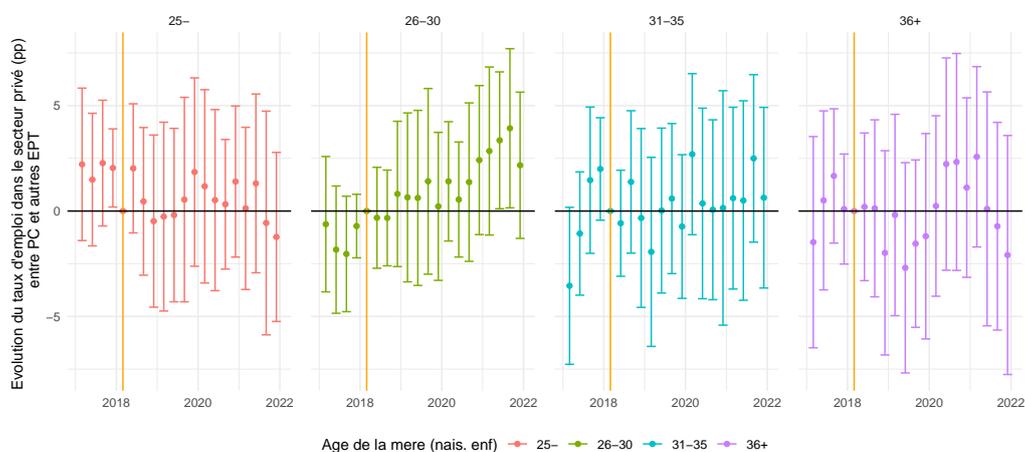


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a diminué de 1pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.22 : Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans

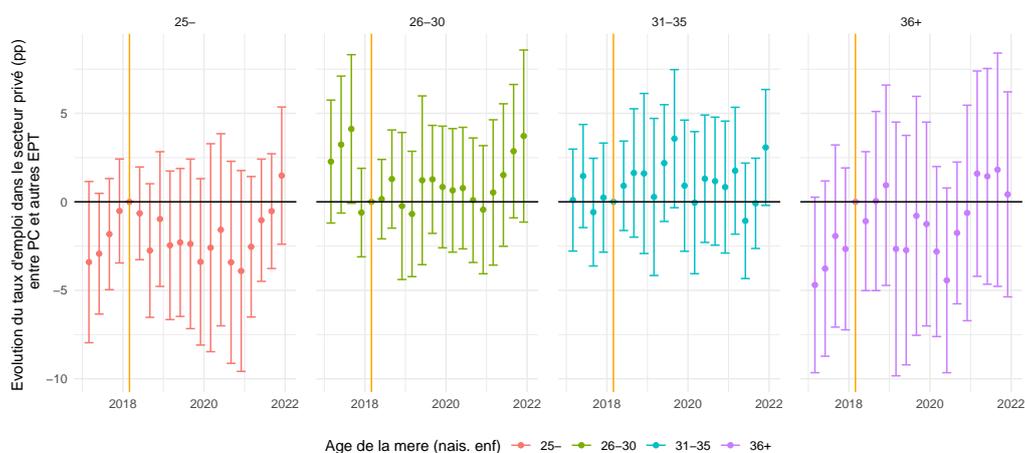


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a progressé de 1.1pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.23 : Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans

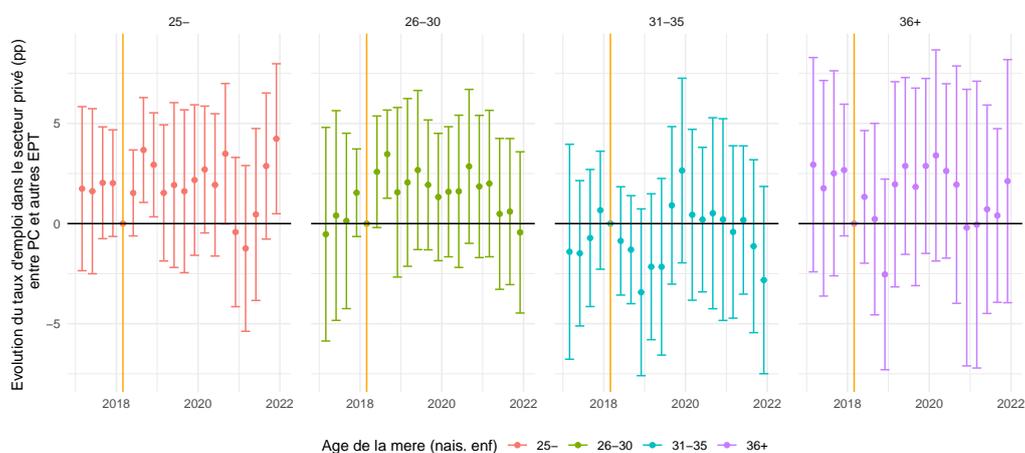


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a diminué de 2.5pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.24 : Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans

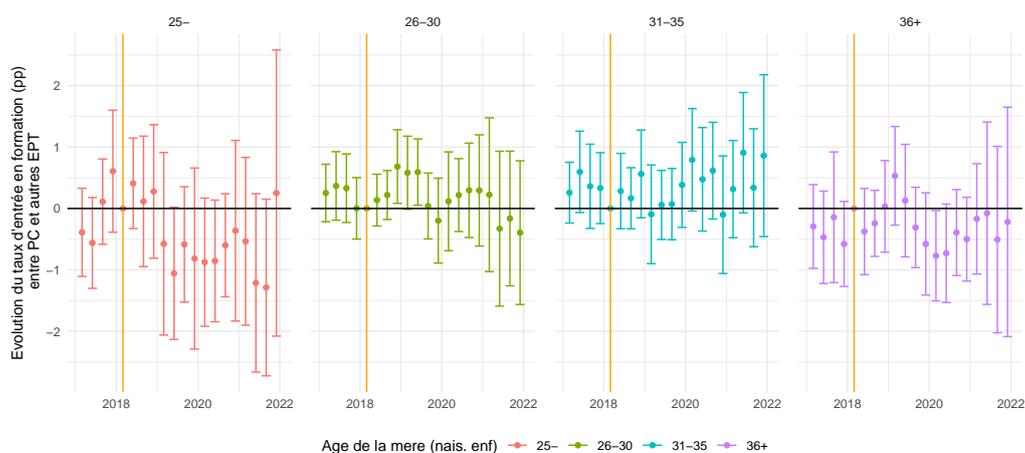


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a progressé de 2.5pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.25 : Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 0-1 ans

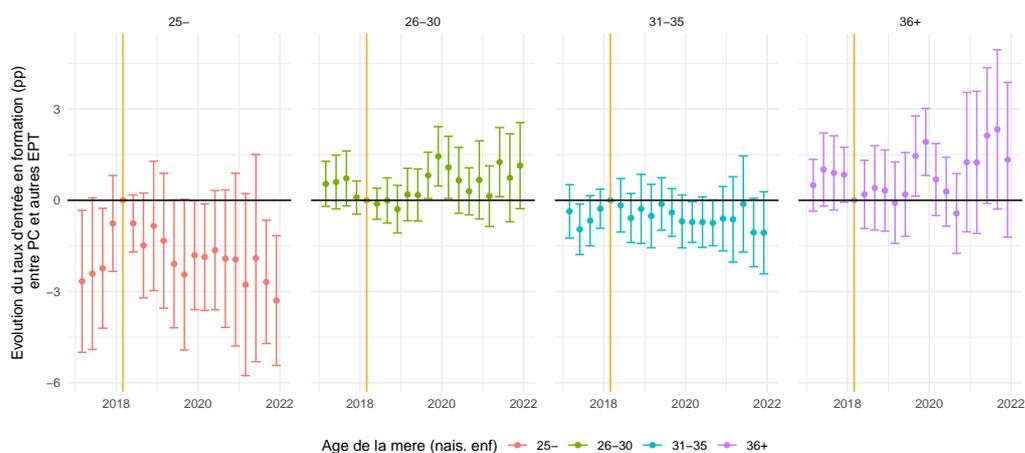


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a diminué de 0.9pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.26 : Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 1-2 ans

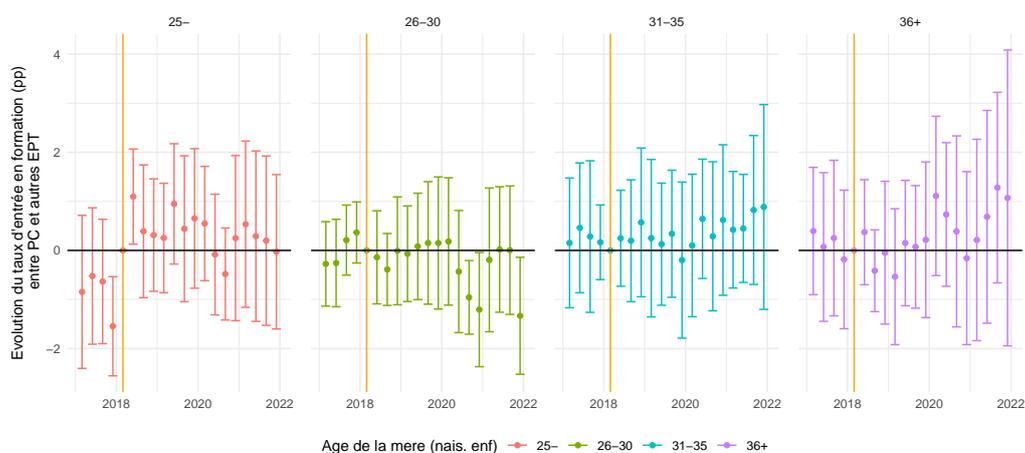


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a diminué de 0.9pp (significatif) de plus pour les mères résidant de moins de 25 ans en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.27 : Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 2-3 ans

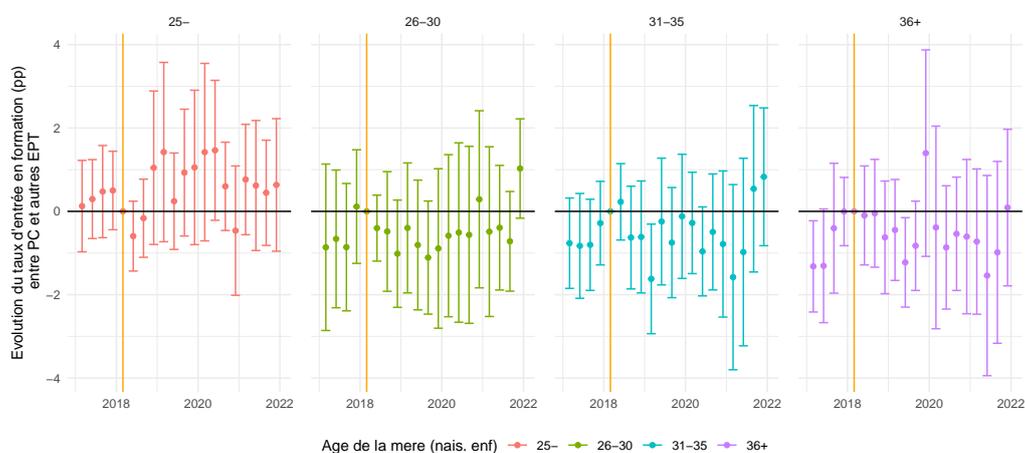


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a progressé de 0.5pp (non significatif) de plus pour les mères de moins de 25 ans résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.28 : Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 3-4 ans



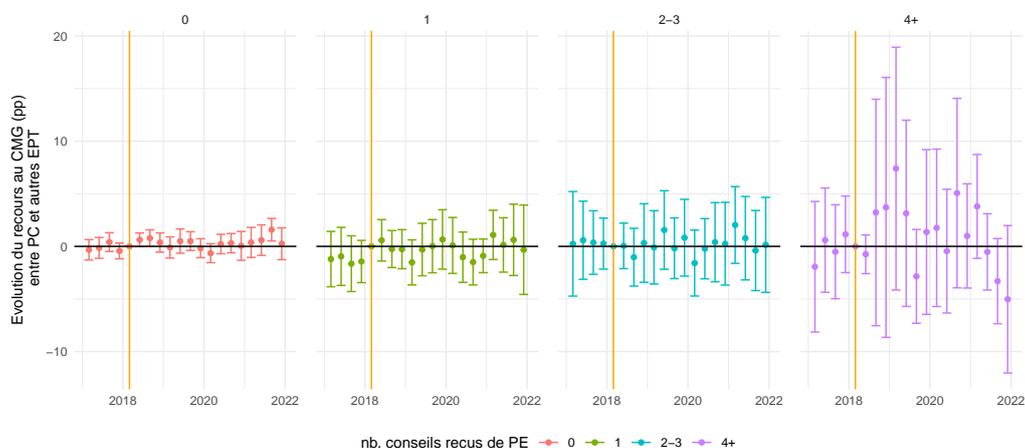
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a progressé de 1.3pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

D.2.2 Dispositifs et prestations préconisés par Pôle emploi

Graphique D.29 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans

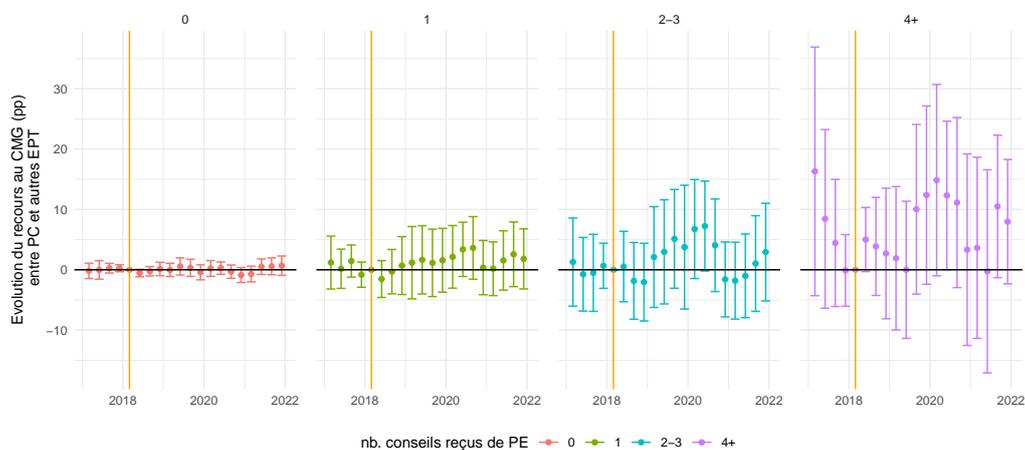


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a diminué de 0.2pp (non significatif) de plus pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.30 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans

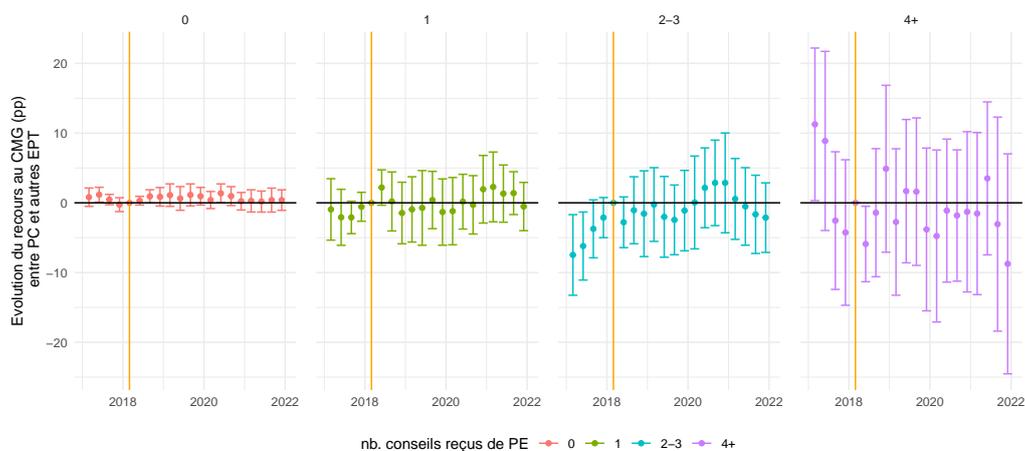


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.31 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans

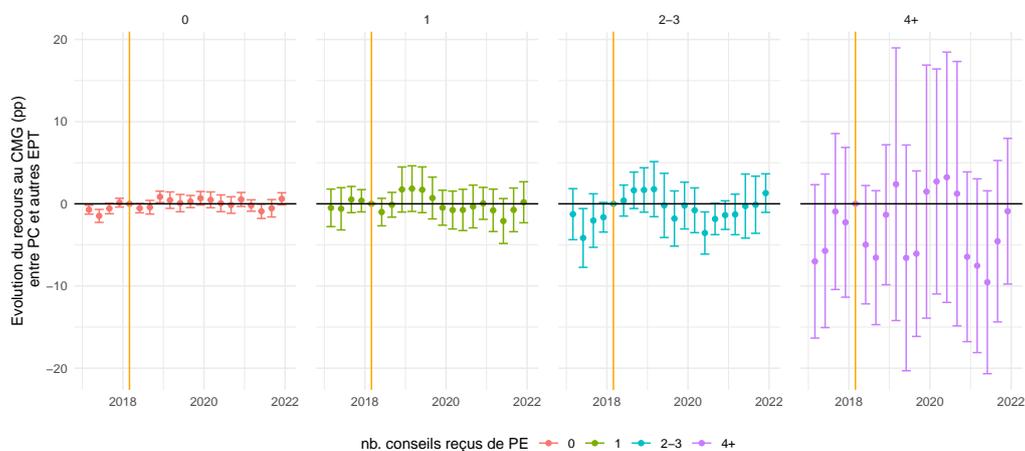


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.32 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans

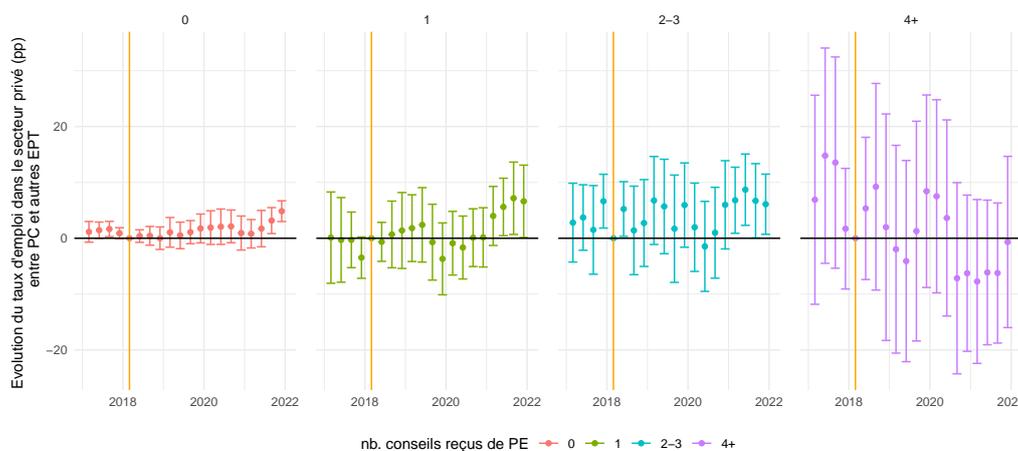


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.33 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans

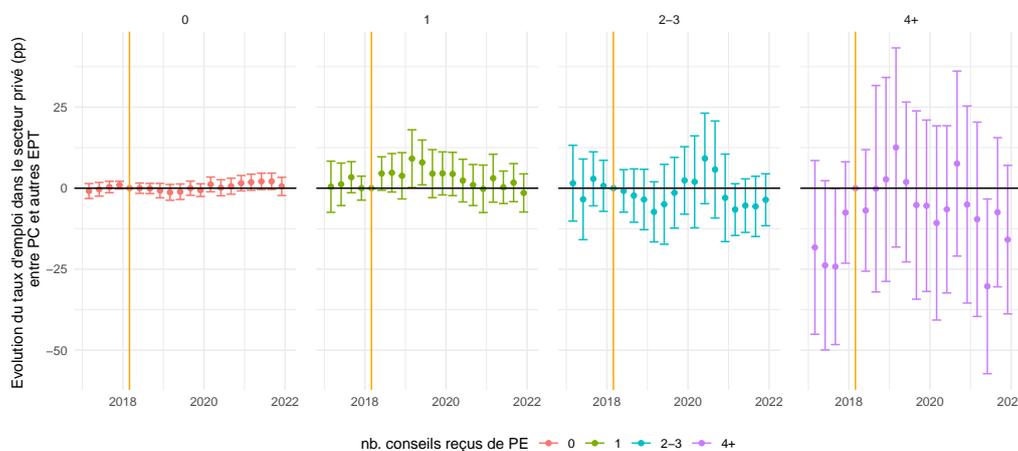


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 2pp (non significatif) de plus pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.34 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans

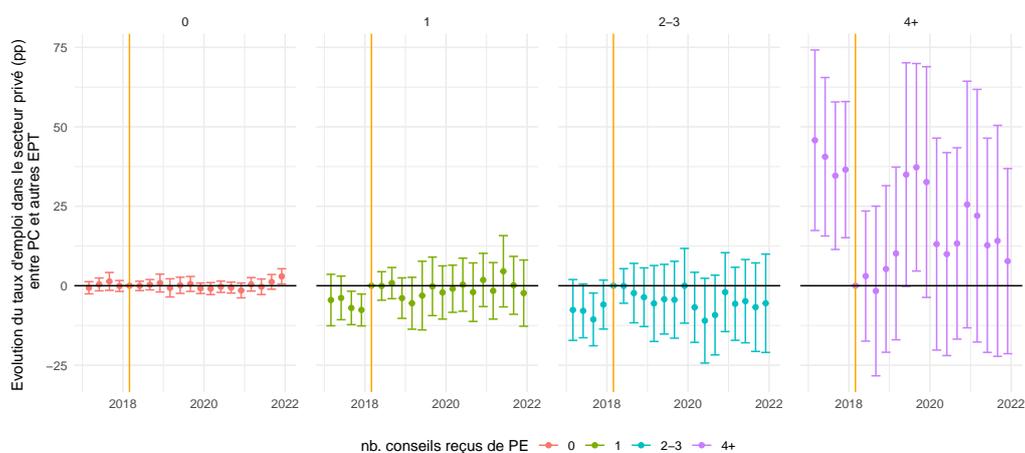


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.35 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans

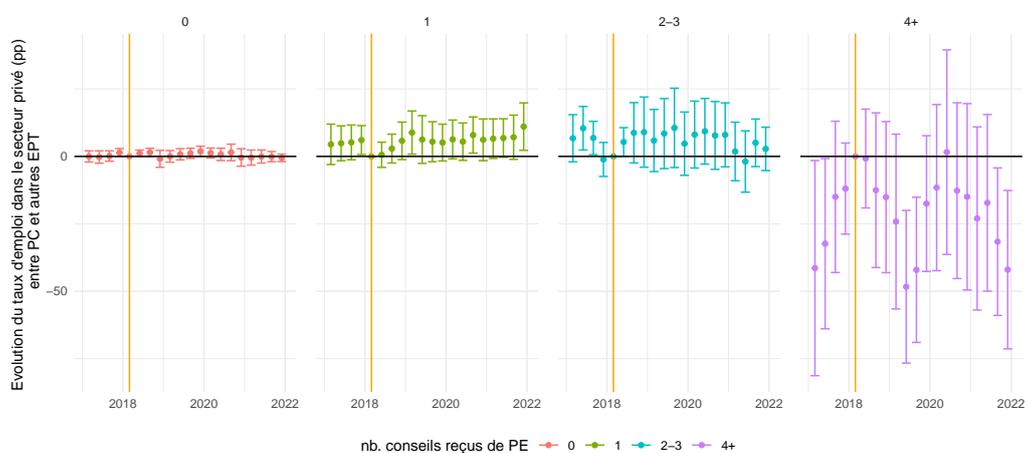


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.36 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans

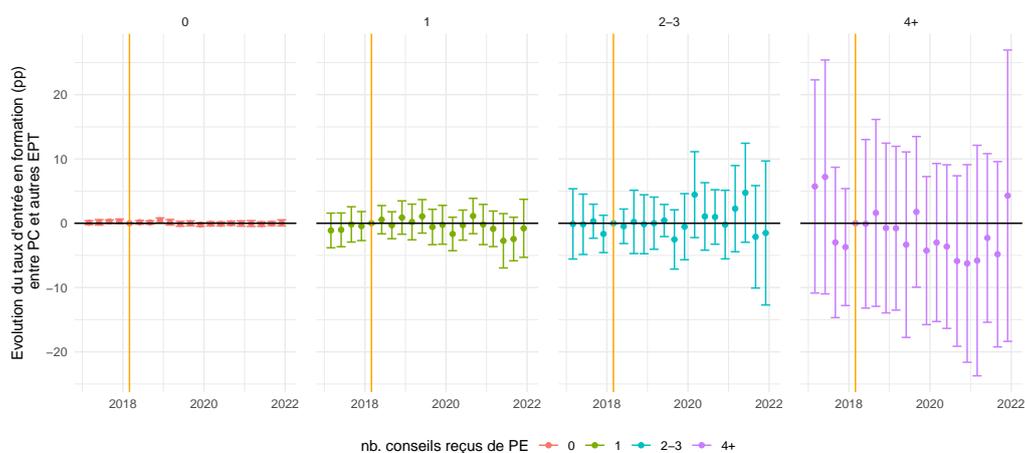


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.37 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 0-1 ans

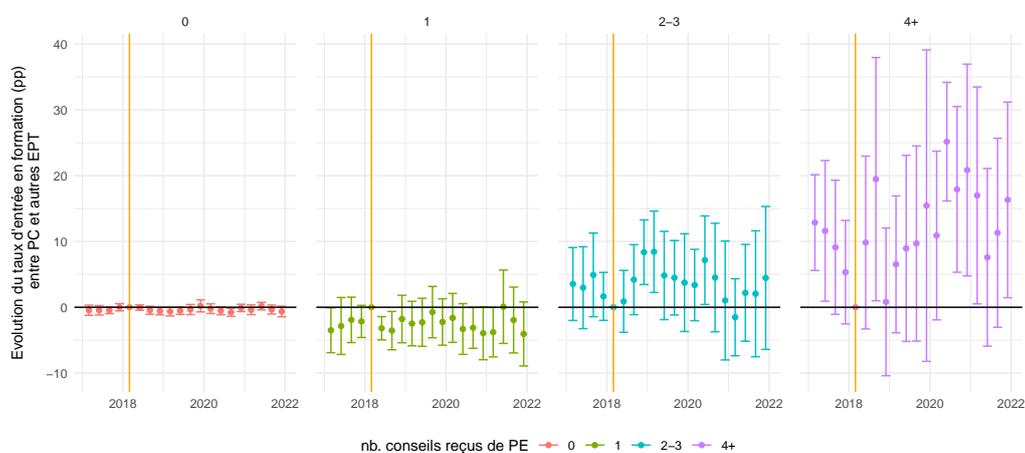


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.38 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 1-2 ans

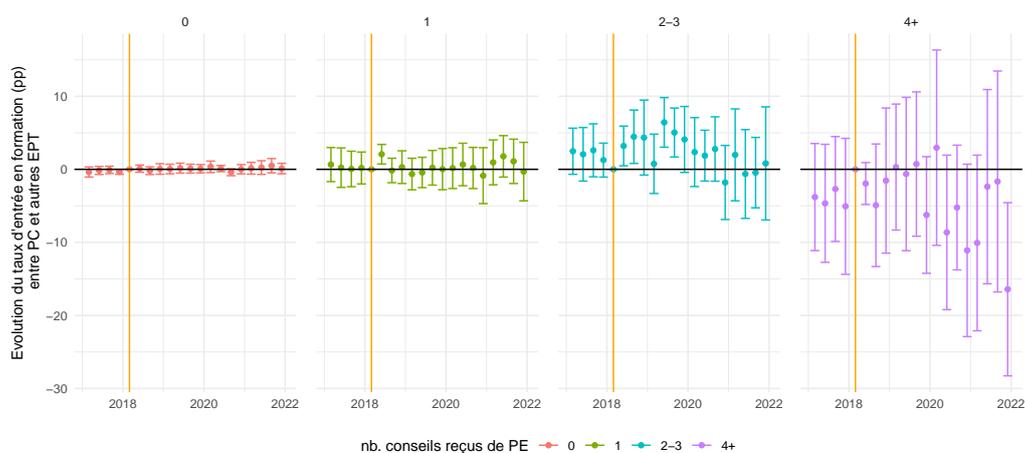


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.39 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 2-3 ans

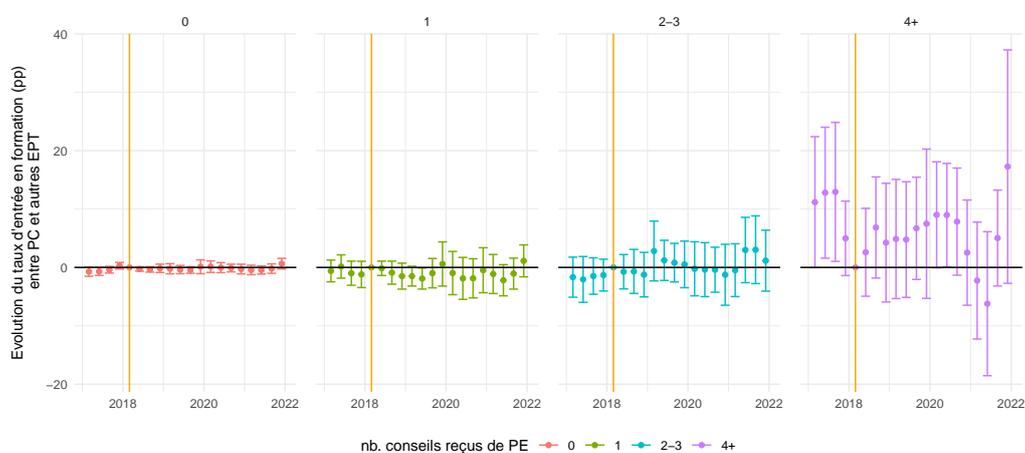


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.40 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 3-4 ans

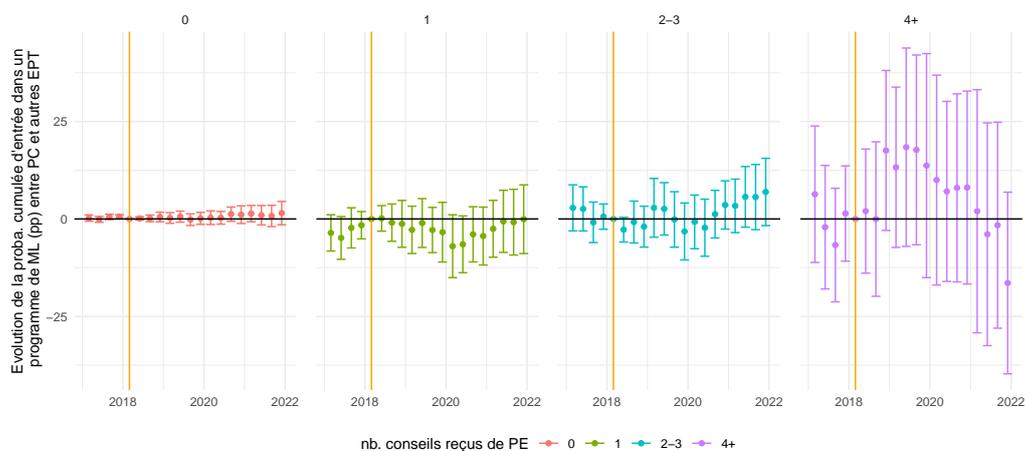


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.41 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans

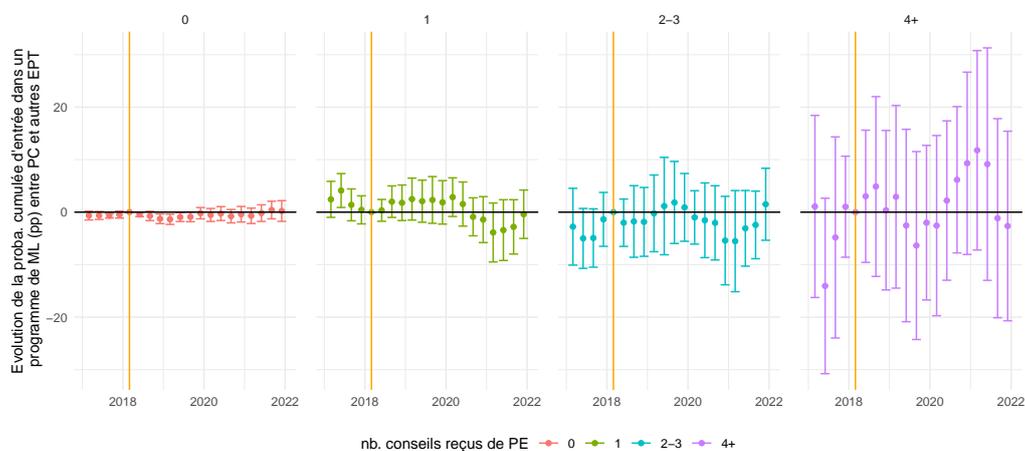


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.42 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 1-2 ans

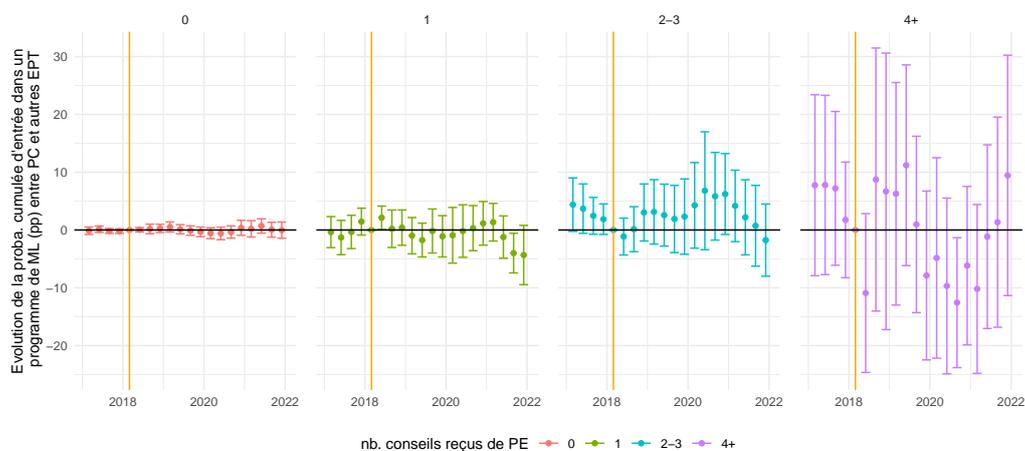


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 1 et 2 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.43 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 2-3 ans

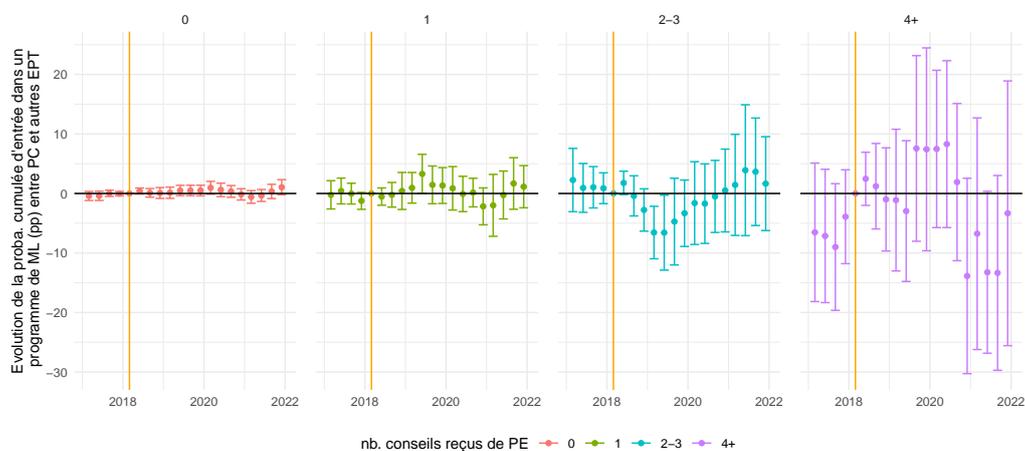


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant reçu aucun conseil de PE résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 2 et 3 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.44 : Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 3-4 ans



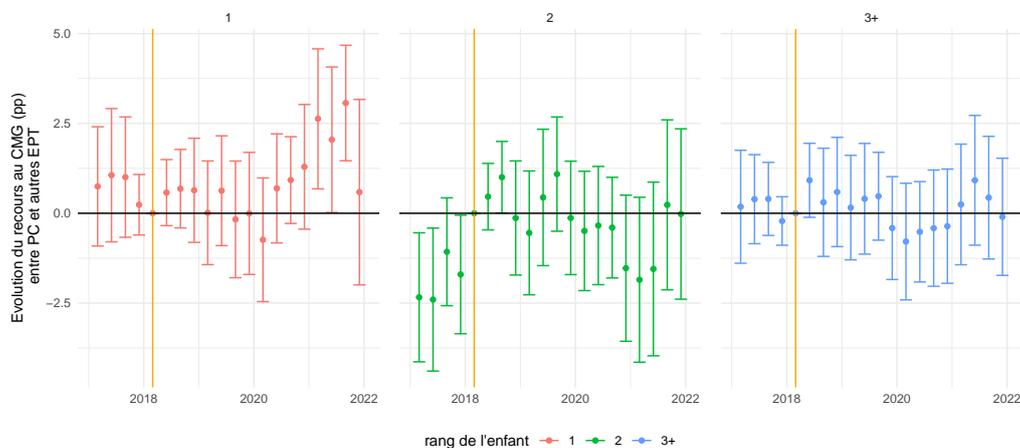
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de manière comparable pour les mères n'ayant eu aucune action préconisée par PE et résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a entre 3 et 4 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

D.2.3 Rang de l'enfant

Graphique D.45 : Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde-
âge enfant 0-1 ans

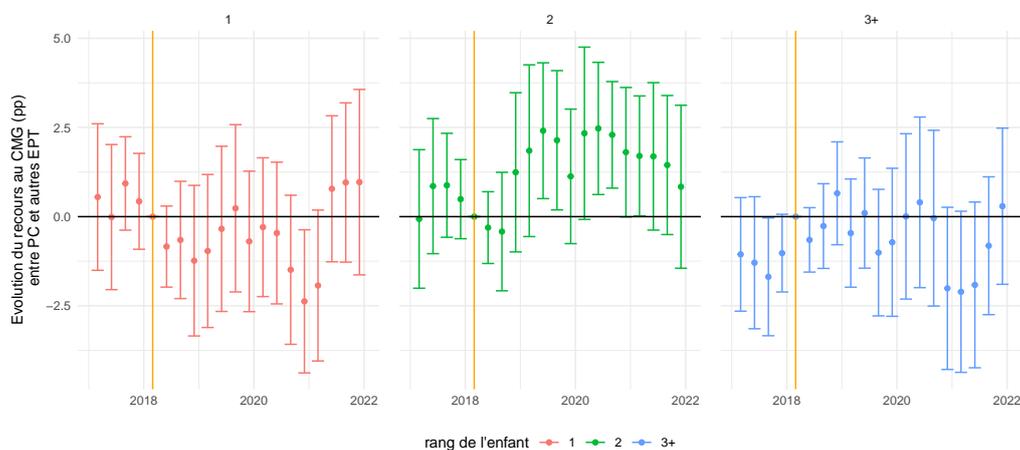


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.5pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.46 : Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde-
âge enfant 1-2 ans

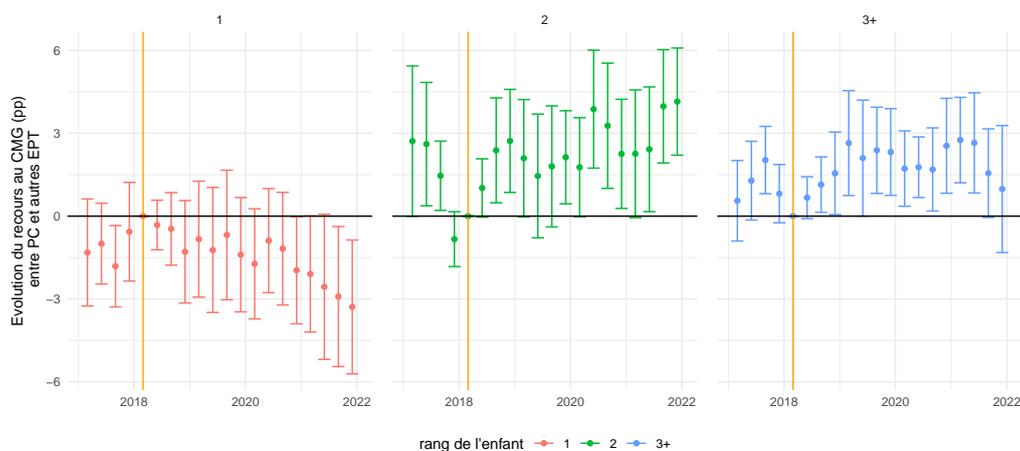


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.2pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.47 : Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde-
âge enfant 2-3 ans

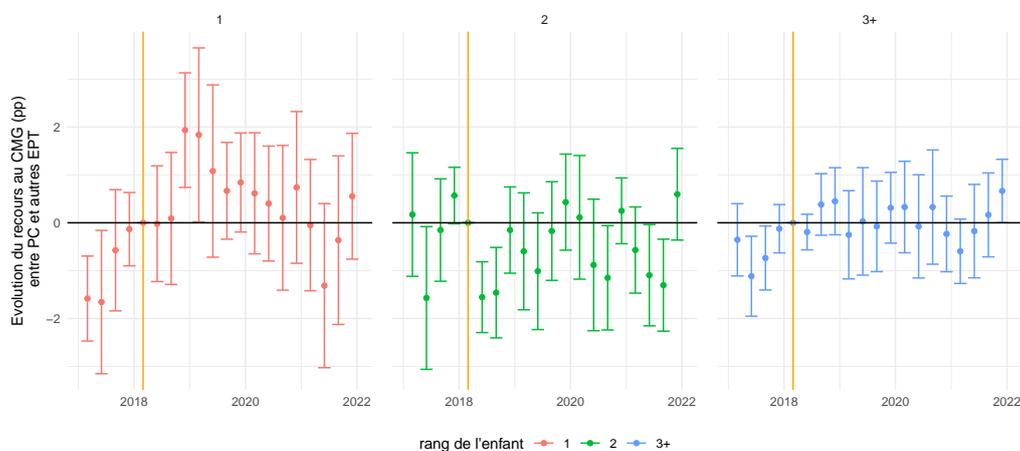


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 1.6pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.48 : Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde-
âge enfant 3-4 ans

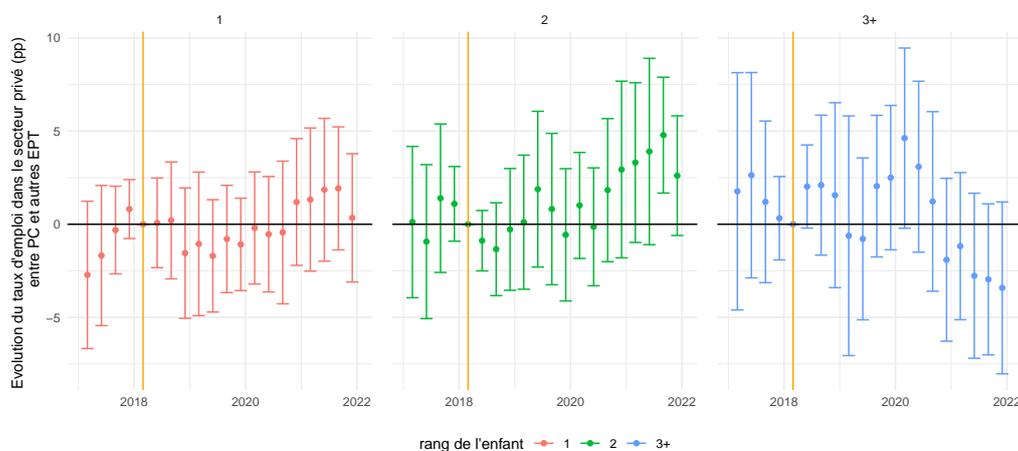


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.7pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.49 : Effets hétérogènes : rang- probabilité d'emploi (secteur privé)-
âge enfant 1-2 ans

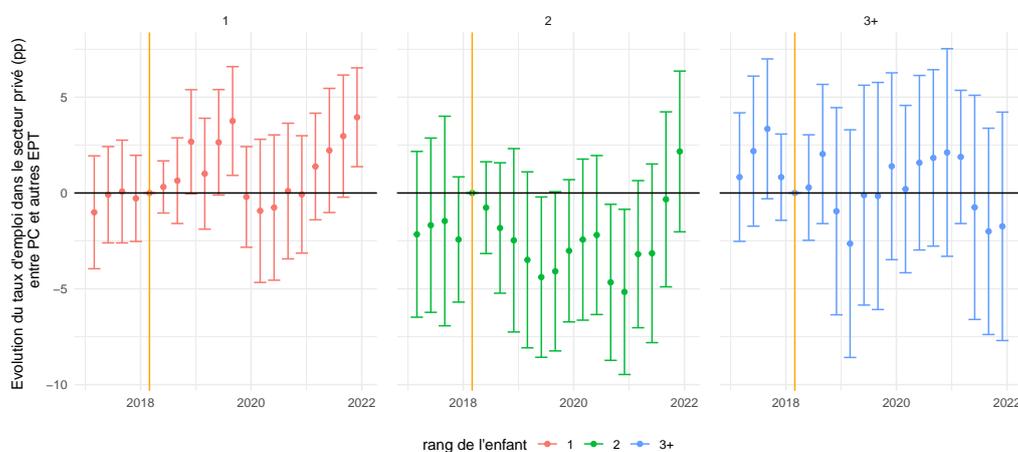


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de manière comparable pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 1 et 2 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.50 : Effets hétérogènes : rang- probabilité d'emploi (secteur privé)-
âge enfant 2-3 ans

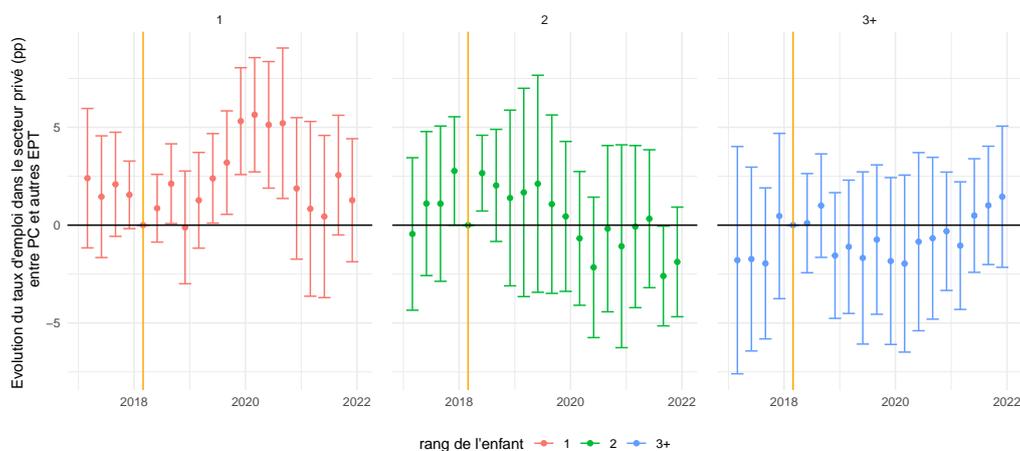


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 1pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.51 : Effets hétérogènes : rang- probabilité d'emploi (secteur privé)-
âge enfant 3-4 ans

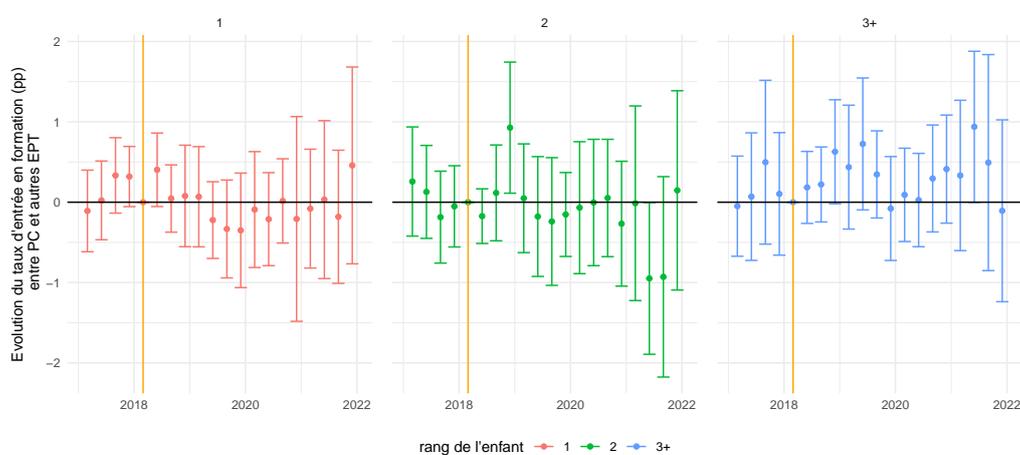


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la part d'emploi privé a évolué de 6pp (significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.52 : Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 0-1 ans

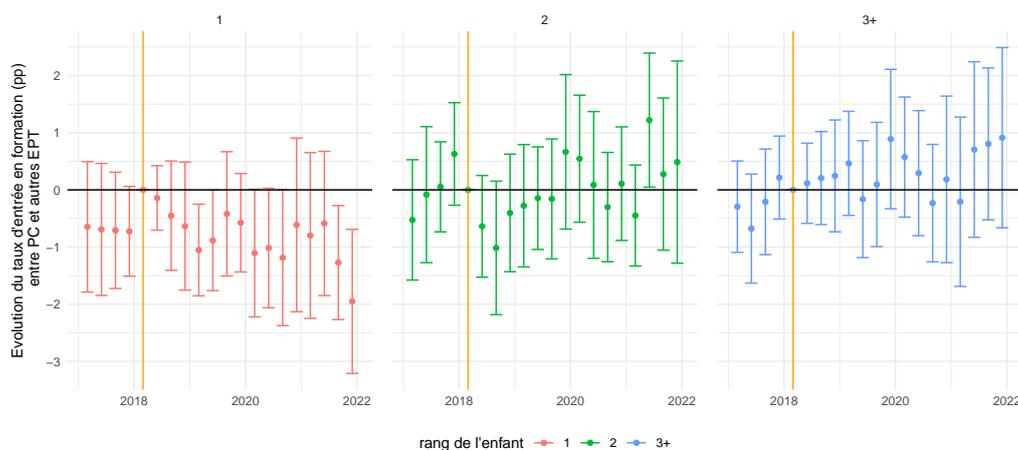


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.1pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.53 : Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 1-2 ans

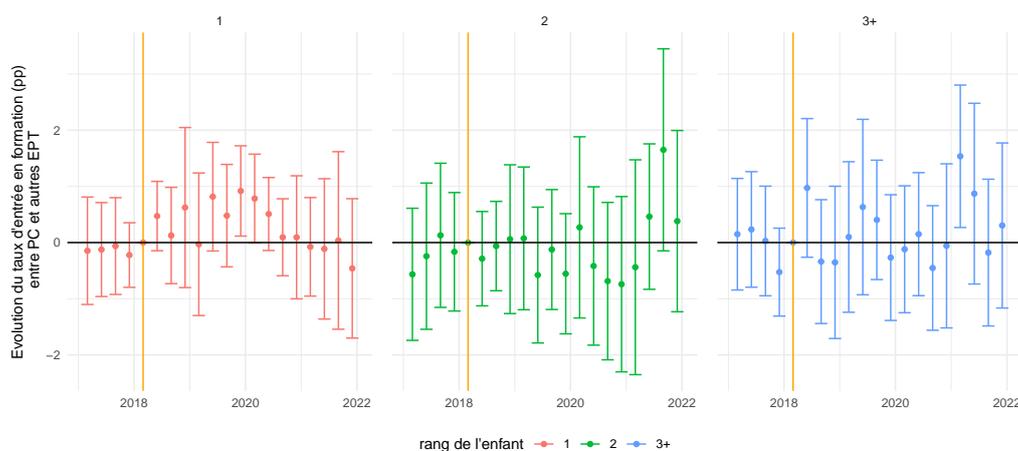


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 1pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.54 : Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 2-3 ans

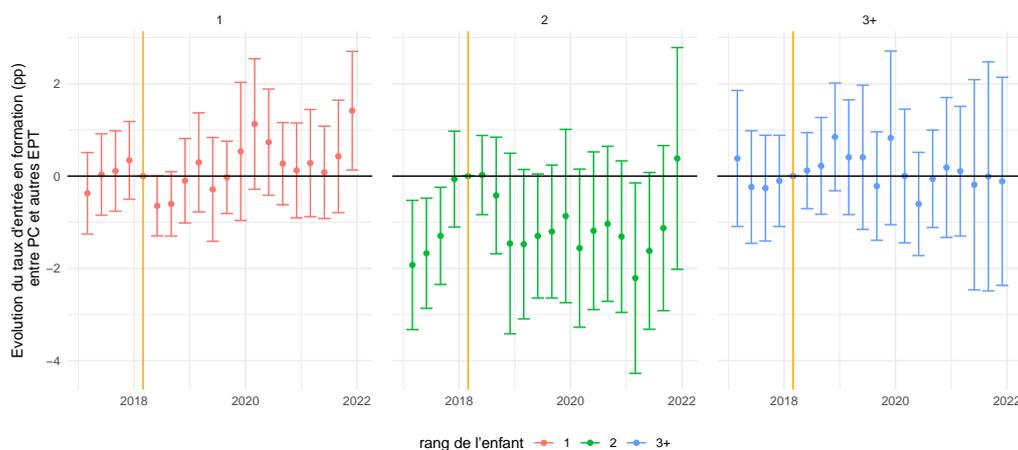


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.8pp (significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 2 et 3 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.55 : Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 3-4 ans

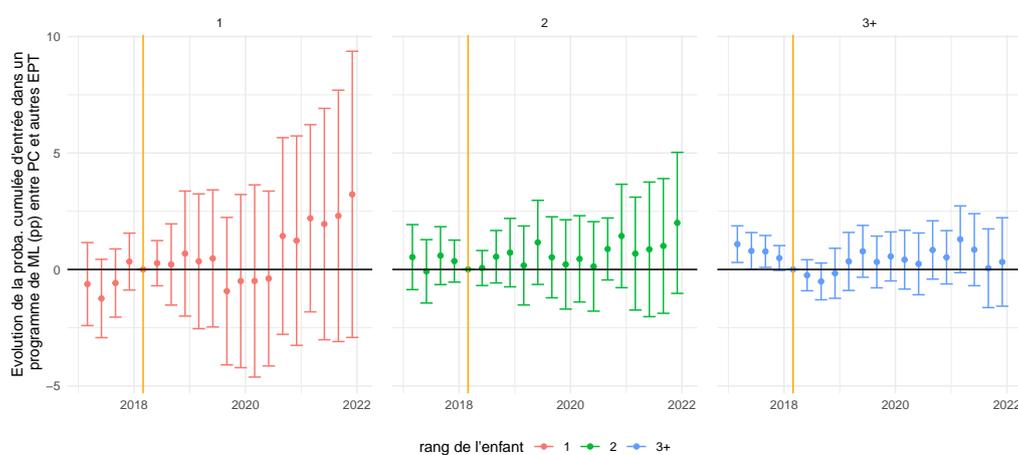


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 1.1pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.56 : Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans

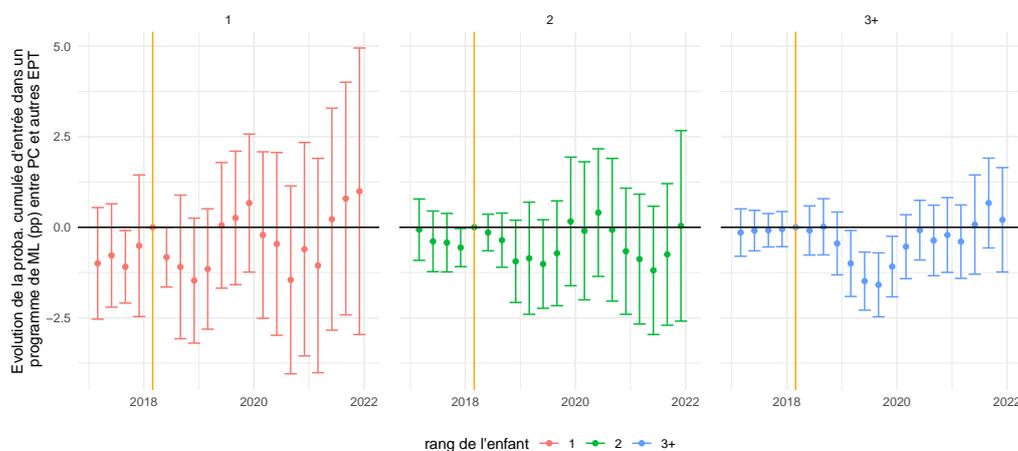


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrée dans un programme de ML a évolué de 0.2pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.57 : Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 1-2 ans

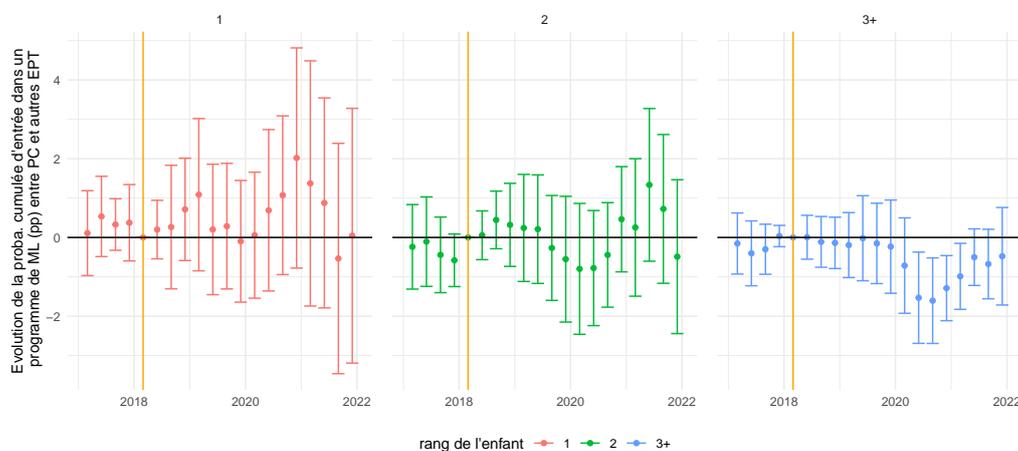


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de 0.1pp (non significatif) de moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 1 et 2 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.58 : Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 2-3 ans

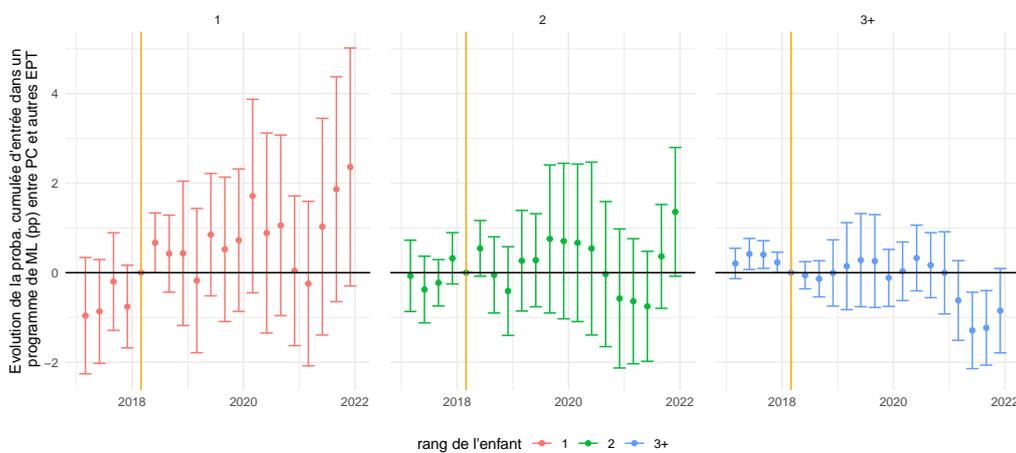


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de manière comparable pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 2 et 3 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.59 : Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 3-4 ans



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrée dans un programme de ML a évolué de 1.8pp (non significatif) de plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont le 1er enfant a entre 3 et 4 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

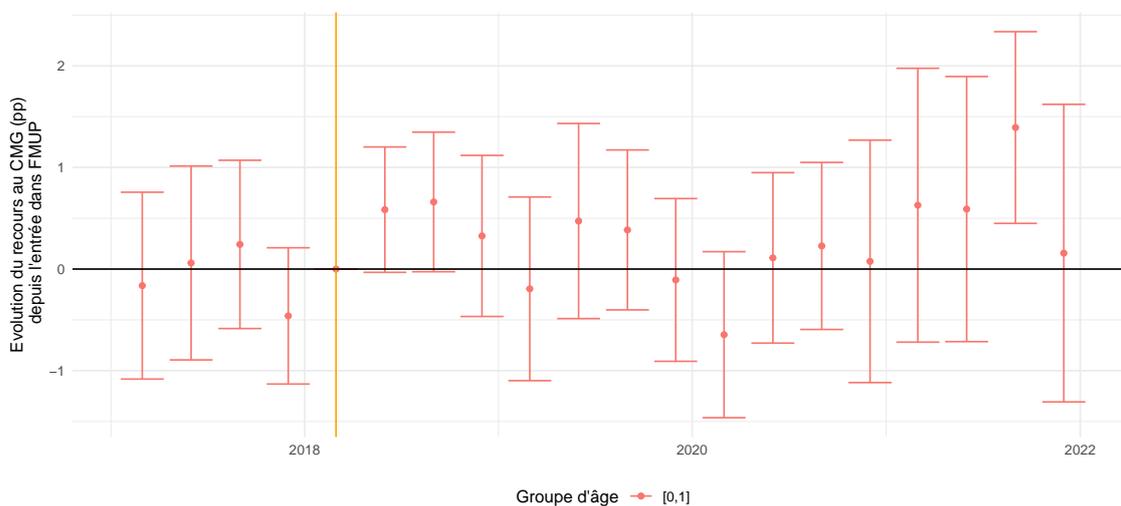
D.3 Effets hétérogènes, échantillon naissances post T3 2016

Dans cette partie nous présentons les résultats de la différence-de-différences pour un échantillon particulier afin de mesurer l'effet hétérogène du programme FMUP sur deux dimensions : être en couple et être bénéficiaire du RSA. Pour des raisons de disponibilité de données nous restreignons l'échantillon aux naissances ayant eu lieu après le 3e trimestre de l'année 2016 et aux mères dont l'enfant a moins d'un an au moment de l'analyse.

Nous montrons dans la partie [D.3.1](#) que les résultats obtenus avec l'échantillon entier concernant la probabilité d'emploi des mères ne varient pas en utilisant cet échantillon restreint. On peut donc conclure que les deux échantillons sont relativement comparables. Les résultats supplémentaires de l'analyse d'hétérogénéité sont présentés dans la partie [D.3.2](#) (être en couple vs. être célibataire) et la partie [D.3.3](#) (être ou non bénéficiaire du RSA).

D.3.1 Tests de robustesse - résultats principaux

Graphique D.60 : Coefficients de la différence-de-différences pour le recours au CMG, naissances post T3 2016

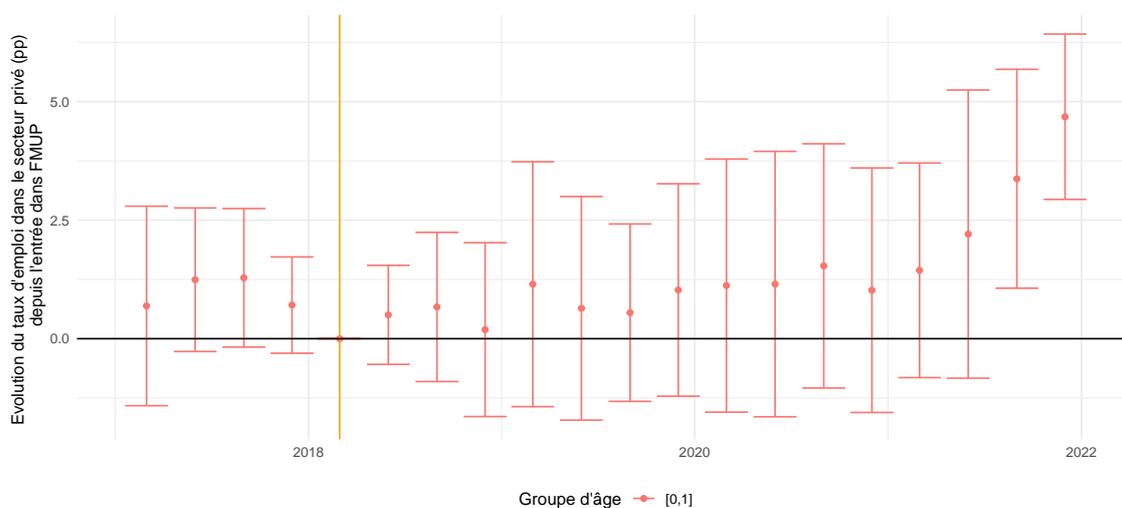


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a augmenté de 0.6pp (non significatif) en moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.61 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité d'emploi, naissances post T3 2016

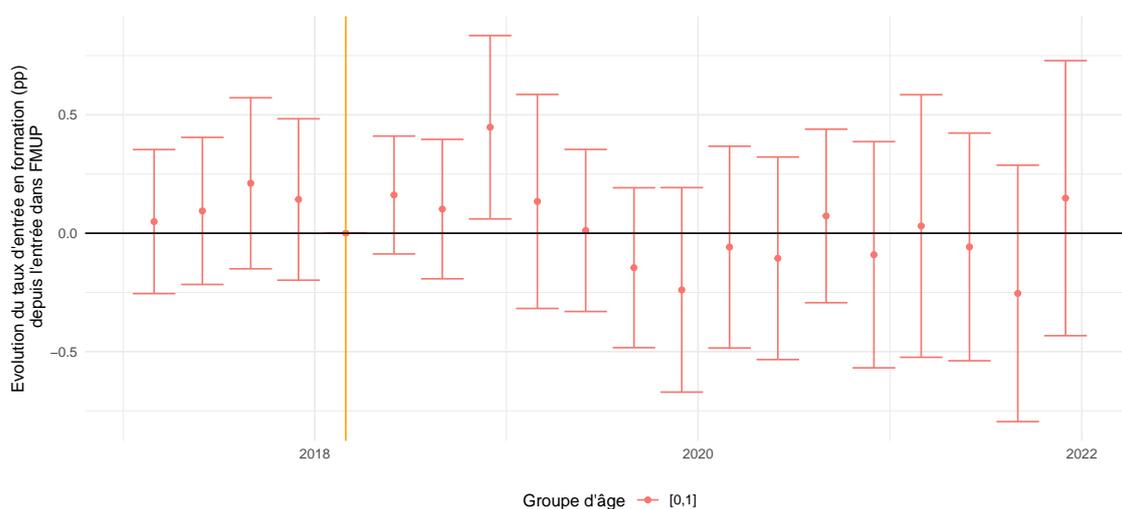


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le taux de jours travaillé dans le secteur privé a augmenté de 1.2pp (non significatif) en plus pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.62 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité de formation, naissances post T3 2016



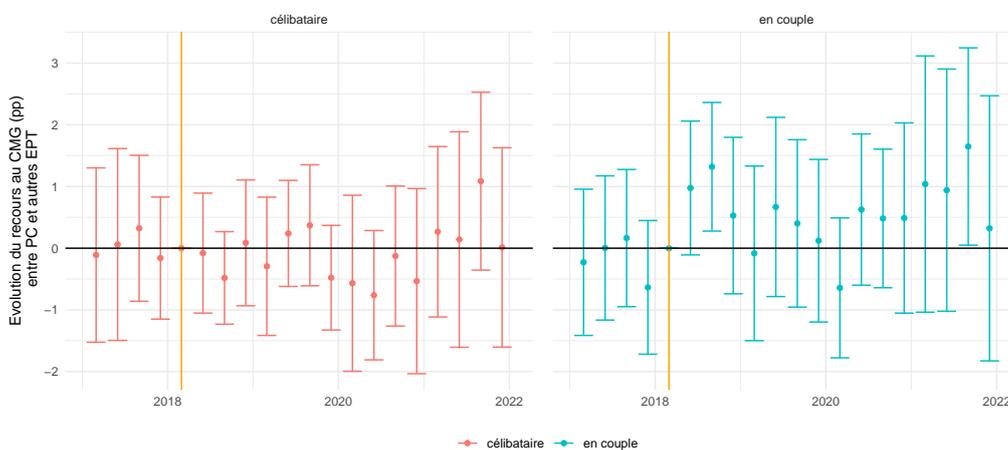
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de manière comparable pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 ans) et pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

D.3.2 Effets hétérogènes : personnes en couple

Graphique D.63 : Effets hétérogènes : couple -recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans

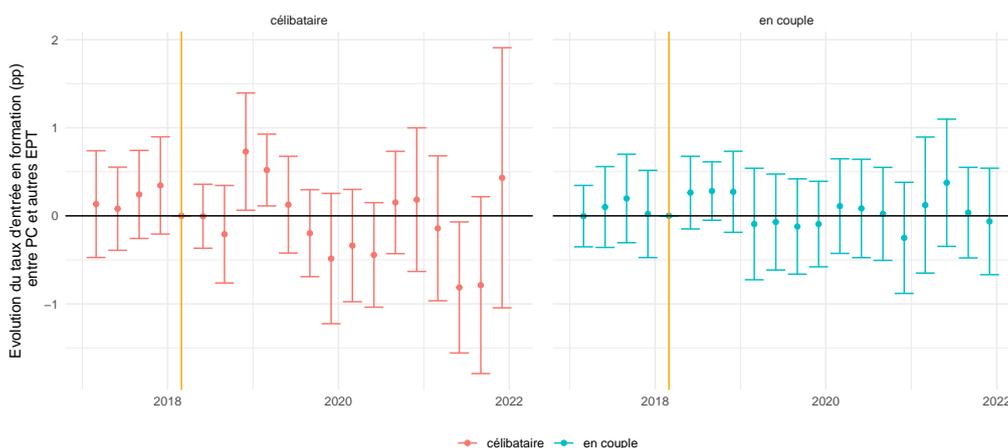


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 0.5pp (non significatif) de moins pour les mères célibataires résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.64 : Effets hétérogènes : couple - accès formation- âge enfant 0-1 ans

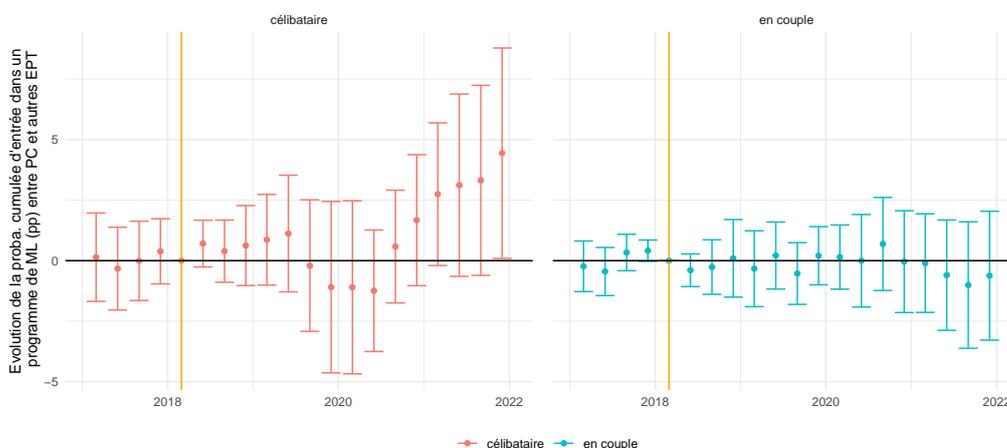


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.4pp (non significatif) de moins pour les mères célibataires résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.65 : Effets hétérogènes : couple - entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans



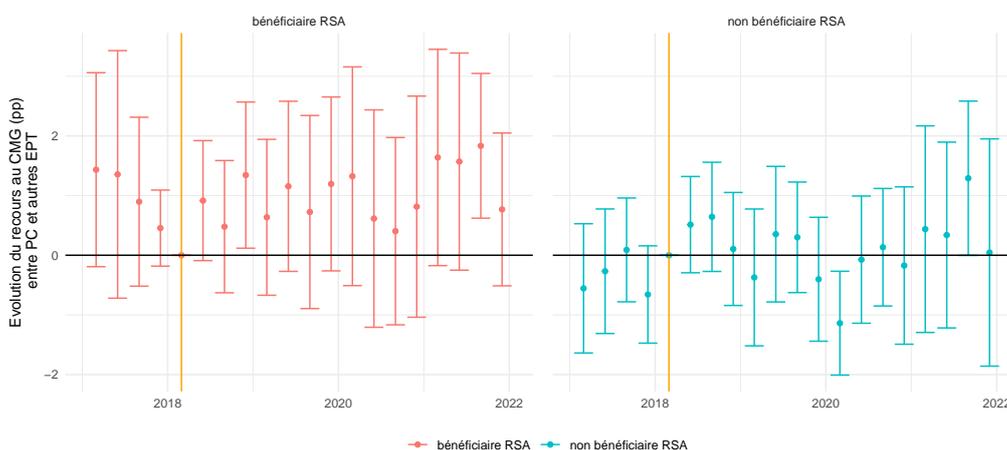
Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrer dans un programme de ML a évolué de 1pp (non significatif) de moins pour les mères célibataires résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

D.3.3 Effets hétérogènes : bénéficiaire du RSA

Graphique D.66 : Effets hétérogènes : rsa -recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans

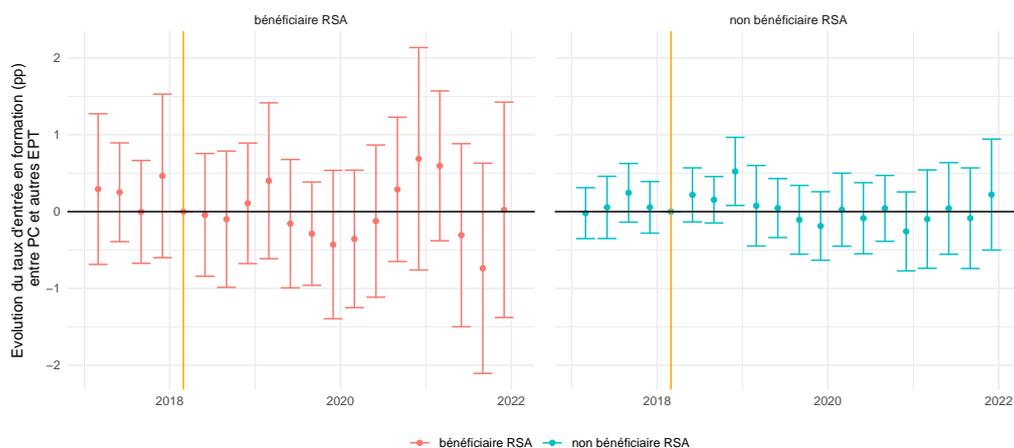


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, le recours au complément mode de garde a évolué de 1.2pp (non significatif) de plus pour les mères bénéficiaires du RSA résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.67 : Effets hétérogènes : rsa - accès formation- âge enfant 0-1 ans

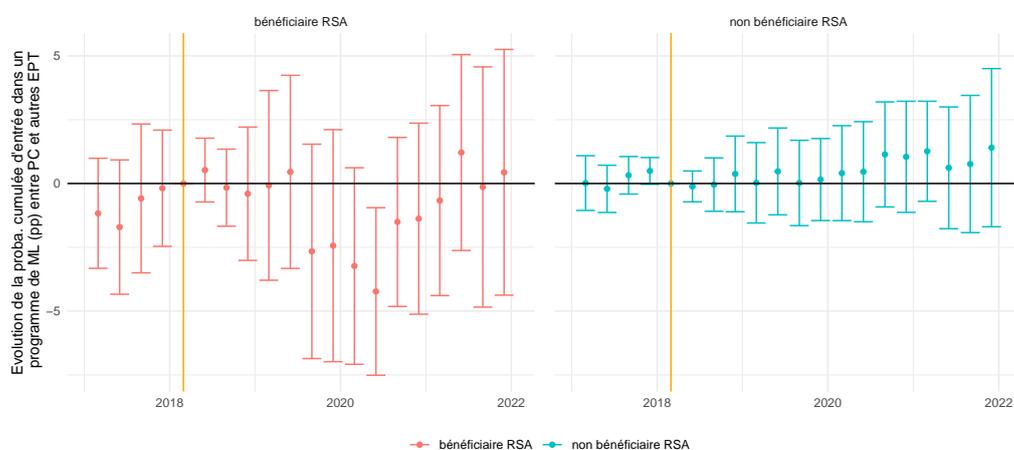


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, l'accès à la formation a évolué de 0.8pp (non significatif) de moins pour les mères bénéficiaires du RSA résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.68 : Effets hétérogènes : rsa - entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans

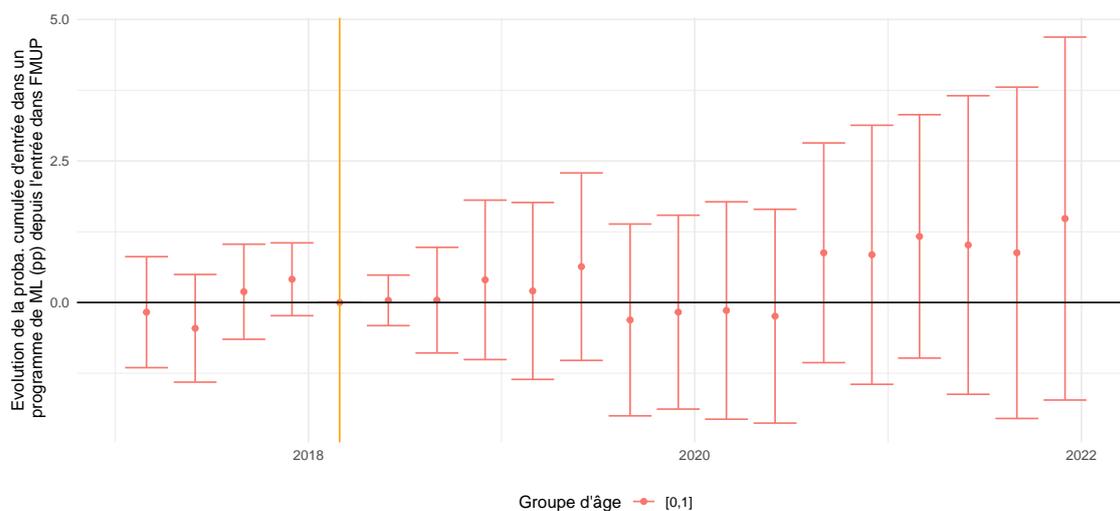


Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la proba. cumulée d'entrée dans un programme de ML a évolué de 3pp (non significatif) de moins pour les mères bénéficiaires du RSA résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 an) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

Graphique D.69 : Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale, naissances post T3 2016



Source : Données de gestion de la CAF de Seine-Saint-Denis appariées à la vague 8 des données ForCE.

Lecture : entre le T1 2018 et le T1 2020, la probabilité cumulée a augmenté de 0.1pp (non significatif) en moins pour les mères résidant en Plaine Commune (et dont l'enfant a moins de 1 ans) que pour celles résidant dans les autres EPT.

Note : les résultats sont significatifs à hauteur de 5%.

BIBLIOGRAPHIE

Borusyak, K., Jaravel, X. and Spiess, J. (2021), 'Revisiting event study designs : Robust and efficient estimation'.

URL: <https://arxiv.org/abs/2108.12419>

Briard, K. (2020), 'L'accès des salariés à la formation professionnelle continue : où sont les inégalités entre les femmes et les hommes?'.

CAF (2020), 'Schéma départemental de la petite enfance et de la parentalité, 2020-2024'.

Callaway, B. and Sant'Anna, P. H. (2021), 'Difference-in-differences with multiple time periods', *Journal of Econometrics* **225**(2), 200–230.

Coudin, E., Maillard, S. and Tô, M. (2017), 'Écarts salariaux entre les entreprises et au sein de l'entreprise : femmes et hommes payés à la même enseigne?', in 'Insee Référence', Insee.

DARES (2023), 'Comment évolue l'accès à la formation des demandeurs d'emploi?'.

de Chaisemartin, C. and D'Haultfœuille, X. (2018), 'Fuzzy Differences-in-Differences', *Review of Economic Studies* **85**(2), 999–1028.

Fournier, C. and Sigot, J. (2009), 'Concilier vie familiale et formation continue, une affaire de femmes', *CEREQ, Bref* **262**.

- Friebel, H. (2008), 'The children of the educational expansion era in germany : education and further training participation in the life-course', *British journal of sociology of education* **29**(5), 479–492.
- Givord, P. and Marbot, C. (2015), 'Does the cost of child care affect female labor market participation? an evaluation of a french reform of childcare subsidies', *Labour Economics* **36**, 99–111.
- Goux, D. and Maurin, E. (2010), 'Public school availability for two-year olds and mothers' labour supply', *Labour Economics* **17**(6), 951–962.
- Kleven, H., Landais, C. and Søgaaard, J. E. (2019), 'Children and gender inequality : Evidence from denmark', *American Economic Journal : Applied Economics* **11**(4), 181–209.
- Lignon, V. (2015), 'La formation continue : une affaire familiale?', *Travail et Emploi* (143), 21–41.
- ONAPE (2021), 'L'accueil du jeune enfant en 2020'.
- ONAPE (2023), 'L'accueil des jeunes enfants - edition 2023'.
- Pora, P. (2020), Accroître l'offre de places en crèche : peu d'effet sur l'emploi, une baisse du recours aux autres modes de garde, in 'Insee Analyses', Vol. 55, Insee.
- Pora, P. and Wilner, L. (2020), Les trajectoires professionnelles des femmes les moins bien rémunérées sont les plus affectées par l'arrivée d'un enfant, in 'Insee Analyses', Vol. 48, Insee.

LISTE DES TABLEAUX

2.1	Taux d'activité et d'emploi en France et en Seine-Saint-Denis (en %)	25
2.2	Taux de couverture de l'offre de mode de garde en Seine-Saint-Denis, par EPT en 2019	26
3.1	Offre recensée par FMUP, par ville	39
3.2	Comparaison entre le nombre d'assistantes maternelles en contact avec FMUP en Seine-Saint-Denis et le nombre d'assistantes maternelles recensées par la CAF en 2017, par ville	40
3.3	Caractéristiques du public bénéficiaire de FMUP	43
3.4	Caractéristiques des enfants et nombre de familles, selon l'échantillon considéré	44
3.5	Caractéristiques du public bénéficiaires de FMUP selon le résultat de la démarche	46
4.1	Caractéristiques des foyers allocataires CAF	52
4.2	Description des trajectoires des mères bénéficiaires en <i>event-study</i> .	66
A.1	Caractéristiques du public bénéficiaires de FMUP selon le résultat de la démarche	81
A.2	Caractéristiques des bénéficiaires de FMUP par rapport aux autres individus suivis par le département,	83

TABLE DES FIGURES

2.1	Taux de couverture des besoins en mode de garde en Seine-Saint-Denis	27
2.2	Évolution du nombre de crèches AVIP par EPT	29
4.1	Évolution du taux de recours au CMG par EPT et par tranche d'âge de l'enfant	54
4.2	Évolution du taux d'emploi (secteur privé) dans le trimestre par EPT et par tranche d'âge de l'enfant	57
4.3	Évolution de la part du trimestre passé en formation par EPT et par tranche d'âge de l'enfant	57
4.4	Évolution de la probabilité d'entrée dans un programme de la Mission locale par EPT et par tranche d'âge de l'enfant	58
4.5	Coefficients de l'event-study pour la probabilité d'avoir recours au complément mode de garde	69
4.6	Coefficients de l'event-study pour la probabilité d'emploi à temps plein (secteur privé)	70
4.7	Coefficients de l'event-study pour la probabilité de participer à un programme de formation	70
4.8	Coefficients de l'event-study pour la probabilité cumulée de participer à un programme de la mission locale	71

4.9	Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité de recours au complément mode de garde, par tranche d'âge de l'enfant	73
4.10	Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité d'emploi, par tranche d'âge de l'enfant	73
4.11	Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité de participer à un programme de formation, par tranche d'âge de l'enfant	74
4.12	Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité cumulée de participer à un programme de la mission locale	74
4.13	Effets hétérogènes : rang de l'enfant- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans	76
4.14	Effets hétérogènes : couple - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans	76
4.15	Effets hétérogènes : RSA - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans	77
B.1	Résultat de l'appariement entre les bases CAF 93, ForcE et FMUP. .	91
B.2	Évolution de la différence de recours au CMG entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant	92
B.3	Évolution de la différence de taux d'emploi (secteur privé) entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant	93
B.4	Évolution de la différence de taux d'accès à la formation entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant	93
B.5	Évolution de la différence de la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale entre Plaine Commune et les autres EPT, par tranche d'âge de l'enfant	94

C.1	Recours au complément mode de garde, comparaison bénéficiaires <i>Fais-Moi Une Place</i> et contrôles	97
C.2	Part de jours travaillés dans le trimestre (secteur privé), comparaison <i>Fais-Moi Une Place</i> et contrôles	98
C.3	Accès à la formation, comparaison <i>Fais-Moi Une Place</i> et contrôles . . .	98
C.4	Proba. cumulée d'entrer dans un programme de mission locale, com- paraison <i>Fais-Moi Une Place</i> et contrôles	99
C.5	Coefficients de l'event-study (demande pourvue) pour le recours au CMG	100
C.6	Coefficients de l'event-study (demande pourvue) pour la probabilité d'emploi	101
C.7	Coefficients de l'event-study (demande pourvue) pour la probabilité d'accès à la formation	101
C.8	Coefficients de l'event-study (demande pourvue) pour la probabilité d'entrée dans un programme de mission locale	102
C.9	Coefficients de l'event-study (demande non pourvue) pour le re- cours au CMG	103
C.10	Coefficients de l'event-study (demande non pourvue) pour la proba- bilité d'emploi	104
C.11	Coefficients de l'event-study (demande non pourvue) pour la proba- bilité de formation	104
C.12	Coefficients de l'event-study (demande non pourvue) pour la proba- bilité d'entrée dans un programme de mission locale	105
D.1	Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans	106

D.2	Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans	107
D.3	Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans	107
D.4	Test de robustesse : EPT de contrôle-recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans	108
D.5	Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans	108
D.6	Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans	109
D.7	Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans	109
D.8	Test de robustesse : EPT de contrôle- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans	110
D.9	Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 0-1 ans	110
D.10	Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 1-2 ans	111
D.11	Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 2-3 ans	111
D.12	Test de robustesse : EPT de contrôle- accès formation- âge enfant 3-4 ans	112
D.13	Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans	112
D.14	Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML- âge enfant 1-2 ans	113

D.15 Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML- âge enfant 2-3 ans	113
D.16 Test de robustesse : EPT de contrôle- entrée programme ML- âge enfant 3-4 ans	114
D.17 Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans	115
D.18 Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans	115
D.19 Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans	116
D.20 Effets hétérogènes : âge mère-recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans	116
D.21 Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans	117
D.22 Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans	117
D.23 Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans	118
D.24 Effets hétérogènes : âge mère- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans	118
D.25 Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 0-1 ans	119
D.26 Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 1-2 ans	119
D.27 Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 2-3 ans	120
D.28 Effets hétérogènes : âge mère- accès formation- âge enfant 3-4 ans	120
D.29 Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans	121

D.30 Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans	121
D.31 Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans	122
D.32 Effets hétérogènes : action préconisée par PE -recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans	122
D.33 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 0-1 ans	123
D.34 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans	123
D.35 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans	124
D.36 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans	124
D.37 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 0-1 ans	125
D.38 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 1-2 ans	125
D.39 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 2-3 ans	126
D.40 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - accès formation- âge enfant 3-4 ans	126
D.41 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans	127
D.42 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 1-2 ans	127

D.43 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 2-3 ans	128
D.44 Effets hétérogènes : action préconisée par PE - entrée programme ML- âge enfant 3-4 ans	128
D.45 Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans	129
D.46 Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde- âge enfant 1-2 ans	129
D.47 Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde- âge enfant 2-3 ans	130
D.48 Effets hétérogènes : rang-recours complément mode de garde- âge enfant 3-4 ans	130
D.49 Effets hétérogènes : rang- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 1-2 ans	131
D.50 Effets hétérogènes : rang- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 2-3 ans	131
D.51 Effets hétérogènes : rang- probabilité d'emploi (secteur privé)- âge enfant 3-4 ans	132
D.52 Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 0-1 ans . . .	132
D.53 Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 1-2 ans . . .	133
D.54 Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 2-3 ans . . .	133
D.55 Effets hétérogènes : rang- accès formation- âge enfant 3-4 ans . . .	134
D.56 Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans	134
D.57 Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 1-2 ans	135
D.58 Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 2-3 ans	135

D.59 Effets hétérogènes : rang- entrée programme ML- âge enfant 3-4 ans	136
D.60 Coefficients de la différence-de-différences pour le recours au CMG, naissances post T3 2016	138
D.61 Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité d'em- ploi, naissances post T3 2016	139
D.62 Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité de formation, naissances post T3 2016	139
D.63 Effets hétérogènes : couple -recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans	140
D.64 Effets hétérogènes : couple - accès formation- âge enfant 0-1 ans . .	140
D.65 Effets hétérogènes : couple - entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans	141
D.66 Effets hétérogènes : rsa -recours complément mode de garde- âge enfant 0-1 ans	141
D.67 Effets hétérogènes : rsa - accès formation- âge enfant 0-1 ans	142
D.68 Effets hétérogènes : rsa - entrée programme ML- âge enfant 0-1 ans	142
D.69 Coefficients de la différence-de-différences pour la probabilité d'en- trée dans un programme de mission locale, naissances post T3 2016	143



L'Institut des politiques publiques (IPP) est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-Ecole d'économie de Paris (PSE) et le Centre de Recherche en Économie et Statistique (CREST). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

PSE a pour ambition de développer, au plus haut niveau international, la recherche en économie et la diffusion de ses résultats. Elle rassemble une communauté de près de 140 chercheurs et 200 doctorants, et offre des enseignements en Master, École d'été et Executive education à la pointe de la discipline économique. Fondée par le CNRS, l'EHESS, l'ENS, l'École des Ponts-ParisTech, l'INRA, et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, PSE associe à son projet des partenaires privés et institutionnels. Désormais solidement installée dans le paysage académique mondial, la fondation décloisonne ce qui doit l'être pour accomplir son ambition d'excellence : elle associe l'université et les grandes écoles, nourrit les échanges entre l'analyse économique et les autres sciences sociales, inscrit la recherche académique dans la société, et appuie les travaux de ses équipes sur de multiples partenariats. www.parisschoolofeconomics.eu



Le CREST est un centre de recherche regroupant des chercheurs de l'ENSAE, de l'ENSAI et du département d'économie de l'École Polytechnique. Centre interdisciplinaire spécialisé en méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales, le CREST est organisé en 4 thématiques : Économie, Statistiques, Finance-Assurance et Sociologie. La culture commune des équipes est celle d'un attachement fort aux méthodes quantitatives, aux données, à la modélisation mathématiques, et d'allers-retours continus entre les modèles théoriques et les preuves empiriques permettant d'analyser des problématiques sociétales et économiques concrètes. <http://crest.science>

